

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

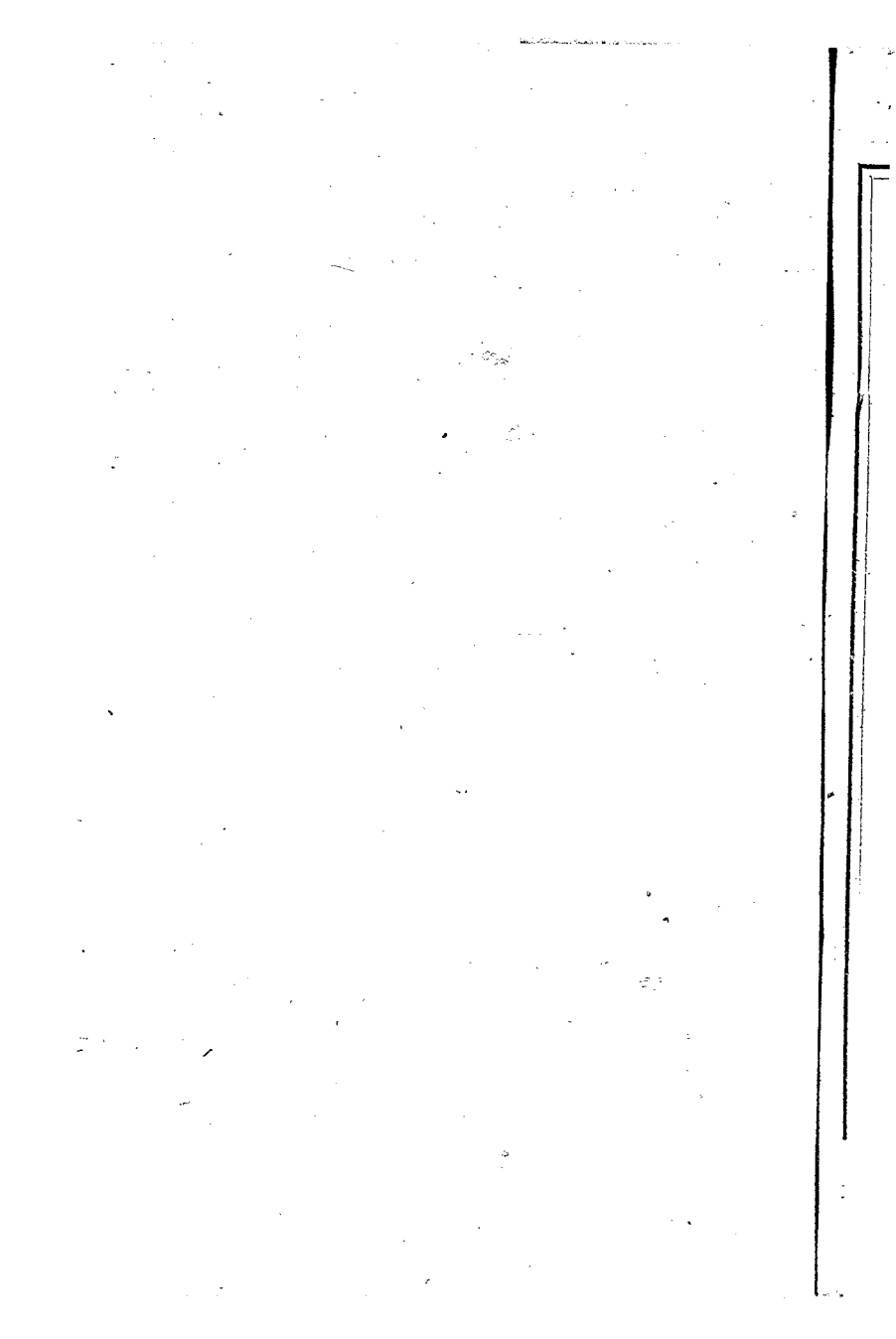
L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				✓							



16741

RIEL

TRAGÉDIE EN QUATRE ACTES

PAR LE

Dr ELZEAR PAQUIN.

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

MONTREAL

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS

256 et 258, rue Saint-Paul.

Pilules de Noix Longues Composées de McGale

(Recouvertes de sucre.)

Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpeur du Foie, Maux de Tête, Indigestions, Elourdissements, et de tous les maux causés par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

CEs PILULES sont fortement recommandées, comme étant un des plus surs et plus efficaces remèdes contre les maladies plus haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient les rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées.

LES PILULES DE NOIX LONGUES COMPOSÉES, de MCGALE sont préparées avec soin, avec un extrait concentré de la noix longue et combiné avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi toutes les pilules stomachiques jusqu'à présent offerts au public.

Nos anciens Canadiens-Français faisaient usage de la noix longue, avant sa maturité. Ils l'employaient en CONFITURE, contre la constipation habituelle. Mais le grand inconvénient, était l'obligation de faire, avec des noix vertes et fraîches, cette préparation qui, faite en quantité perdait toute sa force et devenait inutile. La science a depuis découvert un extrait de cette noix, qui se conserve intact dans tous les climats.

C'est de cet extrait que sont composées les Pilules de Noix Longues de McGale.

DIRECTIONS.—DOSE: pour un Adulte, 2 ou 3 pilules en se mettant au lit, suivies, si on le veut, d'une poudre de Seidlitz le matin. Pour une personne jeune ou délicate 1 ou deux Pilules prises de la même manière. Une Pilule pris après diner facilitera beaucoup la digestion.

VALANT LEUR PESANT D'OR.

Le plus grand succès des sciences médicales pour la guérison de la Dyspepsie et la maladie du foie et de leurs cortèges de désordres et de symptômes comme *la migraine, le mal d'estomac, le mauvais goût dans la bouche, les vomissements, la peau jaune, la figure pâle, la perte de l'appétit, la constipation habituelle et une langueur et débilité générales.*

Ne soyez pas trompés, voyez à ce que vous avez les véritables PILULES DE NOIX LONGUES DE MCGALE, elles sont préparées avec soin, expressément pour les maladies ci-haut mentionnées; et peuvent être prises en aucune saison ou aucun climat.

25c. par boîte; 5 boîtes, \$1.00.

Expédié franc de port sur réception de prix.

B. E. MCGALE, Chimiste - MONTREAL.

RIEL

TRAGÉDIE EN QUATRE ACTES

PAR LE

Dr ELZEAR PAQUIN.

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

MONTREAL

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS
256 et 258, rue Saint-Paul.

Enregistré conformément à l'Acte du Parlement du
Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt-
six, par le DR ELZÉAR PAQUIN, au Bureau du
Ministre de l'Agriculture à Ottawa.

ENTERED, according to the Act of Congress, in the
year 1886, by
DR. ELZÉAR PAQUIN,
In the Office of the Librarian of Congress. All
rights reserved.

PERSONNAGES DU 1^{ER} ACTE :

PIERRE (un canadien),.....
ESPRIT-VOYAGEUR, }
OISEAU-ROI, } sauvages.....
LE JONGLEUR, }
MAUVAIS-ESPRIT, }
MESTNAPEO, }
ESPRIT-ERRANT, }
ANSUK, }
WAPISTAN, } sauvagesses.....
OTCHIMASKUEO, }
RIEL (le grand Patriote martyr),.....
SCOTT (le bandit.).....
AMBROISE LÉPINE, }
GOULET, } métis français...
PARISIEN, }
PÈRE ANDRÉ (missionnaire.).....
DR. SCHULTZ.....
DENNIS.....
UN JEUNE MÉTIS.....
LE PRÉSIDENT de la Cour Martiale.....
Quelques soldats armés.....

[The page contains extremely faint and illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document. The text is scattered across the page and cannot be transcribed.]

8

RIEL

ACTE IER

MŒURS DES SAUVAGES, LEUR CONVERSION AU CATHOLICISME. CAUSES ET PRINCIPAUX APERCUS DU SOULÈVEMENT DE 1869-70, FAUSSEMENT APPELÉ INSURRECTION OU RÉBELLION.

(Au lever du rideau, un tableau représentant bois et prairies ; une douzaine de sauvages assis sur le plancher, les uns paraissant dormir, d'autres fumant, d'autres mangeant, d'autres regardant en haut avec un air indifférent ; trois sauvagesses, dont l'une paraîtra laver, l'autre faire la cuisine, l'autre s'occuper de sa toilette ; un canadien, ami des sauvages, faisant semblant d'entrer.)

SCENE I.

OISEAU-ROI, ESPRIT-VOYAGEUR, LE JONGLEUR, PIERRE, WAPISTAN (marte), ANSUK (loutre), OTCHIMASKUEO (reine).

PIERRE (*faisant semblant d'entrer*).—Tiens ! Vous v'la encore après faire les paresseux !. . et vos femmes . . . elles travaillent tant qu'elles peuvent, font tout l'ouvrage ! Eh !. . mon Dieu, c'est ben toujours vous autres.

OISEAU-ROI.—Ben Pierre ! As-tu des nouvelles aujourd'hui ?

PIERRE.—Oui !... une bonne...

OISEAU-ROI.—Quoi donc ?

PIERRE.—Eh ben ! une chose que vous ne savez pas, c'est que là-bas on dit que vous êtes des rangés-bon-t'emps.

OISEAU-ROI.—N'importe que ça les dérange ! ... nous, ça fait notre affaire, ça nous arrange.

Et pis ça t'arrange-ti, ça Pierre ?

PIERRE.—Il faut ben... d'ailleurs vous savez ben que je suis votre ami, et que je suis content quand vous l'êtes tous ensemble, comme à c'te heure. Ecoutez !... j'ai une autre nouvelle.

OISEAU-ROI.—Eh ben !

PIERRE.—C'est une grande peur que j'ai eue, ce matin, lorsque je passais à la tête du grand rapide, là-bas.

OISEAU-ROI.—Oui ! c'est du nouveau... nous avoir jamais peur. Mais qu'est-ce qui t'a fait peur ?

PIERRE.—J'ai vu toutes ces provisions que vous avez laissées là-bas, et je me suis dit : pour-quoi ont-ils laissé cela là ? ben certain que ça va être volé ! et j'ai eu peur qu'en effet ce malheur vous arrive, et j'ai encore peur.

OISEAU-ROI.—Ah ben, par exemple, tais-toi, Pierre... Vraiment tu ne connais pas une chose.

PIERRE.—Quoi ce que c'est ?

OISEAU-ROI.—Sais-tu pourquoi nous pas avoir de troubles là-dessus ?

PIERRE.—C'est ce que je veux savoir.

OISEAU-ROI.—Eh ben ! dans cette place-là, il ne passe que des sauvages, jamais on n'y voit

de blancs, excepté toi qui nous as toujours paru bon garçon.

PIERRE.—Beau compliment pour les blancs !

OISEAU-ROI.—En effette, ce sont eux qui nous volent et qui font toutes sortes de mauvaises choses que nous ne connaissons pas.

PIERRE.—T'as ben raison, Oiseau-Roi.

WAPISTAN (*pendant le dialogue précédent, elle aura été occupée à laver. Elle court vers Mauvais Esprit, qui fume*).— Hé !... Mauvais-Esprit, (*Elle le pousse, et il continue à fumer comme si rien n'était*), viens donc aider à moi à retordre ce linge-là, moi être ben fatiguée, moi n'en peut plus. (*Les regardant tous*) vous êtes ben chanceux, vivre comme ça.

MAUVAIS-ESPRIT.—Wapistan, viens pas me tanner, hen !... (*Il continue à fumer.*)

ANSUK (*faisant sa toilette*).—Otchimaskueo... as-tu quelque chose à donner à moi pour manger?... j'ai faim !

OTCHIMASKUEO.—Ansuk, si t'as tant faim, pourquoi ne te mets-tu pas en-train de m'aider. (*Elle aperçoit des gibiers venir, elle saute vers Esprit-Voyageur, qui fait le dormeur, et elle le pousse.*) Eh ! Esprit-Voyageur... de gros t'oiseaux viennent de là-bas !... vite ton fusil !... vite les tirer. Dépêche-toi donc, paresseux, ... oh ! qu'on va faire quette chose de bon à manger !..

ESPRIT-VOYAGEUR (*faisant semblant de se réveiller*).—Laisse-les donc aller.. on vain de ben manger là !.. On a ti encore pour demain ? Si alors pas assez, eh ben ! nous irons à la chasse.. C'est bon dormir hen !.. (*Il fait encore semblant de dormir.*)

PIERRE.—Ah ! Ah ! Ah !... mais c'est-ti vrai que vous laissez tous passer cette chance-là ?

OISEAU-ROI.—Cela ne fait rien !... Dans les temps durs, on est ben accoutumé à la misère. Les blancs qu'Ottouais envoient icitte sont loin, allez, de nous donner le strict nécessaire.

PIERRE.—Ils doivent vous nourrir comme il faut.

OISEAU-ROI.—Au contraire, c'est du bœuf pourri, du pain noir et *mouzi* qu'ils nous donnent pour que nous ne crevions pas de faim.

ESPRIT-VOYAGEUR (*se réveillant*).—C'est pas encore toute !... nous trouvons qu'il est ben dur d'avoir du tabac.

MAUVAIS-ESPRIT.—Et pis !... comme c'est difficile aussi d'avoir l'eau de feu !... hou... le whisky.

ESPRIT-VOYAGEUR.—Oh ! toi, pas parler à moi de bouisky, ... moi avoir la gorge sèche !... c'est si bon !

LE JONGLEUR (*il se frappe le bras, il dit qu'il appelle le Matshimanitou (le mauvais-esprit) ; il produit un certain son avec sa bouche et affirme que Matshimanitou lui apparaît.*)

TOUS LES AUTRES SAUVAGES (*remplis de frayeur*).
—Qu'il nous tue pas ! Oh ! qu'il nous tue pas ! prenez garde !

LE JONGLEUR (*paraissant mystérieux*).—Wapistan, croyez-moi, Matshimanitou me dit de vous dire que vous devriez aller chercher dans le lac, là-bas, un peu d'eau et en boire, pour vous guérir, si demain vous êtes malade à cause de la dure journée que vous faites aujourd'hui. Matshimanitou me dit de vous dire, à tous vous autres, qu'il va arriver un malheur à notre chef et que les blancs vont nous causer ben des misères.

PIERRE (*se tournant comme pour parler à l'auditoire seul*).—Mon Dieu ! qu'ils sont bêtes ! ils croient tout ça ; et quand ça s'adonne ils croient ces folies encore ben plus fort ! (*Il sort.*)

SCENE II.

LES MÊMES, à part Pierre.

(Le chef, Mestnapeo entre habillé comme le sont les chefs des tribus sauvages.)

MESTNAPEO (*grand homme*).—Mes braves, ... remerciez le grand Manitou pour m'avoir préservé d'un grand malheur. Je suis content de me trouver encore au milieu de vous. Vos enfants que vous aimez, j'espère qu'ils n'ont pas souffert de la faim !

OISEAU-ROI.—On s'est pas forcé, mais ça ben été. Quel malheur donc vous a poursuivi, chef ?

Eh bien ! Une branche bien grosse d'un arbre a tombé à deux pouces de moi, pendant que je m'avançais tranquillement sur ma route.

LE JONGLEUR.—Je vous l'avais ben dit.

OISEAU-ROI.—Vive le Manitou, parce que vous êtes encore vivant.

MESTNAPEO.—J'ai une chose agréable à vous annoncer, maintenant.

OISEAU-ROI.—Est-ce vrai ?

MESTNAPEO.—Vous savez que les officiers en habit rouge n'ont pas la permission de nous vendre ou de nous donner des boissons fortes...

ESPRIT-VOYAGEUR.—Quoi, on va avoir du bouisky !...

MESTNAPEO.—Ecoutez !... En échange de tous ces terrains riches, là-bas, où nous étions la

semaine dernière, j'ai reçu d'un officier du gouvernement canadien une bonne quantité de lard, de farine et plusieurs gallons de whisky.

ESPRIT-VOYAGEUR.—Vive notre chef Mestna-peo !... Brovo !... vive le bouisky ! pas besoin d'autres choses.

MESTNAPEO.—Mes amis, puisque nous l'avons, cette eau de feu, nous allons tous en boire et nous réjouir. Mais je viens d'ouvrir les yeux sur des jours sombres qui approchent ! ce sont des jours d'afflictions !...

ESPRIT-VOYAGEUR.—Ah !... n'importe.. vite le bouisky !.. moi peut plus avaler tant j'ai la gorge sèche.

MESTNAPEO.—Je viens de comprendre que ces officiers envoyés du Canada sont des malfaiteurs ; ils sont ici pour notre ruine, et nous, pour le plaisir de boire du whisky, nous allons mettre des bornes à notre liberté. Avant longtemps nous serons refoulés dans le fond des forêts, bientôt les métis fuiront poursuivis par toutes sortes de fléaux ; plusieurs d'entre eux mourront sous le couteau de tous ces gens qui parlent l'anglais. J'ai appris avec bonheur que le brave Riel a déjà jeté un cri d'alarme, dont les échos retentissent jusque dans les profondeurs de nos bois. Avant d'aller nous amuser, prions le Manitou, pour qu'il nous conserve Riel *(alors lamentations, toutes sortes de mouvements, de contorsions, etc.*

SCENE III.

LES MÊMES ET LE PÈRE ANDRÉ.

(Il apparaîtra en avant du théâtre, aussitôt que les sauvages précédents commenceront à se lamenter, les

regardera faire à peu près une minute et se tournera du côté de l'audience.)

PÈRE ANDRÉ.—Quel pitié de voir de nos semblables plongés dans ces ténèbres d'ignorance et d'idolâtrie ! Eux créés et mis au monde, comme nous, pour connaître Dieu, l'aimer et le servir ? ... J'irai, mon Dieu, et, par le secours de notre grâce, j'ouvrirai à la lumière les yeux de ces pauvres infidèles. Seigneur, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel, délivrez-nous du mal et attirez-nous tous vers vous ! *(Se laisse voir par le chef, qui le reçoit poliment).*

MESTNAPEO.—Vous devez être l'homme de bien dont on me parle souvent.

PÈRE ANDRÉ.—Je suis le Père André, et je suis très heureux de vous connaître.

MESTNAPEO.—Soyez avec nous, acceptez cette pipe et fumons le calumet de la paix. *(Alors les sauvages en rond autour du missionnaire et du chef, et assis à terre.)*

PÈRE ANDRÉ *(prend le calumet et fume une touche)*.—Je trouve votre tabac bien bon *(puis il passe la pipe au chef qui tire une touche et donne ensuite le calumet aux sauvages qui tous fument chacun son tour)*.—Permettez-moi de vous dire, braves amis que sur cette terre nous ne pouvons rien trouver qui puisse nous rassasier complètement. Il faut à notre cœur quelque chose qui s'appelle l'Infini : cet être infini, c'est Dieu, le créateur du ciel et de la terre. C'est lui qui nous a donné la vie, nous permet de respirer à chaque instant, nous donne notre pain quotidien, nous oblige à nous aimer les uns et les autres, nous défend de faire du mal à notre prochain ; c'est

lui qui nous enseigne comment le connaître et le servir pour avoir le bonheur de le voir, toute l'éternité, après notre mort.

MESTNAPEO.—Où est-il ce grand Esprit-là ?

PÈRE ANDRÉ.—Il est partout et remplit le ciel et la terre !

MESTNAPEO.—Nous avons notre Manitou pour notre maître.

PÈRE ANDRÉ.—Chef, ce manitou n'est pas le Maître absolu, que vous devez adorer. C'est le démon, le chef de tous ceux qui se sont révoltés, dans le ciel, et que le Tout-Puissant a précipités dans les flammes de l'enfer. Ce sont tous ces mauvais esprits qui, pour se venger, font tomber, depuis le commencement du monde, tant de malheureux égarés dans les profondeurs brûlantes des abîmes éternels. Ce sont eux qui vous tiennent dans l'erreur et vous font marcher dans le chemin aboutissant à ce gouffre épouvantable où ils brûlent toujours avec ceux qu'ils ont perdus, toujours avec ceux qu'ils entraînent encore à leur suite; où ils brûleront toujours avec ceux qu'ils égarent dans l'avenir.

Mais le bon Dieu nous a envoyé Jésus-Christ, son fils, pour nous éclairer, pour nous mettre en état d'éviter tous les pièges que les damnés nous dressent à chaque instant; il nous a envoyé ce Sauveur pour nous fournir tous les moyens de nous sauver, si nous voulons en profiter. Comme un des envoyés de ce Sauveur plein de miséricorde, je viens aujourd'hui vous apporter la nouvelle de votre rédemption.

MESTNAPEO.—C'est bien, oh homme de bien ! ... Il vient ici d'autres gens que ceux qui sont en robe noire. Ils nous enseignent leur religion,

qui nous paraît sans vie, qui nous a l'air d'un corps sans âme, qui ne nous touche pas du tout. Mais, vous autres, vous nous mettez comme sur un ressort qui nous enlève là-haut vers ce grand Maître dont vous nous parlez. Vive votre Dieu ! Nous voulons vous écouter et vous suivre. Que votre Dieu éloigne de notre tribu tous les maux qui la menacent ! Maintenant qu'allez-vous faire de nous ?

PÈRE ANDRÉ.—Je vais vous préparer à recevoir le baptême qui vous fera naître à la vie des enfants de Dieu. Alors vous ne vous sentirez plus les mêmes.

ESPRIT-VOYAGEUR.—Mais avant, on va aller boire notre bouisky !...

PÈRE ANDRÉ.—Écoutez-moi ; repoussez cet ennemi-là. Suivez-moi, et vous allez devenir plus forts, pour lutter contre le mal !... notre religion fait des hommes et des saints.

ESPRIT-VOYAGEUR.—Je me meurs, chef, je ne peux plus souffler, je veux du bouisky. Où est-il ? Est-il en cruche ? S'il est dans des barils, allons les voir, puis on mettra ce bon bouisky dans chacune de nos cruches... la mienne est prête ; (*montrant sa bouche*) il n'y a rien dedans ; ensuite je me ferai baptiser ! N'est-ce pas, la robe noire ?... secourez-moi.

PÈRE ANDRÉ.—Sans la mortification, on ne peut être aimé du bon Dieu. Allons, Esprit-Voyageur, buvez de l'eau, et ne buvez jamais cette eau de feu, car vous en mourrez.

(*Ils sortent tous, à la suite du chef et du missionnaire, excepté Esprit-Voyageur.*)

SCÈNE IV.

ESPRIT-VOYAGEUR *seul.*

(*Il marche, se retire en arrière, fait semblant de ne pas être vu des autres qui sortent.*)—Je l'aime bien, cette robe noire-là... c'est un si bon homme... il a l'air si respectable!.. je pense bien qu'il dit la vérité; ça sent bon dans tous les cas, tout ce qu'il dit; mais j'ai cette odeur de bouisky dans le nez, qui fait affreusement souffrir mon gosier. Ah!... je vais me rendre aux barils, qui ne sont pas loin, et, pas si bête, je vais prendre une ribote, qui s'appelle... (*Il s'arrête tout à coup en apercevant Goulet et Parisien qui entrent.*)

SCÈNE V.

ESPRIT-VOYAGEUR, GOULET, PARISIEN.

GOULET (*en entrant*).—Allons! Allons, voilà bien Esprit-Voyageur. On le voit partout, ce gaillard-là.

ESPRIT-VOYAGEUR.—Eh oui!... jusque dans les barils de whisky.

GOULET.—C'est une bien bonne liqueur, pour en tuer plusieurs. Nous ne sommes pas en train de badiner, pour le moment.

ESPRIT-VOYAGEUR.—Non!... vous verrez tout à l'heure que je vous mètrai bien en train.

GOULET.—Ca dépendra... Ecoute; Parisien, parlons sérieusement. Si tous ces étrangers.

pleins de haine contre nous, ne s'introduisaient pas au milieu de nos frères métis, combien nous serions heureux dans notre immense pays !

PARISIEN. — C'est bien vrai !... Que de plaisirs nous donnent nos belles forêts remplies de tant de sortes d'oiseaux et d'animaux !

GOULET. — Oui ! tous ces animaux à fourrures, comme la loutre, le castor, l'hermine, la marte, nous permettent de réaliser des revenus qui nous aident à faire face aux misères de la vie.

PARISIEN. — Toutes ces verdoyantes prairies où courent encore des buffles, où nous respirons un air si pur, et où nous avons tant de liberté, tous nos saints missionnaires avec leurs crucifix, leurs églises, leurs autels, leurs chants, leurs touchantes cérémonies religieuses, combien toutes ces choses nous font trouver la vie douce et agréable ! Sans compter tout cela, il nous est permis de choisir les terres que nous voulons cultiver. N'est-ce pas vrai que nous sommes à même d'avoir toutes sortes de satisfactions ?

GOULET. — Je l'avoue bien, et nous devons en remercier la divine Providence. Mais lorsque je vois tous ces étrangers profaner nos prairies vierges, dont ils ont l'audace de se considérer comme les maîtres, lorsque je regarde ces immigrants du Haut-Canada qui se croient plus intelligents et plus forts que nous et qui n'hésitent pas de nous maltraiter de la façon la plus révoltante, je ne peux m'empêcher de penser que nous ne serons pas longtemps heureux.

PARISIEN. — Goulet, il n'y a pas à se dissimuler !... ces gens-là se conduisent si mal par rapport à nous, ils affichent une arrogance si opposée à la paisible possession de nos propriétés,

que foncièrement nous achevons les beaux jours de notre existence.

ESPRIT-VOYAGEUR. — C'est bon pour vous autres ! . . . Vous nous *maganez* trop des fois, vous ne tenez pas assez à ce que nous restions avec vous autres.

4
GOULET. — Allons, Esprit-Voyageur, tu es réellement parti sur le train de radoter aujourd'hui. Pourquoi êtes-vous tous ensemble si paresseux ? Vous ne voulez que la chasse ; et, encore, quand vous avez de quoi vous nourrir pour une journée, vous ne pensez pas au lendemain. Vous êtes trop fainéants pour vivre avec nous autres. Lorsque vous avez sous vos pieds un sol si riche, pourquoi n'en prenez-vous pas, comme nous, une certaine étendue pour y travailler et vous faire un bon petit *chez-vous* ? C'est ainsi que font les hommes de cœur. Vous ne cherchez que les bois et vous ne vous y plaisez qu'à dormir à l'ombre des arbres. C'est bien ! allez et restez-y ! Nous écoutons nos missionnaires. Nous nous faisons baptiser d'abord, nous tâchons ensuite de cultiver et d'améliorer les terres que nous nous choisissons. C'est ainsi que nous formons des paroisses, des villages, des villes, dominés par le clocher de nos temples ; oui, c'est ainsi que nous nous agrandissons et que nous nous mettons au rang des nations civilisées.

ESPRIT-VOYAGEUR. — Vous parlez ben pour un méti . . . Mais, avant que les blancs nous chassent tous, je me rendrai auprès des barils qui sont là-bas, et soyez sûrs que je les viderai avant de partir.

GOULET. — Continue encore sur le ton de plai-

santer, si tu veux, Esprit-Voyageur. Mais saches que tous nos persécuteurs ne nous feront pas comme cela désertier nos foyers et abandonner notre patrie pour la défense desquels nous avons encore assez de cœur. De plus, n'avons-nous pas des frères instruits qui sauront anéantir tous les mauvais plans de tous ces étrangers venus de la province d'Ontario. Il ne faut pas oublier le brave Riel qui saura imposer le respect de nos propriétés à tous ces brigands, dont les actions paraissent avoir la plus grande perversité. Ce chevaleresque compatriote n'est pas un homme de paille. Il sera avant longtemps le chef des métis de la Rivière-Rouge ! Lui, prendra en main la cause du droit et de la justice ! Lui nous défendra ! Tous ces méchants-là s'en iront bien, je vous en assure.

ESPRIT-VOYAGEUR.—Arrangez-vous, comme vous voudrez. Moi, essayer à prendre un *bon coup*, s'il y a moyen, puis ensuite aller à la chasse, et après dormir. (*Il sort.*)

SCENE VI.

GOULET, PARISIEN, RIEL ET AMBROÏSE LÉPINÉ.

RIEL.—Vous voilà, mes bons amis ! D'où venez-vous donc ? Etes-vous bien avancés dans les travaux de vos champs.

GOULET.—Nos travaux vont bien jusqu'aujourd'hui. Mais, écoutez, Riel, le découragement semble s'emparer de presque toute la colonie des métis français. Il faut que vous les rassuriez, Vous êtes notre homme. Depuis plusieurs

années, ils ont bien vu, comme nous, le petit groupe d'émigrants d'Ontario se conduire bien mal à l'égard de la compagnie de la Baie d'Hudson et des métis canadiens-français. Il n'y a pas longtemps, plein d'indignation, vous nous avez fait voir la haine implacable que ce groupe d'émigrés anglais portent contre nos lois, nos mœurs, notre croyance et nos zélés missionnaires. Ces beaux messieurs, nous disiez-vous, arrivent ici comme chez eux, ne voulant pas tenir compte de la compagnie de la Baie d'Hudson parce qu'elle ne leur convient pas, et se montrant incapables de nous endurer parce que nous sommes catholiques et de sang français. Le North-Wester nous en fournit bien la preuve : ce journal, lu et supporté par toutes ces têtes chaudes-là, et dans lequel écrit le fanatique Dr. Schultz, débite toutes sortes d'insultes contre les métis, nos frères, contre nous tous. Cela n'a pas empêché que tous nos compatriotes les ont endurés avec la plus grande patience jusqu'aujourd'hui !

RIEL.—C'est ainsi qu'il faut faire, parce que nous sommes de véritables chrétiens. C'est le creuset de la souffrance qui nous rend bons, justes et réellement grands.

GOULET.—C'est vrai, Riel. Mais ce qui nous fait craindre plus que jamais, c'est de voir comme ce parti d'arpenteurs fait cause commune avec ce Schultz et tous ses amis. J'entends partout dire que tous ces habits rouges d'Ontario, de concert avec tous ceux qui nous haïssent, se proposent de diriger contre nous les plus effrayantes persécutions. Nos frères les métis sentent le besoin de s'organiser et de se mettre en état de

défense ; et ils se découragent en voyant que personne ne se montre en avant, pourtant il n'y a pas de doute qu'unis comme un seul homme, nous pouvons chasser du bout du pied tous ces intrus dont la mine et la manière d'agir sont si choquantes et si insupportables.

RIEL.—Goulet, j'ai découvert le dessein pervers que nourrissent, depuis un certain nombre d'années, tous ces émigrants et tous ces arpenteurs d'Ontario. Tous, ils ont la même idée, les mêmes intentions ; tous, ils veulent nous exterminer ou nous chasser de nos maisons. Ces étrangers sont des envahisseurs pleins d'hypocrisie et d'audace. Au nom d'un gouvernement sans droit sur notre pays, ils se constituent en autorité contre nos privilèges, notre liberté, l'ordre établi qui nous garantit ce que nous avons de plus cher. Oui, je le répète, avec cette prétendue autorité, ils veulent se faire les spoliateurs de nos biens, les démolisseurs de nos autels et les exterminateurs de notre race. Voilà les projets sataniques que tous ces ambitieux criminels commencent déjà à mettre à exécution.

GOULET.—Ce serait affreusement pénible, si après avoir tant forcé, tant sué pour défricher et améliorer nos terres, tous ces nouveaux-venus avaient la prétention de nous les enlever au nom d'un gouvernement voleur.

RIEL.—Goulet, n'êtes-vous pas plus brave que cela ? Que nos paisibles compatriotes ne se laissent pas abandonner au découragement, parce que ces belles provinces souriraient à l'envie, à la jalousie, à l'ambition, à la canaille. Quand bien même nos magnifiques prairies et nos riches

forêts auraient pour les méchants des charmes irrésistibles, cela ne veut pas dire qu'ils n'auraient qu'à tendre la main pour les avoir. Ne sommes-nous pas capables de leur faire lâcher prise ?

LÉPINE (AMBROISE).—Vous avez raison, Riel ! Vous nous faites la lumière devant ces noirs complots que tous ces canadiens anglais trament dans l'ombre pour nous faire disparaître. Déjà leurs conspirations diaboliques pèsent sur nous d'une manière à nous causer bien des déboires et bien des appréhensions. Au milieu des actes les plus révoltants, ils ne se gênent pas de dire qu'avant longtemps, ils vont rosser et balayer tous les colons catholiques et d'origine française.

RIEL.—Oui ! mais encore une fois, nous ne les laisserons pas faire sans leur offrir la résistance d'un sang français. Autrement ces anglais et ces orangistes sans foi ni principes, entraînés par l'appât des richesses naturelles de notre sol, des ressources immenses que renferme notre pays au point de vue industriel et commercial, et sous l'impulsion de la haine des sectes contre la religion catholique, chercheraient à nous anéantir ou à nous reculer de plus en plus dans les forêts jusqu'à ce que nous périssons de froid, de toutes sortes de privations, ou jusqu'à ce que nous nous en allions nous noyer sur les bords de la mer Glaciale ou du Pacifique. Car plus le diable en a, plus il veut en avoir. Nous ne pourrions jamais trouver de places, d'endroits, de cantons qu'ils ne convoitieraient pas et ne chercheraient pas à avoir par les moyens les plus malhonnêtes et les plus honteux !.. Voilà le doux rêve de tous ces rapaces, dangereux comme

des vampires, qui se sont échappés de la province d'Ontario ! J'ai sondé toute la profondeur des projets les plus iniques et les plus exécrables, qu'ils entretiennent dans leurs esprits comme des scélérats. J'ai vu qu'ils sont soudoyés par un gouvernement dominé par la secte orangiste, et qu'ils servent d'instruments à tous les spéculateurs, à tous les contracteurs fanatiques d'Ontario et d'ailleurs, qui voudraient arriver à la réalisation des spoliations les plus infâmes, et créer ainsi une terre anglaise, une autre province d'Ontario par sa langue, sa croyance et ses institutions. Il n'y a que des anglais orangistes pour commettre de telles abominations en plein dix-neuvième siècle !

LÉPINE.—Oui ! les pires hommes que l'on puisse rencontrer sur la terre ! Avec eux il faut maudire le Christ et marcher dans le sang de nos frères ! secte fanatique ! secte sanguinaire ! secte francophobe surtout !

RIEL.—Mes chers amis, il importe avant tout de relever le courage de nos compatriotes. Accomplissons des actes d'héroïsme pour leur montrer que nous pourrions toujours neutraliser les intentions criminelles que tous ces aventuriers d'Ontario nourrissent contre nos brillantes destinées. De plus, allons de suite nous rendre compte de toutes les opérations des arpenteurs du gouvernement canadien et réduisons à néant toutes leurs iniques prétentions. *(Ils sortent tous.)*

SCENE VII.

(Pendant que les personnages précédents sortent par un côté, on enlève le tableau antérieur pour un autre plus au fond du théâtre et qui présente une forêt. En même

temps, des sauvages au nombre d'une douzaine et quelques sauvagesses entrent en criant, chantant, dansant, etc.)

ESPRIT-VOYAGEUR.—Nous sommes des hommes nous autres ! Oui !.. nous sommes des hommes (*se frappant la poitrine*), nous ne sommes pas des poltrons, nous n'avons pas peur d'aller en guerre. (*Alors on se met à danser autour d'un feu, et Espt. Voy. chante : Napewinam nilan, nilan napewinam. (Tous ensemble) : Napewinam nilan, nilan napewinam (bis). (Ensuite, les sauvagesses chantent : Eskeuwinam nilan, nilan Eskeuwinam (bis). Enfin ils sortent tous tambour battant, excepté Esprit-Voyageur.*

SCENE VIII.

ESPRIT-VOYAGEUR. « seul ».

(*Pendant que les précédents sortent, il fait semblant d'entendre venir et de voir des officiers en habit rouge, et se tourne du côté de l'auditoire*) : Oh !.. la curiosité m'emporte... il faut que je sache ce qu'ils viennent faire ici et ce qu'ils vont dire. (*Il se cache sur un des côtés du théâtre.*)

DU. SCHULTZ. (*entre seul, il marche, fâché*).— Je ne peux plus contenir mon indignation ! Ah les gueux de métis français !.. Ah !.. mon serpent de Riel... Comment !.. ils viennent de former un gouvernement provisoire !... Ah ! ce maudit Riel va nous donner du fil à retordre... je le vois bien... car il paraît que son gouvernement est approuvé par le gouverneur McTavish, reconnu par Lord Granville du parlement

impérial, et que les autorités canadiennes, ayant reçu l'ordre d'Angleterre de traiter avec lui, vont être obligées de le considérer comme légitime. Ah ! ça va mal (*il marche vite*). Pourtant ce damné de Riel et les siens n'auront pas le dessus.

SCENE IX.

LES DEUX PRÉCÉDENTS “*Dennis entre*”.

DENNIS.—Allons, allons, docteur !... vous êtes bien de mauvaise humeur ! qu'avez-vous donc sur les nerfs ?

DR. SCHULTZ.—Riel, tonnerre !

DENNIS.—Riel contre nous ! oubliez-vous que nous sommes la race supérieure ?

DR. SCHULTZ.—Si incontestablement, qu'il importe d'avoir recours aux moyens les plus extrêmes pour éloigner de nous toutes ces bandes d'indiens et tous ces métis catholiques et de race française, qui ne sont que des lâches et des ignorants ! Que nous reste-t-il à faire pour nous rendre maîtres enfin de tout le Nord-Ouest ? Vous connaissez les événements du jour ?

DENNIS.—Je sais que tous les métis sont très excités, depuis que la compagnie de la Baie d'Hudson a transféré tout le Nord-Ouest à la Puissance du Canada. Ils disent qu'ils ont été vendus et achetés comme du bétail, et sont en fureur. De plus, sur l'avis et le consentement du gouverneur McTavish, Riel a organisé un gouvernement temporaire, dont tous les membres ont été élus à l'unanimité par une convention de 40 députés, 20 d'origine anglaise, 20 de sang français.

DR. SCHULTZ.—Et Riel en est le président !!

DENNIS.—C'est le cas, mais cela ne fait rien à l'affaire.

DR. SCHULTZ.—Je ne peux m'expliquer comment il se fait qu'un catholique comme lui occupe une telle place dans un gouvernement quelconque. Ce qui me choque souverainement c'est de voir que la plupart des membres de ce nouveau gouvernement sont des métis anglais.

DENNIS.—Eh bien ! pas de mal à cela !

DR. SCHULTZ.—Et ce document qu'ils appellent liste de leurs Droits et qu'ils viennent d'envoyer à Ottawa, qu'en dites-vous ?

DENNIS.—Ce n'est toujours pas le canon Gatling !

DR. SCHULTZ.—Non ; mais écoutez !.. Dans ce document ils ont eu bien soin d'exposer clairement tous les droits de la nation métisse et les conditions de l'entrée de cette province dans la Confédération canadienne. De plus, ils se proposent d'envoyer des délégués à Ottawa pour s'entendre amicalement de part et d'autre, par rapport à ces droits et conditions dont la garantie seule les fera consentir à l'annexion de ce pays à la Confédération. Le gouvernement fédéral pourrait avoir la faiblesse d'accéder à leurs demandes et faire justice à leurs réclamations. Ils soutiennent que la transaction faite entre la compagnie de la Baie d'Hudson et le gouvernement canadien est une insulte à leur nationalité, est une violation du droit des gens, et qu'elle ne les oblige pas à se livrer comme un lot d'animaux vivants. Ils affirment qu'ils sont un peuple sur lequel tombent les rayons du soleil de la civilisation. Ils proclament que le gouvernement

d'Ottawa n'a pas plus de droit sur eux que le roi de Chine.

DENNIS. — Tout cela ne m'effraie pas.

DR. SCHULTZ. — Pourtant qu'en serait-il de notre parti, si le Cabinet d'Ottawa écoutait leurs prétentions ? Qu'en serait-il de la proclamation du gouverneur McDougall et de la commission incendiaire dont il nous a chargés ? Il me semble que nous reculerions beaucoup au lieu d'avancer. C'est cette perspective qui m'irrite et me met hors de moi-même.

DENNIS. — Docteur, est-ce que réellement votre bravoure s'évanouirait ainsi devant une poignée de métis insurgés et absolument incapables d'entraîner les ministres d'Ottawa dans les faiblesses que vous appréhendez ? Vous faites-vous ainsi illusion sur les dispositions du gouvernement de la Puissance ? N'avez-vous pas assez de preuve que, comme nous, il veut l'extinction de la race française dans le Nord-Ouest et l'accaparement de tout cet immense territoire ? Perdez-vous de vue que nos amis, les orangistes, tiennent le pouvoir à Ottawa ? Dans le fait qu'il nous envoie le gouverneur McDougall, ne constatez-vous pas la preuve consolante que nous sommes déjà les vainqueurs et les maîtres sur les bords de la Rivière-Rouge et partout dans ces vastes régions pleines de fécondité ? Maintenant que nous sommes ici les représentants de l'autorité, que nous sommes chargés de mettre tout à feu et à sang là où nous rencontrerons des rebelles, qu'avons-nous à craindre ? Depuis plusieurs années à venir jusqu'aujourd'hui, nous avons eu de grandes difficultés à surmonter, nous avons eu de sérieux problèmes à résoudre, et néan-

moins n'avons-nous pas réussi ? Tous ces métis, la honte de la civilisation, ont bien été obligés de subir toutes les paroles dures que vous leur avez adressées par la voie de votre journal. Considérant que le Nord-Ouest serait mieux exploité par la race anglaise, Thomas Spence a organisé, l'année dernière, un gouvernement provisoire et arboré le drapeau de la république. N'est-ce pas un magnifique coup d'Etat ? Former un gouvernement démocratique au défi du gouvernement légitime du Nord-Ouest, et en contravention à l'allégeance due à la Reine d'Angleterre ? M. Walter Robert Bowan, qui vous a succédé dans la rédaction du North-Western, ne continue-t-il pas à adresser aux métis français catholiques des choses qui ne sont pas des compliments ? N'avons-nous pas réussi à arpenter des terrains dont les métis se considèrent les propriétaires ? Vous, Dr. Schultz, ne vous êtes-vous pas emparé, avec M. Snow, chacun un mille carré des meilleures terres qui appartiennent aux métis ? Et moi, ne me suis-je pas accaparé cinq milles carrés des terres les plus fertiles et réclamées par les colons de la Rivière-Rouge ? Des émigrants d'Ontario ne sont-ils pas venus s'établir à la rivière des Ilots-de-Bois, sur des terrains considérés par les métis français comme leurs propriétés ? Ne se sont-ils pas immortalisés là par une témérité, sans exemple dans toutes ces contrées ? Ils ont changé le nom de la rivière aux Ilots-de-Bois en celui de Boyne, comme pour jeter l'insulte à la religion catholique. Après avoir été les auteurs de tels exploits, nous avons cru devoir nous faire appeler *Loyaux* et, partout dans la province d'Ontario, on nous décerne ce beau titre.

DR. SCHULTZ.—C'est vrai ! je sais bien tout cela ? Bravo ! Nous avons là le gage des succès qui nous attendent dans l'avenir !

DENNIS.—En effet ! Qu'ont fait les métis en face de tant de persécutions ? Ils ont poussé leurs cris de protestations et toutes leurs réclamations n'ont abouti qu'à prouver leur impuissance !

DR. SCHULTZ.—Mais oubliez-vous que Riel et sa bande, au nombre de 18, ont eu le courage et la force d'arrêter les opérations de l'arpenteur Webb que vous aviez envoyé à la Pointe-du-Chêne ? Ils ont mis leurs pieds sur les chaînes des arpenteurs et les ont forcés de se retirer.

DENNIS.—C'est parce qu'en prévision d'une telle éventualité j'avais donné à Webb instruction de ne pas résister. Il en aurait été bien autrement, si j'avais voulu fournir à lui et à ses hommes les moyens de pousser plus loin leurs travaux d'arpentage. Ne sont-ce pas autant de triomphes que nous avons remportés contre la nation métisse française et catholique ? En avons-nous eu peur, quand l'enlèvement des plus belles terres l'a poussée à la plus extrême indignation ? Au contraire, nous lui avons affirmé que nous étions les représentants de l'autorité, nous l'avons traitée de rebelle, de révoltée, d'insurgée, et il lui a fallu nous laisser arpenter les terrains occupés par elle !

DR. SCHULTZ.—Dennis, je n'ai jamais nié que la valeur et l'influence de notre parti se soient agrandies considérablement depuis un certain nombre d'années, et les métis connaissent bien les griefs qui les ont portés à tant se plaindre.

DENNIS.—Toutes sortes de persécutions ont

été dirigées contre eux, pour les priver de leurs emplacements et pour leur enlever l'honneur. On nous dit que le souffle empesté de l'immoralité a été déchaîné contre eux, ainsi que contre les sauvages. Ils ont dû dépérir sous l'action délétère de cette immoralité immonde.

DR. SCHULTZ.—Parbleu ! qu'on ait fait subir aux métis toutes sortes de misères et toutes espèces d'infamies, je n'ai pas à sympathiser avec eux. Je ne désire qu'une chose : c'est d'arracher les richesses de ce sol aux métis canadiens-français surtout, qui ne savent ni ne pourront jamais les exploiter comme il faut. Ecoutez, Dennis ! La réflexion sur tout ce que vous venez de me raconter, change mes idées. Poussé par les seides orangistes qui le soutiennent, grâce à l'aplatissement des chefs conservateurs de la province de Québec, le ministère d'Ottawa forcera quand même tout le Nord-Ouest à entrer dans la confédération.

DENNIS.—Certainement ! peu importe au Cabinet, si c'est son droit ou non ! Il faut que l'acquisition d'un aussi grand pays couronne tous les expédients politiques auxquels il est obligé d'avoir recours constamment.

DR. SCHULTZ.—Dans tous les cas, nous avons à nous féliciter pour avoir choisi les meilleurs terrains.

DENNIS.—Oui ! mais il faut bien se l'avouer : les métis ont été réellement traqués comme des bêtes fauves. Victimes de tant d'extorsions, accablés d'insultes et d'outrages, indignés contre la compagnie de la Baie d'Hudson qui les avait livrés pieds et poings liés au Canada, excités au suprême degré lorsqu'en réponse à leurs repré-

sentations et à leurs demandes, la chambre fédérale leur a envoyé 300 carabines, 30,000 cartouches et un lieutenant-gouverneur canadien sans droit sur eux, il n'est pas étonnant qu'ils aient organisé un gouvernement provisoire, qu'ils se soient mis sous les armes en aussi grand nombre, qu'ils se soient emparés de Fort-Garry et qu'ils parlent d'envoyer à Ottawa le Père Ritchot, John Back et Alfred Scott. Mais tout cela ne m'épouvante pas. Ils n'obtiendront rien dans la capitale de la Puissance.

Quant à nous, nous n'avons pas de temps à perdre pour réduire tous ces métis insubordonnés. Nous allons bien les contraindre à venir avec nous acclamer l'arrivée du premier lieutenant-gouverneur. Bien que comme moi vous détestiez les sauvages, prenez encore tous les moyens d'en ranger autant que possible de notre côté. Ce sera autant d'alliés qui nous serviront à soumettre les métis.

DR. SCHULTZ.—J'ai déjà gagné l'alliance des sauvages Chippeways et des Sioux, grâce à l'aide de Shermann et de Monkman.

DENNIS.—Très bien ! quant à moi, j'ai l'amitié des sauvages Swampies ou Muskegon, que j'ai déjà réunis au Fort-de-Pierre. De plus, j'ai envoyé à Webb l'ordre de former quatre compagnies au Portage-de-la-Prairie. Avec le major Boulton comme lieutenant, je prendrai le commandement de toutes ces forces. Vous remonterez la rivière avec tous vos hommes, et notre jonction étant opérée près de Fort-Garry, nous nous emparerons de la cathédrale de l'évêque Taché, nous attaquerons les familles des soldats de Riel pour forcer ces derniers à se débander,

puis enfin nous ferons prisonniers tous les rebelles. Allons, docteur, hâtons-nous ! Réprimons ces troubles ! Rien à craindre du côté du gouvernement fédéral, toujours appuyé par l'orangisme et toujours content des actes de notre loyauté ! Marchons donc contre Riel. A bas la compagnie de la Baie d'Hudson ! A bas l'évêque Taché ! A bas la croix des missionnaires ! A bas les métis catholiques. Vive les anglais ! Vive les orangistes ! Vive McDougall ! (*Ils sortent tous les deux.*)

SCENE X.

(*Esprit-Voyageur seul. Il regarde aller les officiers et paraît indigné, il marche.*)—Ah ! bande de scélérats ! Ah ! les chétis ! les renégats ! les voleurs ! Ah ! je vous connais ben à cte heure. Après nous avoir fait boire beaucoup de whisky, il y a quelque temps, et après nous avoir embêtés avec toutes vos belles promesses, après avoir raconté toutes sortes de mensonges sur le compte de Riel, vous nous avez fait consentir à aller nous battre contre lui, Ah ! mais... c'est que je n'entends plus ça à cte heure ! J'aime la guerre, mais pas contre Riel. Je n'ai pas peur d'aller me battre ! Oh ! non ! pourvu que ce soit contre tous ces habits rouges qui nous trompent pour tout nous ôter et nous laisser ensuite en de mauvais draps. Moi, je suis pour Riel maintenant, moi je ne boirai plus de bouisky, j'écouterai les conseils de la robe noire. Allons, j'entends du bruit (*il écoute*), c'est peut-être des habits rouges qui me cherchent pour m'emmener me battre contre Riel. Oui.. j'ai un plan, je vais me

cacher et ils ne me trouveront pas. (*Il va se cacher, pendant une minute on change de tableau, pour un autre représentant un bois.*)

SCENE XI.

(*Esprit-Voyageur se tiendra caché pas loin. Esprit-Errant entre.*)

ESPRIT-ERRANT.—Pourtant ce doit icite que Esprit-Voyageur se tient caché depuis quelques temps. Si nous avions tous nous autres répondu à l'appel des habits rouges, ben certain qu'ils n'auraient pas été battus et faits prisonniers en si grand nombre. Ah! ben,.. je m'en fiche à cte heure... j'ai laissé le camp de Schultz et me suis sauvé tant que j'ai pu. Esprit-Voyageur es-tu icite? Réponds à moi. (*Il fait semblant de chercher.*)

ESPRIT-VOYAGEUR (*il se montre*).—C'est toi Esprit-Errant! pas mort, moi, comme tu vois. Aussi j'ai tiré comme un bon.

ESPRIT-ERRANT.—Tais-toi, menteur!... On a tiré un peu sur les soldats de Riel, on ne s'est presque pas battu; Riel et les siens ont eu la victoire de suite et ont pris beaucoup de prisonniers; ben certain que tu n'étais pas avec nous autres (*tout à coup un métis entre.*)

SCENE XII.

LES DEUX PRÉCÉDENTS ET UN MÉTIS.

UN MÉTIS (*il entre vite*).—Maintenant, vous autres, prenez garde! Vous avez cru faire un bon

coup en vous rangeant du côté des habits rouges !
Vous n'avez rien gagné !

ESPRIT-VOYAGEUR.—Je ne suis pas aller là,
pan tout ! j'ai resté icite !

ESPRIT-ERRANT.—Pas vrai, toi venir me dire
avoir tiré ben gros contre les soldats de Riel.

ESPRIT-VOYAGEUR.—Eh ben ! moi, à mon tour,
te dire pas vrai ? . . toi venir me dire que tu n'as
pas vu moi là-bas tirer—chique.

UN MÉTIS.—Écoutez ! cessez cette chicane qui
m'ennuie. Je vous avertis de faire attention à vous
autres. C'est mieux de vous en allez dans le fond
du bois. Dans le moment, si je voulais, je pour-
rais vous mettre en charpie ! . . Mais j'ai pitié de
vous autres ! . . (*Les sauvages font des menaces.*)
Ne faites pas de menaces, et apprenez qui je suis.
 Vos habits rouges, au commencement, m'ont
pris comme prisonnier. Je me suis défendu
comme un lion, pour me débarrasser d'eux, et
j'ai tant fait des pieds et des mains que j'ai pu
m'enfuir. Alors ils m'ont poursuivi pour me
tuer. Mais je leur ai riposté si courageusement
qu'une de mes balles a flambé la cervelle à
Sutherland, un jeune métis écossais plein de
valeur. Pensez-vous maintenant que je serais
effrayé de vos menaces ?

ESPRIT-ERRANT.—Vous êtes un brave, nous
sommes à vos ordres.

UN MÉTIS.—Allez dire à tous ceux que vous
rencontrerez que Riel leur ordonne de se tenir
tranquilles, de ne plus écouter les perfides con-
seils des habits rouges. Allez leur apprendre
que les soldats de Riel ont amené comme prison-
niers le major Boulton avec 48 de ces hommes.
(*Esprit-Errant et Esprit-Voyageur sortent.*)

SCÈNE XIII.

UN MÉTIS (*il marche*). — Quel massacre effrayant auquel le major Boulton s'est exposé avec sa bande d'extravagants ! Le projet barbare qu'ils tentèrent de mettre à exécution, a été déjoué par les soldats de Riel qui eurent la plus belle occasion de tous les exterminer ! Combien de pertes de vie ont été évitées, grâce à la noble modération du magnanime chef du peuple métis ! Condamné à mort par la cour martiale, le major Boulton obtint encore sa grâce par les sollicitations des personnes les plus influentes dans ce pays. Pour moi, il me semble que ce pardon n'est pas conciliable avec la cause sacrée pour laquelle nous combattons. Ah ! si nos ennemis pouvaient mettre la main sur nous, ils ne nous feraient pas miséricorde, ils se feraient un plaisir et une gloire de tous nous massacrer ! Pas de clémence pour tous ces pirates qui nous ont tant fait souffrir !.. Aussi je me réjouis en voyant approcher l'heure de l'exécution de Thomas Scott, de ce bandit qui a commis tant de crimes et qui a tant exaspéré les autorités. Allons ! j'entends du bruit !.. je crois que des soldats l'amènent dans cette cour, en arrière d'ici... Oui ! ce sont eux qui viennent. (*Il sort.*) (*On change de suite de tableau, pour un autre représentant une cour et quelques maisons.*)

SCENE XIV.

LE PRÉSIDENT DE LA COUR MARTIALE, TROIS SOLDATS ARMÉS, ET THOMAS SCOTT *entrent*.

LE PRÉSIDENT (*il lit la condamnation*).—Thomas Scott, vous connaissez les accusations portées contre vous et fondées sur les preuves les plus écrasantes ! Il est prouvé que vous êtes d'une nature dangereuse, un fauteur de désordres, que vous avez failli assassiner M. Snow pour lui extorquer des sommes d'argent, que vous avez été pris deux fois les armes à la main ; il existe des preuves de vos tentatives d'assassinat contre le digne président de notre nouveau gouvernement ; enfin il est établi que, dans la prison, vous avez eu recours à toutes sortes de violences et que vous vous êtes conduit de la manière la plus brutale à l'égard des surveillants ; voilà pourquoi le conseil de guerre vous a condamné à être fusillé et m'oblige en ce moment à remplir cette tâche la plus pénible de ma vie. Réconciliez-vous avec le juge souverain devant lequel vous allez apparaître, et qu'il ait pitié de votre âme. (*Scott est garrotté et placé de manière à n'être presque pas vu de l'auditoire.*)

LE PRÉSIDENT (*quand tout est prêt*).—Feu ! (*Tous sortent, le fusillé est entraîné hors du théâtre.*)

LE PRÉSIDENT (*seul*).—Fasse le ciel que l'âme de ce malheureux rencontre là-haut la miséricorde infinie. Ici-bas, il a bien mérité le châtiment extrême que le maintien de la paix publique nous obligeait de lui faire subir.

SCENE XV.

LE PRÉCÉDENT, RIEL.

RIEL.—Mon cher ami, quelque misérable que Thomas Scott ait été à mes yeux, j'ai tout fait pour le sauver. Réellement si son sort eût été entre mes mains seules, je l'aurais épargné. Mais la majorité a décidé autrement. Il faut croire que la sécurité publique l'exigeait. Que l'âme de ce pauvre malheureux repose en paix. Quant à nos difficultés, j'espère qu'elles vont se résoudre à notre avantage. L'entrevue que je viens d'avoir avec le gouverneur McTavish et Mgr Taché, me rassure complètement. Je suis heureux de vous annoncer aussi que nos trois délégués pourront être entendus à la capitale de la Puissance et y traiter en notre nom de l'admission de notre pays à la confédération.

SCENE XVI.

LES MÊMES, LÉPINE *entre*.

LÉPINE.—Mon cher Riel, je reviens à la mission de paix que les ministres d'Ottawa ont confiée à notre infatigable archevêque. Je n'ai pas doute que Monseigneur y met toute sa grande âme d'apôtre, tout le dévouement dont il est capable, mais pensez-vous que les ministres seront fidèles à leurs promesses ?

RIEL.—Il me semble qu'il est impossible à Sir John A. McDonald et Sir George Cartier de

fausser leurs paroles. Comme, malheureusement, tous les ministres canadiens subissent sans cesse la funeste pression du fanatisme orangiste, il y a lieu d'entretenir beaucoup de crainte au sujet des promesses qu'ils ont faites à Mgr Taché. Ils pourraient bien avoir la témérité d'abuser d'un aussi haut personnage.

LÉPINE. — Lorsqu'en route pour Rome, cet apôtre, si grand et si vénérable, a eu la bonté d'arrêter à Ottawa pour éclairer les ministres sur notre situation véritable et pour leur indiquer les moyens d'arriver sûrement et pacifiquement à l'acquisition de tout le Nord-Ouest, comment ont-ils tenu compte de ses précieux renseignements et de ses sages conseils ? Ils répondirent qu'ils n'avaient pas besoin de ses avertissements comme base de leur politique par rapport à leur installation au Nord-Ouest. Vous savez ce qui en est résulté ?

RIEL. — C'est que le soulèvement prédit par Sa Grâce n'a pas tardé à se faire.

LÉPINE. — En effet ! à peine Monseigneur était-il arrivé à Paris que nos troubles éclatèrent, et le noble et vaillant apôtre ne fut pas aussitôt dans les murs de Rome que des dépêches d'Ottawa le demandaient en toute hâte pour la pacification de notre pays. Ne reculant pas devant les plus pénibles travaux et les plus grands sacrifices, notre illustre prélat apparaît à Ottawa et se présente au Cabinet. Pour apaiser les troubles, le ministère l'autorise de proclamer l'amnistie et de régler toutes nos difficultés. Maintenant, Riel, j'ai cette question à vous faire. Pensez-vous que les autorités canadiennes ont enfin ouvert les yeux pour nous rendre justice ? Ne présumez-

vous pas plutôt qu'elles abusent de notre bien-aimé archevêque pour avoir le temps d'organiser les plus méchants complots en vue d'arriver à l'anéantissement de tout élément français et catholique dans le Nord-Ouest ?

RIEL.—Ah ! cher Lépine, l'avenir va nous le dire. (*Le rideau est descendu.*)

PERSONNAGES DU 2ME ACTE :

MARGUERITE (fiancée de Riel).....
RIEL.....
AMBROISE LÉPINE.....
PARENTEAU.....
L'ASSASSIN.....
LE DR. HOWARD.....
LA SOEUR.....
DUMONT.....
DUMAS.....

ACTE IIÈME.

EXIL DE RIEL, SA FOLIE, CAUSES DU SOULÈVEMENT
DE 1885.)

SCÈNE I.

(Le théâtre représente un salon où Marguerite est assise près d'une table, la tête inclinée et appuyée sur ses mains.)

MARGUERITE (*au lever du rideau, se lève et marche*).—Mon Dieu!... que mon cœur est brisé!.. J'aime Louis, mon cher Louis, et la fureur de l'orangisme et la trahison nationale vont me le ravir!... Après lui avoir fait subir les plus affreuses persécutions, les méchants qui en veulent à ses jours, ont dirigé contre lui tous les moyens les plus indignes et les plus atroces pour le contraindre à s'expatrier!.. Aujourd'hui, le chemin de l'exil s'ouvre devant lui, et il faut absolument qu'il le prenne!.. Ah!.. que les hommes le poursuivent encore plus par les traits mortels de leur malice et de leur perversité,... plus je m'attacherai à lui! Que je serais désolée de ne plus jamais le revoir!.. j'ai la douce conviction que son cœur brûle d'amour pour moi, et il est persuadé que j'éprouve pour lui l'affection la plus ardente et la plus profonde. Si depuis 1870, la liberté eût été rendue à Riel, je sais que notre union n'aurait pas tardé à se faire aux pieds de nos autels, et que j'aurais été depuis

longtemps mise au nombre des femmes les plus heureuses. Mais.. oh cruel destin !.. un avenir sombre, plein de déchirements tombe encore sous mes yeux : lui en exil et moi dans l'abandon et l'ennui... je sens que la vie me devient insupportable ! (*Elle pleure, ensuite voyant entrer Riel elle s'essuie les yeux et cherche à dissimuler ses émotions.*)

SCENE II.

MARGUERITE, RIEL. (*Il entre.*)

MARGUERITE.—Oh ! Louis ! c'est vous ! je ne vous attendais pas ce soir ! Que je suis heureuse de vous voir ! Ce ne sera pas la dernière fois, je l'espère !

RIEL.—Ma chère Marguerite, ne me cachez pas ces larmes, qui m'expriment votre douleur. Puisqu'il faut nous laisser, armons-nous de courage et sachons nous résigner.

MARGUERITE.—La vie, oh Louis ! me paraît comme une séparation continuelle !.. Chaque jour nous demande à faire de nouveaux sacrifices !

RIEL.—Sur cette terre, partout se dressent des croix qu'une loi impitoyable nous met sur les épaules.

MARGUERITE.—Oh, Louis ! je sais combien sont nombreux les malheurs qui sont appesantis sur la colonie des métis français, et je n'ignore pas tout ce que vous avez souffert pour la défense de nos compatriotes depuis si longtemps opprimés.

RIEL.—Aujourd'hui, la main cruelle de la persécution me pousse violemment sur la route

de l'exil, et mon ami Ambroise Lépine est sous le coup de la même infortune.

MARGUERITE.—Oh Louis ! combien cela doit être dur pour vous et votre compagnon de malheur !

RIEL.—Mes lèvres n'ont pas d'expressions pour vous communiquer ce que mon âme, si profondément attristée, ressent au fond d'elle-même.

MARGUERITE.—Laisser notre patrie, lorsque la Providence vous permet de lui être si utile et où vous êtes entouré de tant de respects et comblé de tant d'honneurs ! Oh Louis !..

RIEL.—Oh, ma bonne amie ! mes ennemis acharnés ne me causent pas plus de peine que s'ils m'enfermaient dans le plus sombre des cachots !

MARGUERITE.—Peut-être qu'ils me permettraient d'y entrer pour avoir le bonheur de vous voir... Mais l'exil qui vous attend va mettre entre nous deux une distance qui sera pour moi un poignard enfoncé dans le cœur !

RIEL.—Marguerite, vous et ma patrie ! vous êtes la palme pour laquelle j'ai combattu !.. Ce cher pays, ces chers compatriotes ne pourront plus compter sur ce patriotisme ardent, qui me dévore. Ne perdant pas espérance, ils se figurent qu'avant longtemps je pourrai revenir vivre au milieu d'eux. Quant à vous, Marguerite, les yeux de mon cœur vous regardent encore comme ma future épouse. Aujourd'hui, la main implacable du destin nous éloigne l'un de l'autre, mais jamais elle n'arrêtera l'impulsion de cette poitrine enflammée qui toujours se porte vers vous ! Lorsqu'il me sera possible de vous faire

la compagne de ma vie pour partager avec moi les jouissances et les afflictions de la terre, il me semble que vous me rendrez plus fort pour présider courageusement et noblement aux destinées de la nation métisse. Pour le moment, soumettons-nous à la Providence !.. qui sait si elle ne me permettra pas bientôt de vous engager dans les liens de l'hyménée, qui est le rêve le plus suave de votre jeunesse vermeille ?

MARGUERITE.— Oh, Louis ! vous êtes doué de qualités trop nobles pour que vos plus légitimes aspirations ne se réalisent pas ! Je sens intimement que mon pauvre cœur contristé va languir dans l'ennui et la peine. Mais je suis certaine que Louis Riel ne saurait périr sous le poignard des assassins ! Dans cette conviction je trouve ma plus forte consolation... Mais, puisque vos ennemis sont trop lâches pour vous attaquer en face, allez chercher votre salut en exil. C'est ainsi que vous suivrez le courant de la volonté divine !.. Fuyez, oh cher Louis ! ces traits de haine et de vengeance dont vos ennemis vous poursuivent avec plus d'acharnement que jamais... partez ô grand et magnanime héros dont la présence fait les délices de mes jours !.. La faiblesse de vos misérables persécuteurs est un indice des triomphes qui couronneront bientôt vos sacrifices ! Lorsqu'après tant d'orages le beau temps viendra, c'est mon espérance que le ciel nous unira et nous fera marcher ensemble dans les sentiers où nous goûterons les joies les plus innocentes et les plus pures de ce monde. Votre départ plonge mon cœur dans la plus profonde tristesse. Mais en voyant avec quel courage vous vous conformez à votre malheureux sort, je me

sens plus forte. Je veux vous imiter, aimant à vous seconder au milieu des déboires sans nombre qui empoisonnent nos jours... Allez donc, Louis, et que le ciel veille sur vous... Oh, Louis ! (*elle écoute*) j'entends les pas précipités des assassins qui courent à votre poursuite.. (*Elle prend la main de Louis comme pour l'amener dehors se cacher.*)

RIEL.—Non !.. c'est mon ami Lépine qui doit venir ici me rejoindre pour vous faire ensemble nos derniers adieux. (*Ils se tiennent par la main.*)

LÉPINE (*il entre*).—Eh bien ! mon cher Louis, je souhaite que sur la route de l'exil vous puissiez toujours avoir à la main cette rose qui contribuerait à dissiper les cruels ennuis qui vous sont réservés, comme à moi.

RIEL.—Ah ! cher Ambroise, la main de la haine orangiste nous arrache aujourd'hui à notre patrie, mais jamais elle ne lui arrachera notre cœur ! Quant à cette rose dont vous me parlez, (*montrant Marguerite*), le sort lui empêche de m'accompagner, mais elle peut avoir l'assurance qu'un jour je la trouverai encore aussi fraîche et qu'elle deviendra le plus bel ornement de mon existence.

LÉPINE.—C'est bien vrai de dire que deux bons et grands esprits et que deux nobles cœurs savent toujours se rencontrer.

MARGUERITE.—Mes chers amis, en ce moment si douloureux de notre séparation, je ne peux m'empêcher de vous dire un mot d'encouragement. Vous avez été l'objet de persécutions bien infâmes à venir jusqu'à présent, et vous n'avez jamais cessé de vous montrer courageux. Conti-

nuez encore à offrir à vos infatigables oppresseurs des preuves indéniables de votre énergie indomptable, de votre courage invincible, de votre magnanimité incomparable, et je crois fermement que de telles dispositions ouvriront devant vous la porte des succès les plus brillants et des triomphes les plus beaux. Allez, bons et nobles amis, et apportez avec vous la certitude que la pensée et le cœur de vos compatriotes vous accompagneront partout où vous vous dirigerez et partout où vous vous trouverez. (*Ils reçoivent Parenteau.*)

PARENTEAU (*il entre*).—Vous partez donc, braves compatriotes. Pour le crime de nous avoir trop aimés, vos agresseurs pleins de fanatisme et de mensonge vous obligent de nous laisser !.. Eh bien !.. que la Providence guide vos pas dans les voies les plus sûres et les moins remplies de ronces et d'épines. Je vous serre la main pour la dernière fois.

RIEL.—Mon cher Parenteau ! Oui, enfin, nous quittons le sol de notre patrie ! C'est la volonté des potentats effrénés qui tiennent les rênes du pouvoir à Ottawa ! Soyez mon interprète auprès de mes bien-aimés frères, les métis canadiens français. Allez leur dire qu'avant de me séparer d'eux, je vous ai chargé de leur faire connaître toutes mes protestations contre la politique barbare et odieuse que le gouvernement d'Ottawa a adoptée et suivie jusqu'aujourd'hui par rapport au Manitoba et aux territoires du Nord-Ouest. Cette politique est une série des crimes les plus honteux, est assise sur une fourberie la plus tortueuse, sur une hypocrisie la plus effrontée et sur des mensonges les plus pervers ! Vous

pouvez affirmer et démontrer à mes chers compatriotes que, dans la poursuite d'une politique aussi inhumaine, le ministère fédéral n'a eu qu'un but : c'est l'écrasement de toute une race. Quels sont les éléments qui l'ont poussé à réaliser un résultat aussi effrayant et aussi détestable aux yeux des peuples réellement imbus des principes d'humanité ? L'histoire impartiale dit que c'est le fanatisme protestant et la haine orangiste, secondés par l'ineptie ou l'avilissement des principaux chefs de la représentation canadienne française.

Que nos frères se rappellent, d'abord, les prétentions hostiles et arrogantes de tous ces aventuriers anglo-saxons et de tous ces orangistes, qui vinrent d'Ontario et d'ailleurs s'établir dans le Manitoba, les uns après les autres. Ces étrangers insolents se considéraient comme des gens de race supérieure, s'imaginant que leur présence réduirait à néant tous les droits des métis et les plongerait dans l'esclavage ! Tous nos compatriotes étaient traités par cette tourbe mécréante comme des rebus de la société. Ce n'était pas assez pour tous ces êtres malfaisants de se faire les insulteurs des habitants respectables et paisibles de ce pays, ils ont cru qu'ils pouvaient se constituer les usurpateurs de la seule autorité légitime alors reconnue ! Cette usurpation les mettait en révolte ouverte contre Sa Majesté la reine d'Angleterre ! N'importe ! Voulant s'affirmer dans leur révolution, ils ont eu l'incomparable audace d'arborer le drapeau de la république ! Eh, bien ! Les loges de l'orangisme, dominant dans la capitale de la Puissance, regardaient tous ces émigrants per-

turbateurs de l'ordre public, comme les précurseurs devant préparer les voies à la venue et au règne de la plus infernale spoliation et de la plus cruelle extermination de la race métisse ! Tous nos concitoyens sont convaincus de cette triste vérité. Veulent-ils démontrer aux autres tout ce qu'elle renferme d'horrible ? Qu'ils leur fassent analyser les faits, qu'ils leur montrent comment les a enchaînés la secte orangiste ! secte sanguinaire ! maudite par la civilisation et le christianisme ! Ils ont en belle de mettre à profit les preuves qui leur sont fournies par cette alliance faite entre tous les émigrés et les arpenteurs du gouvernement d'Ottawa ! Ils n'oublieront jamais, il n'y a pas de doute, comment ils se sont unis pour nous déclarer une guerre de vendales. Eh bien ! qu'ils ne se figurent pas que le gouvernement canadien ignorait tous ces forfaits commis dans le Nord-Ouest par tous ces émigrants et tous ces officiers spoliateurs et exterminateurs ! Oh, non ! Qu'ils examinent de plus près la suite des événements : ils verront avec quel acharnement épouvantable le tigre orangiste, incarné dans le cabinet d'Ottawa, a fait descendre des hauteurs du pouvoir la trame ourdie pour la ruine de notre existence nationale ! Croyant que la compagnie de la Baie d'Hudson avait pu réussir à nous livrer pieds et poings liés sous ses dents meurtrières, il a essayé de nous dévorer ; mais, par une résistance héroïque, nous avons eu le bonheur de nous en échapper ! Oh, ciel ! Pendant près d'un siècle, le gouvernement impérial d'Angleterre nous a abandonnés à la féroce rapacité et à la tyrannie incroyable des fonctionnaires de cette compa-

gnie ! N'était-ce pas assez de persécutions ? Bien que mon vénérable père ait proclamé, au nom du peuple, la liberté du commerce, devant le tribunal despotique de tous ces aventuriers de la fière Albion, il nous a fallu encore être en butte aux coups terribles de l'orangisme, qui, voulant nous détruire et faire de notre patrie une terre anglaise, a eu l'appui et l'encouragement d'un certain protestantisme fanatique et d'une lâche défection ou d'une malheureuse impuissance de ceux appelés à défendre et honorer la race canadienne-française ! Ne pouvant s'emparer de nous au moyen d'un complot tramé dans l'ombre, comment le monstre orangiste va-t-il s'y prendre pour saisir sa proie et la tenir sans la perdre ? Jeté dans une fureur indescriptible par le spectre de Thomas Scott, il communique au ministère d'Ottawa son astuce et la rage de son instinct barbare contre tout élément catholique et français, et le détermine à avoir recours à un expédient politique flétri par l'histoire impartiale. Il dit au gouvernement : nous n'avons pu, comme nous voulions, réaliser nos plans dans le Manitoba et y anéantir la nation métisse ; eh bien ! faussons nos promesses par rapport à l'amnistie, retardons l'accomplissement des clauses du traité, de manière à contraindre les métis à laisser cette province, poursuivons-en les chefs jusqu'à faire tomber leur tête, et dirigeons nos exploits dans les plaines de la Saskatchewan.

Voilà pourquoi ces brigands politiques, perdant tout sentiment de dignité, trompèrent publiquement un archevêque aimé et respecté par tout le monde civilisé ! Voilà pourquoi tant de nos

pauvres concitoyens souffrent encore ! Voilà pourquoi ma tête a été et est encore sous le poignard des lâches et des traîtres assassins ! A côté de cette haine implacable de nos persécuteurs, que n'avons-nous pas fait par patriotisme et par respect à l'autorité ? Appelés contre une invasion de *fénians*, nous n'avons pas hésité à aller exposer notre sang pour le salut de la patrie, et, grâce à Dieu, nous avons pu mettre l'ennemi en fuite ! Comment le gouvernement fédéral nous a-t-il récompensés pour l'héroïsme de notre dévouement ? Nous avons subi un procès ! Mon brave ami Lépine fut condamné à mort !.. et moi !.. Je fus déclaré hors la loi !.. ma tête fut mise à prix !.. Oh malice et ingratitude humaines ! Alors la question de l'amnistie fut débattue plus fort que jamais ! Que de voyages ! que de sacrifices et de fatigues ! ô infatigable archevêque de Saint-Boniface, ne vous êtes-vous pas imposés pour empêcher Lépine de monter sur le gibet ! Malgré que toutes vos tentatives étaient frustrées par l'orangisme, vous ne persévériez pas moins à insister pour obtenir l'accomplissement d'une promesse qui vous avait été faite si solennellement !

Pendant ce temps-là, notre ami Lépine était entre la vie et la mort jusqu'à ce qu'enfin la peine capitale portée contre lui, fut commuée en deux ans d'exil.

Quant à moi, je n'ai pas craint de montrer l'attitude que me dictaient le devoir et l'honneur, jusqu'au jour néfaste où on a statué et ordonné que pendant cinq ans je ne pourrais vivre sous le ciel de ma patrie !.. ma patrie que j'ai tant aimée !.. ma patrie que j'ai délivrée des bri-

gands, des arpenteurs, des spéculateurs, des mains sales et dégoûtantes de la secte sanguinaire !.. ma patrie pour la défense de laquelle je fais, ainsi que mes nobles et vaillants compagnons, un bouclier de mon corps pour la mettre à l'abri du plomb, des balles et de l'épée des *fénians* ! notre patrie sur l'autel de laquelle nous faisons aujourd'hui le sacrifice de partir pour un ciel étranger ! Ah ! vous tous, hommes politiques, à qui le peuple confie l'autorité pour son bien et sa liberté, comment nous traitez-vous ? Tous les chefs de nos ennemis, qui ont été les premiers à prendre les armes pour nous chasser de nos foyers et nous exterminer, qu'en faites-vous ? Ils étaient les vrais rebelles, des agitateurs, des agresseurs, des bandits, et vous les avez récompensés en leur donnant les meilleures situations. Quant à nous, pour avoir été de vaillants défenseurs de notre sol, pour avoir, dans l'intérêt de la Couronne, exposé jusqu'à la dernière goutte de notre sang, vous voulez nous faire monter sur l'échafaud ou nous envoyer en pays étranger ! Oh ! laissez-moi vous dire qu'à mes yeux vous êtes de grands criminels et vous n'avez d'humain que l'apparence ! C'est pourquoi l'histoire vous couvrira d'infamie et de honte, tandis qu'elle nous glorifiera ! Parenteau, allez porter à ma patrie mes derniers adieux ! (*Ils courent la main à Marguerite, Riel l'embrasse ; ils sortent, excepté Marguerite.*)

SCENE V.

MARGUERITE *seule.*

(*Elle se met à genoux.*)—Oh ! mon Dieu ! qu'il y a donc sur la terre des hommes méchants !

Combien sont grands les châtimens qui leur sont réservés ! Ayez pitié d'eux, ô Dieu de toute bonté, Accordez-moi la grâce d'être toujours vertueuse. Oh ! que j'admire ces âmes généreuses et dévouées jusqu'à l'héroïsme. (*Elle se lève et marche. Pendant ce temps on change de tableau pour un autre représentant un bois et une petite rivière.*)

SCÈNE VI.

(Marguerite, Parenteau sur un des côtés du théâtre et qui fera comme s'il n'était pas vu d'elle.)

MARGUERITE.—Je vais aller me promener dans le bois. L'ennui m'accompagne partout ! Oh ! quelle belle et charmante petite rivière ici ! J'entends le doux murmure de ses eaux ! Cette brise fraîche qui caresse le feuillage ! ce chant mélodieux de tous ces oiseaux, qui volent de branchés en branches ! ce beau firmament bleu et cet astre brillant du jour ! que j'aime à contempler toutes ces beautés de la nature et à écouter ses harmonies qui charment mes oreilles. Oh ! que je trouve bonne la mélancolie qu'elles réveillent en moi ! L'ennui que j'éprouve pour mon cher amant exilé semble s'y reposer.

PARENTEAU (*il s'avance vers Marguerite*).—Mademoiselle Marguerite, vous me paraissez bien rêveuse aujourd'hui. Avez-vous eu des nouvelles de Louis dernièrement ?

MARGUERITE.—Non, pas depuis quelques semaines. Pourtant il avait coutume de m'écrire souvent.

PARENTEAU.—J'ai la douleur de vous annoncer que notre pauvre ami Riel est à l'asile de la

Longue-Pointe, près de Montréal. Je vous assure que cette nouvelle me cause beaucoup de peine.

MARGUERITE.—M. Parenteau, je n'en suis pas surprise : je m'y attendais. Ses lettres m'ont souvent dénoté une si grande surexcitation de son cerveau qu'il n'est pas étonnant qu'elle lui ait fait perdre l'équilibre de ses facultés mentales. Mais je suis certaine que ce jeune héros sortira avant longtemps tout à fait guéri. C'est le repos qui lui faut.

PARENTEAU.—Vous avez raison, et c'est ce que je souhaite pour vous d'abord et pour nos frères. Mademoiselle Marguerite, j'ai vu, tout à l'heure, un homme qui m'a l'air d'un mauvais garnement. J'ai lieu de croire que cet inconnu, désireux d'avoir les 5,000 piastres promises et ignorant encore l'exil de notre valeureux chef, cherche à le rencontrer pour le tuer. (*Il regarde.*) Eh ! je le vois venir. Cachons-nous afin de nous assurer qui il est... il parle... écoutons et ne nous laissons pas voir. (*Ils font semblant de se cacher.*)

SCENE VII.

LES MÊMES ET L'ASSASSIN.

L'ASSASSIN.—Ah !... (*Il écoute et regarde*) c'est une belle place ici. Peut-être que Riel se cache dans ces lieux *pectoresques* !... Eh !... si je pouvais mettre la main dessus ! que je lui logerais vite une balle dans la cervelle... dire qu'ensuite j'aurais 5,000 piastres... que je serais riche ! que j'aurais du plaisir. (*Parenteau et Marguerite se montrent.*)

PARENTEAU.—Misérable! traître! brute! tu as la forme humaine, mais tu es plus bas que toutes les brutes! tu as l'âme assez dégradée pour vouloir faire tomber 5,000 piastres dans ton gousset en mettant tes pieds avilis sur le cadavre d'un brave comme Riel! ton avilissement n'atteindra jamais les hauteurs où ce héros s'est élevé! Eloigne-toi de ces lieux, vil assassin! Apprends qu'il y a longtemps déjà que ta proie n'est plus à ta portée. Tu n'auras jamais les moyens, ni le courage, ni la force de franchir la distance qui le sépare de ta dégoûtante cupidité. Disparais d'ici! Le fait seul de te regarder nous abaisse!

L'ASSASSIN.—M. Parenteau, je me rappelle de vous avoir vu... je vous reconnais! vos paroles sont dures, mais elles me font monter la honte au front!

PARENTEAU.—Tant mieux! On peut vous ramener au repentir.

L'ASSASSIN.—La passion m'a aveuglé et a étouffé en moi les plus nobles sentiments; mais vous me faites revenir à moi-même!... je vous confesse mon péché et je demande pardon à Dieu et à ma patrie.

PARENTEAU.—A tout péché miséricorde! Votre repentir vous rétablit dans notre considération. Venez avec nous au Fort. Là, vous allez briser cette arme qui est votre opprobre, et vous jetterez au vent ce plomb et ces balles qui proclameront au monde leur impuissance d'atteindre le libérateur de notre patrie aujourd'hui en pleurs. Ensuite vous nous révélez toutes les circonstances qui vous ont entraîné dans un tel égarement. (*Ils sortent tous.*)

SCENE VIII.

(Au moment où on enlève le tableau précédent, Riel sera assis plus en arrière et écrira. Le fond du théâtre représentera l'asile de la Longue-Pointe. Il se lève et marche.)

Le règne du pape est fini. Il faut une autre religion dans l'Amérique, et j'ai à sauver mon peuple. Jésus-Christ m'a choisi pour opérer cette réforme religieuse et faire du Nord-Ouest le plus grand empire du monde. Je remplirai ma mission en dépit de tous les obstacles ! Que le pape et les évêques s'écartent de ma voie ! J'ai eu la visite des anges, ce matin, et ils m'ordonnent d'aller en Orient et en Occident pour prouver que je suis le vrai prophète de Dieu et que tout le monde doit m'obéir. (*Il continue à marcher.*)

SCENE IX.

LE MÊME, UNE SOEUR ET LE DR. HOWARD.

DR. HOWARD.—Bien, M. Riel, vous ne vous portez pas plus mal, ce matin ! (*Ils se donnent la main.*)

RIEL.—Non, mon docteur ? j'attends des ordres que les anges doivent encore bientôt m'apporter. Ils m'ont dit de regarder dans les veines de mon bras pour y voir la mission qui m'est imposée par Jésus-Christ. Je suis prêt à me lancer dans la voie où Dieu me veut !

DR. HOWARD.—C'est bien, mon cher et brave Riel. Mais n'oubliez pas que vous m'avez chargé de rétablir votre santé. Je vais prendre encore

quelque temps pour fortifier votre système affaibli. Ensuite, vous serez en état de répondre convenablement aux exigences de la mission que vous vous croyez obligé de remplir.

LA SŒUR.—M. Riel, vous ne nous laisserez pas si vite que cela ! Vous êtes si bien sous le bon traitement du docteur et sous les soins dont nous vous entourons tous les jours ! C'est la volonté de Dieu que vous passiez encore un certain temps en cette sainte solitude, pour retremper vos forces et mettre toutes choses en bon ordre.

RIEL.—Oui !.. mais, .. ces murs commencent à me fatiguer, et Mgr Bourget m'a averti de me tenir dans le calme, prêt à tout événement. J'ai des études sérieuses à faire, dans le moment. (*Il s'assied.*) Veuillez me laisser seul pour rédiger un document de la plus haute importance, (*il se met à écrire*). Vous pouvez être sûrs que mon nom va retentir par toute la terre. (*Le docteur et la sœur sortent, et on descend un tableau qui cache Riel et représente un bois et des maisons.*)

SCENE X.

DUMONT ET DUMAS *entrent.*

DUMONT.—Croyez-vous, Dumas, que le gouvernement de la Puissance va écouter enfin nos plaintes, va considérer nos pétitions et se décider à s'occuper du redressement de nos griefs ?

DUMAS.—Je vous avoue franchement que les Communes d'Ottawa ne pensent pas plus à nos misères et à l'indigence des sauvages que si nous étions à 100 pieds sous terre !

DUMONT.—Est-il donc vrai qu'il ne veut pas faire justice à nos réclamations ?

DUMAS.—Je le crois. Pourtant n'avons-nous pas insisté assez sur l'urgence de nous donner satisfaction ? Il est bien évident qu'il veut continuer à exercer contre les métis de la Saskatchewan, les mêmes cruautés dont le Manitoba a eu tant à souffrir !

DUMONT.—72 pétitions, depuis environ une quinzaine d'années, ont été adressées au gouvernement d'Ottawa.

DUMAS.—Avons-nous eu une réponse à une, au moins, de ces suppliques ?

DUMONT.—Jamais, morbleu !

DUMAS.—Après avoir exposé tous nos griefs à Mgr Taché, le 29 janvier 1879, Sa Grandeur s'est donné le trouble d'écrire à Ottawa une longue lettre dans laquelle elle fit un exposé clair des droits que nous avons toujours réclamés. Est-il croyable que le gouvernement n'ait tenu aucun compte des supplications et des preuves de nos griefs contenues dans ce brave document ?

DUMONT.—Nous le savons tous, jamais il ne s'en occupera !

DUMAS.—Le 14 avril 1882, M. Clarke a bien reçu d'Ottawa une réponse plus ou moins propre à nous donner de l'espérance : " Votre lettre, " lui disait-on, a été réservée pour la considération spéciale du ministre." Dire que le ministère n'a pas encore donné suite à cette considération, c'est incroyable !

DUMONT.—Ce n'est pas tout ! En 1883, le conseil supérieur du Nord-Ouest est intervenu et a renouvelé toutes nos demandes, et on ne connaît pas encore ce qu'il a obtenu.

DUMAS.—Sir Hector Langevin a bien eu la bonté de nous déclarer que *nos demandes étaient parfaitement raisonnables et qu'il serait bon de les consigner par écrit*. Eh bien ! avons-nous été plus exaucés ?

DUMONT.—Point du tout ! c'est effrayant ! je ne peux m'expliquer une si criminelle négligence !

DUMAS.—Ah ! c'est plutôt la plus infernale conspiration ! Pendant que le gouvernement fait ainsi le mort, nous sommes constamment à la merci des griffes du monstre orangiste qui prend tous les moyens de nous dépouiller et de nous faire endurer le plus long martyr avant que nous rendions le dernier soupir !

DUMONT.—Ah ! cher Dumas, il est indéniable que la politique canadienne renouvelle ici les persécutions dont elle a ensanglanté tout le Manitoba à venir jusqu'à ces dernières années. Croyant avoir le champ libre dans cette province, après avoir rejeté Riel par-dessus bord, elle s'est appliquée violemment à nous mettre le pied sur la gorge ! Je vous le demande, qu'allons-nous faire ?

DUMAS.—Dumont, pour moi, je suis déterminé à combattre jusqu'à la mort, plutôt que de voir ma famille sans maison et privée de toutes les choses nécessaires à la vie.

DUMONT.—J'admire votre courage et votre bravoure ! mais nos femmes et nos enfants ! . . .

DUMAS.—Comment ! . . . nos femmes et nos enfants n'en seront pas plus mal ! Qu'avons-nous à attendre de l'orangisme qui en veut à l'existence de la race métisse française ?

DUMONT.—Vous connaissez mon tempérament ! . . . Je ne sais pas si mon indignation me

tiendra toujours calme ! . . J'achève de supporter cette horde affamée de spéculateurs qui s'acharnent à notre ruine, pendant que des arpenteurs figurent des lignes qui coupent nos champs, nos maisons, même nos cheminées, en tous sens, de manière à permettre à dame la spéculation de morceler nos emplacements suivant les intérêts de sa cupidité.

DUMAS.—Si tous ces envahisseurs de nos foyers se bornaient à ces tentatives de vol ! . . . mais non ! . . Il y en a qui apparaissent avec un plan à la main, qui pénètrent dans nos maisons et qui, nous déclarant audacieusement qu'ils sont chez eux, nous ordonnent de déloger !

DUMONT.—Ecoutez ! Dumas, lorsque je pense à toutes ces abominations, je me sens porté comme vous, à aller massacrer tous ces voleurs publics, au risque de ma vie ou de ma liberté ! Ne vaut-il pas mieux mourir, nous, nos femmes et nos enfants, en luttant corps à corps pour la revendication de nos droits les plus sacrés, plutôt que de tant souffrir et de vivre dans la crainte mortelle d'être forcés de quitter nos maisons, du soir au matin et du matin au soir ? Vraiment ! Dumas, je suis à bout de patience et de résignation.

DUMAS.—Puisque le gouvernement persiste toujours dans sa criminelle complicité, nous n'avons qu'une chose à faire : repoussons, arrêtons par nos balles, tous ces pirates qui désolent notre pays. Que je meure pour ma patrie, plutôt que de la laisser prendre par une organisation politique en arrière de laquelle se cachent les voleurs orangistes !

DUMONT.—Écoutez, Dumas ! Il me vient une idée : ne sortons pas encore de la voie constitutionnelle ; faisons un suprême effort sur le terrain de la légalité. Vous savez que Riel est dans le Montana, depuis quelques années. Eh bien ! envoyons chercher ce vaillant compatriote, qui a sauvé le Manitoba ; allons réclamer son assistance. Il est plus instruit et plus influent que nous. Je crois que ses conseils et sa prudente direction couronneront de succès toutes nos requêtes.

DUMAS.—Bravo ! Dumont vous avez une inspiration du ciel ! Convoquons immédiatement une assemblée de tous les métis anglais, écossais et français, afin de nommer la délégation que vous suggérez. Munissons-la de lettres officielles qui assurent Riel d'une chaleureuse et patriotique réception sur les bords désolés de la belle rivière Saskatchewan. (*Ils sortent. Le rideau se baisse.*)

PERSONNAGES DU 3ÈME ACTE

RIEL.....
 MARGUERITE.....
 JEAN, } enfants de Riel...
 ANGÉLIQUE, }
 DUMONT.....
 OUELLETTE.....
 JACKSON.....
 ISBESTER.....
 MAXIME LÉPINE.....
 VENDAL.....
 LANGEVIN.....
 CROZIER, ses soldats.....
 SOLDATS DE DUMONT.....
 MAUVAIS-ENFANT, }
 ESPRIT-VOYAGEUR, } sauvages.
 GROS-OURS, }
 COU-NU, }
 PÈRE FAFARD, } martyrs....
 PÈRE MARCHAND, }
 QUINN, Agent des indiens.....
 DELANEY.....
 CHARLES GOUIN.....
 CAMERON, Agent de la Compagnie..
 GOWANLOCK.....
 MAD. GOWANLOCK.....
 WILLISCROFT.....
 UN COURRIER DE RIEL.....
 UN MESSAGER MÉTIS.....
 UN MESSAGER ANGLAIS.....
 AMSTRONG, } Deux éclaireurs de
 HOURIE, } Middleton.

ACTE IIIÈME

RIEL DANS LE MONTANA, AU FORT ST-IGNACE.
DUMONT ET AUTRES VONT LE CHERCHER. DÉPART
DE RIEL POUR LES TERRITOIRES DU NORD-
OUEST. LE SOULÈVEMENT DE 1884-85. RIEL
FAIT PRISONNIER.

SCÈNE I.

(Tableau représentant le Fort St-Ignace. Sur le théâtre, un salon meublé un peu médiocrement. Au lever du rideau, Riel et sa femme sont assis ; près d'eux, leurs enfants s'amusant ensemble.)

MARGUERITE.—Nous ne sommes pas riches !.. mais, dis donc, Louis, n'avons-nous pas tout ce qu'il faut pour être heureux ? Ton amour et tes tendres caresses pour moi et nos petits enfants me disent que tu n'as plus rien à désirer ! Si nous sommes le trésor, qui, en réalité, remplit ta poitrine ardente, n'ai-je pas raison de croire que sous ce ciel étranger, tu dois éprouver beaucoup de bonheur ?

RIEL.—Oh ! chère femme, tu sais vraiment que tu es l'objet de mes plus tendres affections !.. et ces beaux petits anges dont tu m'as rendu le père, .. combien je les aime et chéris ! Sans toi, tout me paraît sombre et ennuyeux ! Avec toi, tout à mes yeux s'embellit et me sourit ! J'admire les brillantes qualités de ton esprit et de ton cœur. Je ne peux me lasser de contempler ces épouses qui me représentent la femme forte

de l'évangile : elles font le bonheur de la famille et entraînent la société à se les proposer comme des modèles dont elles se glorifient. Quant à ces aimables petites créatures élevées sous les ailes de ta prudente vigilance, elles sont déjà tout mon orgueil, et je me flatte dans l'assurance que tu vais en faire de bons chrétiens et de bons citoyens.

MARGUERITE.—Que je suis heureuse d'être ta femme, ô Louis ! Je trouve que rien ne me manque. Il est vrai, n'est-ce pas, que tes jouissances sont indépendantes de la richesse ?

RIEL.—Oh ! douce et chère compagne, je te le déclare franchement, dans cette maison où le luxe ne brille pas, je possède plus que toutes ces choses appelées la somptuosité dans le monde.

MARGUERITE.—C'est donc toujours toi, cher mari ! mais écoute ! laisse-moi aller droit au but. Il est certain que, depuis quelque temps, tu cherches à me cacher une grande affliction. Qu'est-ce donc qui te cause du chagrin ? Si je suis ta moitié, j'ai droit à ce que tu me fasses participer à tes peines. Vois ce cœur qui ne bat que pour toi. Eh ! bien, verses-y cette amertume qui t'accable.

RIEL.—Je te l'ai dit, Marguerite : dans cette chaumière, j'ai tout ce qui peut me contenter. Mais il m'y est impossible d'être exempt de la souffrance.

MARGUERITE.—Je vois bien que nous marchons dans cette vallée de larmes, ayant tous une croix à porter. Quelle est ta croix, Louis, ici au milieu de nous ?

RIEL.—Ma croix ! c'est d'être loin de ma patrie !... c'est d'être séparé de tout ce qui m'est

le plus cher, après toi et mes enfants ! Ma croix ! c'est de voir la persécution de mes compatriotes dans les riantes plaines de la Saskatchewan ! On les insulte et on les injurie de toutes façons, on enlève leurs propriétés, on s'empare même de leur honneur qu'on sacrifie sur l'autel de l'immoralité ! Voilà ce qui me saigne le cœur et me fait mourir de douleur ! Dire que cette série d'atrocités dépend d'un gouvernement qui prétend être la tête d'une nation civilisée ! c'est inconcevable !

MARGUERITE.—Je partage, mon cher Louis, les peines que te causent tous ces malheurs de nos frères du Nord-Ouest ! Si c'était possible, je voudrais les subir toute seule. Dis-moi, qui t'a fourni ces renseignements par rapport aux misères incroyables au milieu desquelles sont plongés nos amis de là-bas ?

RIEL.—Depuis plusieurs mois, Gabriel Dumont m'écrit pour me tenir au courant du brigandage et des ignominies dont la population métisse est victime. Il n'y a pas de doute qu'il désire me voir à la tête des démarches que lui et les autres chefs font pour se mettre sur la défensive et arrêter la marche des voleurs.

MARGUERITE.—S'il te demandait, cher Louis, ne pars pas : laisse faire encore le cours des événements. (*Elle écoute*) . . . je crois que quelqu'un rappe à la porte. (*Elle va ouvrir.*)

SCÈNE II.

DUMONT, OUELLETTE, JACKSON et ISBESTER
entrent.

RIEL.—Dumont ! c'est vous ! comment êtes-vous ainsi que nos amis Ouellette, Jackson et Isbestier ? (*Ils se donnent tous la main.*)

DUMONT.—Très bien, Riel, comme vous le voyez, et mes braves compagnons de voyage ne sont pas plus mal que moi. J'espère que madame Riel et vous, êtes en parfaite santé. (*Ils donnent tous la main à Madame Riel, et réponses suivant l'usage.*)

RIEL.—Plaise à Dieu ! nous ne sommes pas malades, et va sans dire que nous sommes très heureux de vous voir arriver ici.

QUELETTE.—Si tout allait bien, comme nous nous portons, tout le monde serait content.

MARGUERITE.—Vraiment, votre visite inattendue nous réjouit. Soyez les bienvenus et veuillez vous considérer comme chez vous, et agir en conséquence. (*Tous s'asseyent, Riel et sa femme, déposent chapeaux et pardessus, etc.*)

MARGUERITE.—Vous allez causer un instant ensemble, pendant que je vais vous préparer quelque chose de chaud, pour vous réconforter un peu, en attendant le souper.

DUMONT.—S'il vous plaît, mad. Riel, ne vous donnez pas de troubles. Nous accepterons ce que vous avez de prêt sous la main : il nous faut absolument partir ce soir.

RIEL.—Quoi ! Etes-vous sérieux ?

MARGUERITE.—Vous venez de trop loin, pour nous faire une si courte visite !

RIEL.—Vous avez trop de choses à nous raconter pour que vous puissiez nous laisser si vite que cela.

QUELETTE.—C'est vrai, Riel ! mais nous pouvons tout vous dire en bien peu de mots, et déjà vous devinez les raisons qui nous amènent ici.

MARGUERITE.—Dans tous les cas, il vous faut

prendre quelque nourriture et un peu de repos. Je ne vous ferai pas attendre longtemps, ensuite, j'espère que vous me laisserez mon mari ! (*Elle sort.*)

DUMONT.—Comment se fait-il que madame Riel nous demande une telle faveur ?

RIEL.—C'est qu'elle vient de saisir les motifs qui vous conduisent ici. Quant à moi, je vois bien que vous êtes venus me chercher.

DUMONT.—Eh ! bien. . . Oui ! Riel. Nous venons vers vous implorer votre secours, voici la lettre officielle. (*Il la passe à Riel.*) Votre présence est absolument requise dans le Nord-Ouest. Vous êtes le père du peuple métis, dans le Manitoba. C'est vous qui avez établi, en 1870, les bases inébranlables sur lesquelles repose l'édifice de son existence nationale. Eh bien ! dans des districts plus reculés et surtout sur les bords de la Saskatchewan, il y a un autre groupe de la nation métisse, qui doit vous être aussi cher. Cette population lève les mains vers vous et vous appelle à grands cris pour la revendication de ses droits outragés, et pour une résistance efficace à l'extermination dont elle est menacée. Elle voit en vous, son libérateur, et vous attend avec impatience pour l'arracher des mains de ses implacables ennemis.

OUELLETTE.—Je comprends que madame Riel va tout naturellement prendre les moyens de vous retenir ; mais, après tout, elle a un cœur noble et généreux, et finira bien par consentir à votre départ.

RIEL.—Mes bons amis ! que voulez-vous que je fasse ? Je sens que j'appartiens à ma famille dont je suis le seul appui.

SCÈNE III.

LES MÈMES, MARGUERITE *entre.*

MARGUERITE.—Allons ! messieurs, venez, s'il vous plaît, par ici et tâchez de réparer vos forces. Vous serez assez bons pour m'excuser quelques instants : j'ai à rester ici avec mes enfants. (*Ils sortent tous, excepté Marguerite.*)

SCÈNE IV.

MARGUERITE, SES ENFANTS.

MARGUERITE (*Elle s'assied, prend son mouchoir et se met à pleurer, elle se lève.*)—Mon Dieu ! quel triste sort m'est encore réservé ! Voir partir mon mari pour si loin !.. exposé à tant de dangers ! peut-être aux balles de ses plus cruels ennemis !.. peut-être à la mort sur l'échafaud ! Il prend bien en main la cause la plus sublime ! la défense d'un peuple opprimé. La Providence pourrait bien le seconder et le conduire à la victoire !.. tout cela n'est pas impossible !.. mais je ne sens pas moins mon cœur se déchirer ! (*Elle pleure.*) Mon mari va partir !.. mon époux, mon seul appui, va nous laisser pour une expédition si lointaine et si périlleuse !.. Non !.. je ne me sens pas la force de faire le sacrifice de lui permettre de l'entreprendre.

PETIT JEAN.—Non, maman, papa ne partira pas ! Le soir, nous serions seuls et plus de papa pour nous prendre sur ses genoux.

MARGUERITE.—Mes chers enfants, vous vous trouvez heureux, parce que le bon Dieu vous a

donné un bon père et une bonne mère. Priez bien le petit Jésus pour qu'il vous conserve votre cher papa. (*Elle pleure.*)

SCENE V.

LES MÊMES ; RIEL, DUMONT, JACKSON, OUELLETTE,
ISBESTER *entrent.*

RIEL.—Allons, chère femme, je m'imagine pourquoi tu verses de si abondantes larmes ! Ne pleure donc pas. Ecoute-moi ! je ne suis pas encore parti pour le Nord-Ouest. Je comprends combien ce départ te serait pénible ! Une telle séparation s'accompagne de déchirements !.. Mais, je t'en prie, examinons la question.

MARGUERITE.—Je sais qu'un noble devoir t'appelle et qu'il t'est difficile de ne pas y répondre. Mais ne dépendons-nous pas de toi ? Si tu t'éloignes de nous, qui va nous tenir à l'abri de tant de misères ? Si, là-bas, tu succombes sous les traits de l'ennemi, qui pourra alors nous consoler et avoir soin de nous ?

RIEL.—Chère femme, nous ne voulons pas nous mettre sous les armes pour anéantir ou chasser cette vermine qui porte son travail destructeur jusqu'aux racines de l'arbre de notre nationalité. Notre intention est seulement d'adresser, plus solennellement que jamais au gouvernement d'Ottawa, des pétitions par lesquelles il verra que nous sommes franchement décidés à nous faire respecter et à obtenir les titres que nous sollicitons depuis tant d'années.

MARGUERITE.—Il est clair que je ne gagnerais rien à vouloir t'empêcher de te rendre dans le

Nord-Ouest. Le patriotisme t'emporte ! tu te fais illusion sur les écueils auxquels tu t'exposes. Je ne veux pas t'accuser de témérité. Oh ! non, puisqu'il ne s'agit que d'intentions de paix. Mais écoute, Louis : te voyant à la tête d'une nation en butte à l'iniquité, sachant qu'elle compte sur toi pour sa délivrance, tu deviendras terrible comme un lion et ton ardeur belliqueuse pourrait entraîner ton peuple aux armes et le faire marcher contre ses oppresseurs. Qu'advierait-il si, en cas de guerre, tu tombais entre les mains des ennemis ? Ceux qui gouvernent à Ottawa te haïssent tant et sont si injustes à l'égard de tous nos pauvres compatriotes, qu'ils se serviraient du vain prétexte de haute trahison pour terminer tes jours sur la potence. N'est-ce pas qu'il en serait ainsi, mon cher Louis ?

RIEL.—Tu veux donc que je laisse ensevelir notre patrie sous les flots dévastateurs des injustices les plus affreuses ? tu veux donc que je reste sourd aux gémissements de nos frères en détresse ? Entraînés dans l'abîme, ils me tendent la main pour les sauver ! puis-je leur tourner le dos ou les regarder périr sans faire le moindre mouvement pour les secourir ?

MARGUERITE.—C'est bien triste et lamentable de voir ceux de notre race terrassés par les méchants ! Mais puis-je souffrir que tu coures le danger de devenir victime de cette secte enragée qui, comme une panthère, attend l'occasion la plus favorable pour se précipiter sur toi et te dévorer ? Si, pour opposer une barrière infranchissable aux torrents destructeurs de la perfidie orangiste, qui inondent les belles prairies du Nord-Ouest, tu plonges ta femme et tes enfants

dans la plus grande des infortunes et la douleur la plus cuisante, ne vaut-il pas mieux que tu demeures avec nous ? Les lamentations des métis parviennent à tes oreilles, et ton cœur te porte à voler à leur secours ; c'est magnifique ! mais n'as-tu pas mes pleurs pour te retenir ici ?

RIEL.—Ma femme !... Embrasse-moi (*ils s'embrassent.*) Que puis-je faire ? j'éprouve un déchirement qui m'enlève toute liberté d'action !.

DUMONT.—Madame Riel, je ne peux nier que c'est déchirant pour vous de voir partir votre mari pour une entreprise aussi grave que celle de venir donner la liberté au petit peuple de la Saskatchewan. Laissez-moi vous avouer sincèrement, néanmoins, que vous vous exagérez notre situation. Venant du théâtre de nos troubles, nous connaissons la portée des événements et pouvons vous affirmer et vous garantir qu'aucun de nous n'aura à se compromettre aux yeux de la loi. Soyez convaincue que, dans l'accomplissement de la mission importante qui lui est imposée, votre époux, votre soutien ne perdra pas la vie. Nous vous promettons que nous aurons bien soin de lui et que nous saurons le préserver de tous malheurs. En face de cette assurance, lui refuseriez-vous de vous résigner au sacrifice de le laisser courir à la défense de nos foyers si abominablement maltraités ?

RIEL.—D'ailleurs, chère Marguerite, ne nous faisons-nous pas les défenseurs d'un peuple odieusement persécuté ? N'avons-nous pas, alors, Dieu avec nous ? Supposant que je succomberais pour la patrie, ne penses-tu pas que le bon Dieu te prendrait sous sa protection toute-puissante ? Vive Dieu et la patrie !

Tous chantent :

Mourir pour la patrie
C'est le sort le plus beau } *bis.*
Le plus digne d'envie.

RIEL.—Ecoute, ma chère femme, nous allons arranger les choses comme des gens sages. Vu que les événements se corsent dans le Nord-Ouest, je vais partir dès ce soir, si tu le veux. Dans quelques semaines, tu t'en viendras avec les enfants à St-Vital. Tu seras là beaucoup plus près du théâtre de nos travaux. Je vais donner des ordres pour les préparatifs de ton départ et pour que le voyage se fasse de la manière la plus heureuse.

MARGUERITE.—Eh bien ! Louis, je corresponds aux élans de ton patriotisme. Vos protestations ne me font pas renoncer à la conviction que là-bas tu mourras victime de ton dévouement. Cependant, ta cause étant celle d'un héros, je souhaite que tes aspirations atteignent leur but... Pars, Louis, et que Dieu aide ton chemin. S'il faut ta mort, pour planter l'arbre de la liberté dans le Nord-Ouest, ce sera un sacrifice qui me fera gémir tous les jours de ma vie. Fasse le ciel qu'un tel héroïsme soit pour moi et tes enfants une source de bénédictions. (*Elle pleure*)... Nous vivions si tranquilles et si heureux... mais il importe de sauver la patrie... ce mot si doux, la patrie!... Allons ! cher Louis, courage et au revoir. (*Elle se jette au cou de Riel et l'embrasse.*)

RIEL (*il embrasse sa femme*).—Eh bien ! chère femme, je vais te laisser!... (*prenant sa main*) mais je me console!... Ce ne sera pas pour bien

longtemps. Bonjour, ma chère, et que le bon Dieu te protège avec mes chers petits enfants. (*Il prend ses enfants qui pleurent avec leur père et leur mère.*)

DUMONT (*regardant Marguerite*).—Le courage ne vous manquera pas, chère amie ! Une belle récompense suivra avant longtemps cet acte sublime de générosité. (*Tous les délégués lui donnent la main et sortent avec Riel.*)

SCENE VI.

MARGUERITE SEULE AVEC SES ENFANTS.

(*Elle s'assied et tient ses enfants, pendant que Riel et les délégués sortent. Ensuite elle se lève.*)— J'étais si heureuse ! Louis se trouvait éloigné de toutes les causes qui pouvaient l'exciter, par rapport aux troubles du Nord-Ouest. Combien la vie humaine est instable ! Hier pleine de tranquillité et de jouissances ! aujourd'hui sous le manteau de la tristesse ! Mon Dieu ! tout vient de vous et tout doit retourner vers vous. Depuis quelques années, vous avez voulu que je sois heureuse, et je dois vous en remercier. Maintenant votre main s'apesantit sur moi, et je la bénis. Que votre volonté soit faite !

SCENE VII.

LES MÊMES, RIEL *entre*.

RIEL.—Me voilà, ma bien-aimée !

MARGUERITE.—Louis, mais c'est toi !

RIEL.—²Oui chère ! (*attention aux enfants*)
Réflexion faite, nous avons cru qu'il vaut mieux

de retarder notre départ, afin d'avoir le temps de régler toutes nos affaires. Toi et les enfants allez faire route avec nous.

MARGUERITE.—Que je suis contente, pourvu que là-bas tu ne te fasses pas tuer. (*Ils sortent et on enlève tout sur le théâtre.*)

SCENE VIII.

(Un tableau représentant le bois et la campagne.)

MAXIME LÉPINE ET BAPTISTE VENDAL *entrent.*

MAXIME LÉPINE. C'est épouvantable ! Comment faire pour endurer toutes ces tracasseries révoltantes dont ces protestants et ces orangistes se plaisent à remplir le pays ?

VENDAL.—Le mécontentement de nos concitoyens augmente à vue d'œil ! L'agitation des esprits est si croissante, qu'il me semble qu'un recours à une prise d'armes est inévitable !

MAXIME LÉPINE.—Hélas ! les jours de notre existence comme peuple sont-ils comptés ?.. Pourtant nos ennemis ne peuvent pas réussir à nous assujétir et à nous faire mourir ! Ne sommes-nous pas revêtus de l'armure invincible du droit ? Nos mains ne sont-elles pas armées du glaive de la justice ?

VENDAL.—La justice ! Le droit pour nous, Maxime ! Il n'y en a plus aux yeux de nos misérables et barbares tyrans.

MAXIME LÉPINE. — Quand donc Riel va arriver ? Il ne doit pas être loin, maintenant. Il va juger si nous devons prendre les armes ou si, par une agitation constitutionnelle, nous pouvons obtenir une solution pacifique des graves pro-

blèmes qui lui seront soumis, concernant la déchéance ou la liberté d'un peuple tyrannisé par un pouvoir servant d'instrument à la secte la plus vile et la plus détestable aux yeux du monde chrétien.

VENDAL.—C'est ce que j'espère ! sans plus de retard, ce serait mieux que nous irions à la rencontre de ce grand patriote. (*Ils sortent.*)

SCENE IX.

UN JEUNE GARÇON *entre.*

(*Pendant qu'il époussete.*)—Vive Riel ! Vive la liberté ! Je n'aurais pas peur, je vous l'assure, de braquer mon pistolet sous le nez de tous les mouchards orangistes.

SCENE X.

RIEL, DUMONT, OUELLETTE, MAXIME LÉPINE ET UN BON NOMBRE D'AUTRES MÉTIS *entrent.* RIEL *dans le milieu.*

DUMONT.—Compatriotes, nous avons enfin à notre tête le héros du Manitoba ! Ce vaillant défenseur de la patrie et de la liberté ! Ce magnanime et immortel patriote, extraordinaire par son admirable désintéressement et qui a “ tous jours tout sacrifier, même ses intérêts les plus chers, même le bien-être de sa famille à ce qu'il considère ses devoirs publics ! ” Cet homme d'état incomparable à qui le Manitoba doit sa constitution actuelle, la charte de ses libertés civiles et politiques ! O illustre patriote, chevalier sans peur et sans reproche, l'histoire dira que, dans le Manitoba, “ vous avez conservé à vos

frères leur héritage paternel, que vous avez fait reconnaître et proclamer les droits des enfants du sol, que vous avez doté votre pays natal d'institutions égales par l'ampleur des libertés et par la perfection de la forme, à celles de la métropole." (*Paroles de "L'Etendard" de Montréal.*)

De plus, elle dira que, dans cette œuvre mémorable, vous avez été aidé par les apôtres de la foi, qui ont droit à ce qu'on les appelle, eux aussi, les "principaux artisans des libertés civiles et des franchises politiques du Manitoba." (*Et. de M.*)

Aujourd'hui, nous comptons sur votre sagesse et votre habileté pour obtenir d'Ottawa l'octroi de notre charte politique. Si pour nous faire monter au sommet de la plénitude de nos droits civils et politiques, vous jugez nécessaire de nous engager dans la voie de l'effusion du sang, nous sommes prêts à répondre à votre appel. D'un autre côté, si, à l'encontre de notre extrême indignation, vous croyez devoir nous donner une impulsion nouvelle dans la voie des pétitions, nous sommes à vos ordres.

MAXIME LÉPINE.—Quelles concessions pouvons-nous obtenir d'Ottawa? A quoi vont nous servir de nouvelles requêtes? Depuis 15 ans, des pétitions collectives sont expédiées au gouvernement, et nous n'avons pas encore de réponse. Presque tous les colons sont allés individuellement porter leurs plaintes et adresser leurs demandes aux employés des bureaux du gouvernement canadien, dans cette province. Comment nous ont-ils invariablement répondu. Si nous leur parlions en français, ils nous tournaient le dos en laissant tomber de leurs lèvres britan-

niques et dédaigneuses, ces mots caractéristiques de la race supérieure : *I don't understand*. Si un de nous s'adressait à eux dans leur langue officielle, ils lui disaient : Il nous est regrettable de vous annoncer qu'il est impossible de donner suite à vos demandes, attendu qu'une application antérieure a été faite à Ottawa pour le même terrain, par une autre personne. Ainsi donc, à Ottawa et ici, à côté de nos réclamations, silence, mutisme, despotisme et dénis de justice constants. Nous avons demandé aux ministres de la capitale de faire arpenter nos lots tels qu'ils sont et ils ne nous ont pas encore accordé ces arpentages. Les terres qui nous appartiennent en vertu de tout droit, ils nous obligent à les acheter, .. et, .. ô conspiration infernale !... lorsque nous nous présentons aux officiers subalternes du gouvernement, pour nous mettre en sécurité contre toute dénégation de nos droits les plus inviolables, ils examinent sur le plan, la condition de nos terrains, et, s'ils la trouvent trop avantageuse, ils ont l'audace de nous déclarer qu'une application antérieure a été faite par une autre personne.

Nous avons des places à foin, des communes et des endroits de pacage pour nos chevaux et nos bestiaux, et les tyrans d'Ottawa se sont permis de nous en priver ! Nous avons des terres à bois, et ces criminels représentants de l'autorité canadienne nous les ont ôtées, et nous imposent un impôt spécial ou nous contraignent à acheter un permis pour nous procurer le bois dont nous avons besoin. Je me borne là à lever un peu le coin du rideau, en arrière duquel se cachent les atrocités sans nombre, qu'un gouvernement pré-

varicateur laisse et fait accumuler pour notre ruine.

Je pose maintenant cette question pratique. Qu'avons-nous à attendre d'Ottawa? Comment voulez-vous qu'un gouvernement qui a forfait à l'honneur en venant s'installer au Manitoba, au mépris des engagements les plus solennels, n'ait pas tout intérêt à se montrer sourd à nos prières? Se rappelle-t-on les arrangements qu'en 1870, il a conclu avec les délégués métis du Manitoba? A-t-il rempli les obligations du traité, lorsque la proclamation d'une amnistie qu'il nous avait promise est encore dans le domaine des choses futures? A-t-il observé les clauses du traité, lorsqu'après avoir expulsé du Parlement ce grand patriote, il a eu assez de bassesse pour le bannir? N'a-t-il pas foulé aux pieds l'inviolabilité du traité, lorsque, n'ayant pas réussi à faire monter sur l'échafaud mon frère Ambroise, il l'a envoyé en exil, privé pour toujours de ses droits politiques. Ne s'est-il pas moqué du traité, lorsque les scrips, les titres, les lettres patentes qui devaient être accordés dans le Manitoba, ont été traînés si longtemps en longueur.

OUELLETTE.—C'est le temps de dévoiler aussi comment la Puissance du Canada a tenu compte, par rapport à moi, des stipulations de 1870. J'ai demandé à Ottawa et aux bureaux de ses agents, les scrips d'un de mes enfants défunt et de mes vieux parents, et on s'est toujours obstiné à me les refuser, me disant qu'ils avaient été volés.

MAXIME LÉPINÉ.—Voilà encore une preuve de la malveillance insurmontable du ministère fédéral!

RIEL.—Mes bien-aimés compatriotes, je vois bien que nos ennemis ont déjà porté des atteintes mortelles à la sécurité de nos demeures. Nous sommes réellement traités comme des parias. Qu'avons-nous fait ? Est-ce un mal pour nous, de respirer et de vivre ? Est-ce un mal pour nous d'avoir une patrie qui nous a vus naître, grandir, prospérer dans la voie de la justice ? Non, puisque la justice mène les peuples au sommet de la grandeur. Pourquoi donc nos ennemis, sous la tutelle d'un gouvernement égoïste, persistent tant à nous disputer nos droits, nos privilèges, notre liberté ? Est-ce parce que nous ne sommes pas nombreux ? Mais la force de nos droits ne se mesure pas sur la faiblesse de notre nombre ! Courbés sous le poids des iniquités et des calamités, qu'avons-nous à faire ? Répondant à votre appel, j'assume une charge dont la responsabilité me paraît terrible ! C'est pourquoi, dès maintenant, je vous conseille de ne pas renoncer aux éléments de l'ordre. Croyez-moi, je suis venu " passer quelques " mois parmi vous, dans l'espérance qu'à force " d'envoyer des pétitions, nous obtiendrons du " gouvernement, le redressement de tous nos " griefs." Mes bons amis, réfléchissez et vous serez convaincus qu'il vaut mieux pour nous tous de ne pas penser encore à la guerre. C'est dans cette conviction que " j'ai traversé les lignes, " sans armes et sans munitions, emmenant avec moi ma femme et mes enfants." Allons ! bon courage et mettons-nous à l'œuvre. (*Ils sortent tous.*)

SCENE XI.

LANGEVIN (*il entre*).—Partout il y a apparence de guerre ! Mais je me le promets bien, personne ni d'un côté ni de l'autre ne sera capable de me rejoindre pour m'enrôler. Oh !... je frémis, quand je pense comme c'est effrayant d'être au milieu de tous ces coups de fusils, de ces balles, de cette épaisse fumée ! Ah ! non, je ne serai pas assez bête pour aller m'exposer comme ça ! Me faire tuer ! Serai-je plus riche ensuite ?

SCENE XII.

LE MÊME, VENDAL.

VENDAL.—Bien, mon brave Langevin, prépare-toi ! La guerre me semble inévitable ! Non pas que Riel veut que les premiers nous commençons l'attaque, mais il s'attend que les soldats du gouvernement vont ouvrir le feu !

LANGEVIN.—C'est-i vrai, oh mon Dieu !

VENDAL.—Depuis des mois, Riel nous fait pétitionner sans succès...

LANGEVIN.—Tiens ! il faut espérer !

VENDAL.—Et il attend en vain la commission officiellement chargée de venir régler nos réclamations.

LANGEVIN.—Tu vois ben, il faut attendre !

VENDAL.—Oui ! et, pendant que les ministres diffèrent le départ de cette commission, ils vendent à des spéculateurs appartenant à une société de colonisation la paroisse de St-Louis de Langevin.

LANGEVIN.—C'est pas moqué, ni toué, laissons faire !

VENDAL.—Terrain de l'église, chapelle, terre de l'école, 35 propriétés ont été arrachées aux familles métisses de cette paroisse, et ça te touche si peu !

LANGÉVIN.—Ça me frotte pas comme du plomb, toujours ben !

VENDAL.—Ces pauvres familles se sont toutes soulevées, dans leur indignation.

LANGÉVIN.—Bon ! elles veulent se faire casser la mâchoire !

VENDAL.—Ce soulèvement a gagné tous les environs de Prince Albert.

LANGÉVIN.—Mais sont-ils sérieux !

VENDAL.—Un grand nombre de métis sont déjà réunis dans ce fort ; ils font des assemblées pour protester contre le gouvernement qui retarde toujours d'envoyer la commission, nommée officiellement le 28 janvier dernier. Déjà ils sont sous les armes.

LANGÉVIN.—C'est ça ! ils vont finir par être cause qu'il me faudra aller en guerre !

VENDAL.—Mgr Grandin, le père André et Riel ne cessent de leur recommander la modération.

LANGÉVIN.—Ah ! que c'est ben ça ! pourquoi pas les écouter ?

VENDAL.—Oui, mais Lawrence Clark vient de nous assurer que la police à cheval, connaissant ce qui se passe dans Prince Albert, se propose de s'y rendre pour faire des arrestations. Riel a jugé opportun de nous tenir sur la défensive. Il croit que nos démonstrations armées vont empêcher la police montée d'entamer les hostilités. C'est pourquoi il nous ordonne de tous nous unir comme un seul homme.

LANGEVIN. — Ça va aller loin, je le vois ben..

VENDAL. — Pour moi, je crois que nous allons nous battre ! (*Il prend Langevin par le bras.*)
Oh ! viens te montrer homme :

LANGEVIN. — Ne fais donc pas le brave !

VENDAL. — Vite ! avance ! nous avons appris, de plus, que le major Crozier, rouge de colère parce que Dumont a forcé McKay de rebrousser chemin avec ses provisions, s'en vient à la tête d'une centaine d'hommes, à la rencontre de ce brave qui n'en aura pas peur, sois-en sûr.

LANGEVIN (*il résiste*). — Laisse-moi aller !

VENDAL. — Tu vois que nous sommes en quelle sorte poussés sur le champ de bataille. Oh ! viens avec moi ! (*Langevin fait un bond et prend la fuite, il sort ; Vendal court pour le rejoindre.*)

SCENE XIII.

(Dumont avec quelques-uns de ses 20 cavaliers apparaît sur un des côtés du théâtre.)

DUMONT. — Mes braves amis ! Voyez Crozier ! Il vient avec une centaine de soldats en uniforme. S'ils veulent nous arrêter ou s'ils nous attaquent, défendons-nous jusqu'à la mort. Le voilà ! Ecoutez ce qu'il dit. Couchons-nous !

SCENE XIV.

(Crozier avec une partie de sa police montée et de ses militaires, se montre sur l'autre côté du théâtre.)

CROZIER. — Dumont, au nom de Sa Majesté, je vous ordonne de mettre bas les armes !

DUMONT. — Au nom de notre Souveraine, je vous avertis que, si vous ne vous en allez pas,

“ c'est nous qui allons faire mettre bas les vôtres.”

(Alors un sauvage saute sur un homme de la police montée, pour lui arracher son arme. Celui-ci le jette à terre, et au moment que ce sauvage se relève, il le tire et tue instantanément. Alors les braves de Dumont se lèvent et lancent une décharge, qui fait tomber plusieurs militaires et un officier de la police montée. Les hommes de Crozier en font autant. Personne ne tombe du côté de Dumont.)

DUMONT. — Eh ! bien, Crozier, est-ce assez bon pour 20 métis ?

(Encore quelque fusillade).

DUMONT. — Vos balles, Crozier, silent à nos oreilles et ne nous écorchent même pas la tête ! Oh ! mes braves !

(Une autre fusillade, Crozier retraite.)

DUMONT. — Honte aux anglais ! 20 métis de sang français repoussent 100 héros de la race supérieure ! Fuyez, bande de peureux, de poltrons ! Que vous avez l'air brave ! *(Il s'avance sur le théâtre avec ses braves.)* Vaillants compatriotes ! vous avez combattu comme des héros ! Nous ne sommes pas plus nombreux que les doigts de la main, et nous avons vaincu Crozier à la tête de militaires prétendant être bien disciplinés. Ces lâches-là ne sont braves que devant de pauvres sauvagesses et d'infortunées femmes métisses. Ils viennent, aujourd'hui, de s'immortaliser comme les héros de la peur ! Quelques-uns de nos hommes sont blessés, et nous n'en avons que quatre de tués. Enterrons ces héros, morts pour la patrie, et prenons soin de nos frères blessés. *(Pendant ce discours, quelques-uns*

auront soulagé les blessés.) Afin de permettre à nos ennemis d'enregistrer leur défaite, allez compter le nombre des morts qu'ils ont laissés sur le champ de bataille. (*Deux vont de l'autre côté du théâtre, regarder par une coulisse comme pour faire voir que des soldats morts se trouvent là.*) Notre bravoure invincible va-t-elle convaincre tous ces habits rouges que ce n'est pas pour causer du trouble que nous revendiquons le droit de vivre tranquilles dans notre pays ? (*Les deux métis reviennent.*) Eh bien ! Combien en avons-nous culbutés de ces pirates de savane ?

UN SOLDAT.—Il y en a 14 de tués, 11 volontaires et 3 hommes de la police montée.

DUMONT.—Bravo ! pour les défenseurs de la patrie ! Rappelons-nous toujours de cette victoire remportée près du Lac au Canard. (*Ils sortent tous.*)

SCENE XV.

(Vendal entre aussitôt tenant en avant de lui Langevin.)

VENDAL.—Ah ! là je te tiens ! tu ne m'échapperas plus ! Ne viens-tu pas l'apprendre la victoire de Dumont contre Crozier ?

LANGEVIN.—Je n'étais pas là, bonne chance !

VENDAL.—La guerre est commencée. Le ministre de la milice, à Ottawa, vient d'appeler en service actif et d'expédier au Nord-Ouest tous les volontaires répartis dans les différentes villes de la Puissance.

LANGEVIN.—Bonjour de la vie ! ils vont ben tous nous assommer !

VENDAL.—Comprends-tu maintenant, pourquoi le gouvernement fédéral a mis en force, le

1er de janvier dernier, une loi défendant de nous réunir, même de nous trouver deux ensemble ?

LANGEVIN.—Ah ! c'est vrai ! Ben, va-t-en et laisse-moi *aller de mon bord*.

VENDAL.—Ah ! tout le monde voit, maintenant, que c'est la guerre que les autorités canadiennes ont toujours voulue.

Riel déplore ce malheur, il vient de se donner une autorité absolue, il veut que tout le monde lui obéisse, il organise un conseil pour l'aider, et il ordonne de mettre à mort tous ceux qui, en état de porter les armées, refusent de répondre à l'appel. Oui ! il nous appelle tous à la défense de la patrie ! Pour nous prouver sa puissance, il obscurcit le soleil et opère d'autres miracles. Donc rien à craindre avec lui et marchons à la victoire ! (*Il tire Langevin.*)

LANGEVIN (*il se laisse tirer un peu*).—Oh ! écoute, Vendal, c'est effrayant, comme j'ai peur !

VENDAL.—Es-tu de la même pâte dont est fait cet homme niais et lâche, qu'on appelle Sir Hector ?

LANGEVIN.—Je sais pas ; dans tous les cas, je me sens trop faible pour aller à la guerre. (*Il tremble.*)

VENDAL.—Avance, ou je te flamble la cervelle ! des hommes poltrons ne méritent pas de vivre quand le pays est en danger ! (*Ils sortent.*)

SCENE XVI.

(Au lever du tableau visible jusqu'à cette scène, apparaît une chambre où l'agent des sauvages T. P. Quinn est couché sur un lit. Au fond de cette chambre un tableau représentant une église et quelques maisons.)

MAUVAIS-ENFANT (*il entre furtivement, tient son fusil prêt à tirer, s'approche du lit.*)

LOVEMAN (*il suit Mauvais-Enfant par derrière, l'arrête en criant.*)—Que voulez-vous faire ? (*Il se met entre le lit de Quinn et Mauvais-Enfant.*) Vous ne tuerez point cet homme.

MAUVAIS-ENFANT.—Pourquoi pas ! tous nous autres haïr lui ! lui... faire souffrir nous depuis trop longtemps.

T. P. QUINN (*il se lève.*)—Comment ! tu veux me tuer ! y penses-tu, Mauvais-Enfant ? tu aurais été pendu par le gouvernement si tu avais tiré sur moi !

SCENE XVII.

LES MÊMES ET ESPRIT VOYAGEUR.

ESP. VOY. (*il se tient à la porte du théâtre comme en bas d'un escalier.*)—" L'homme qui parle le sioux, descends."

LOVEMAN.—Quin, je vous avertis, ne descendez pas !

QUINN.—Je n'ai pas peur d'eux, et je veux le leur montrer. (*Il sort en faisant semblant de descendre un escalier, Loveman le suit avec Mauvais-Enfant.*)

ESP. VOY. (*seul.*)—Je suis ben content à cte heure ! nous enfin avoir le dessus. Moué faire mener tous les blancs à la maison de Delaney ; moué avoir le plaigir de commander Quinn ; moué lui dire : là-bas, allez vous aussi chez Delaney. (*Il sort.*)

SCENE XVIII.

(Des munitions auront été emportées sur le théâtre, ainsi que des marchandises, chapeaux, couvertes, etc.)

CAMERON (*seul*).— *En entrant*) J'ai le pressentiment que d'affreux malheurs vont nous arriver aujourd'hui.

SCENE XIX.

LE MÊME, ESP. VOY., MAUVAIS-ENFANT ET QUELQUES AUTRES SAUVAGES.

MAUVAIS-ENFANT.—Cameron, “avez-vous des munitions dans le magasin?”

CAMERON.—“Oui, un peu.”

MAUVAIS-ENFANT.—“Je veux que vous me les donniez. Sinon, nous nous en emparerons.”

CAMERON.—“Si vous tenez à les avoir, je vais vous les donner, plutôt que de vous voir piller le magasin.”

(*Ils se mettent à prendre des munitions, et aussitôt Gros-Ours entre.*)

GROS-OURS (*faisant tourner sa canne*).—“Ne touchez à rien ici, dans le magasin de la Compagnie, si vous avez besoin de quelque chose, demandez-le à M. Cameron.” (*Ils sortent tous n'apportant rien avec eux, Cameron disparaît par une autre issue et on enlève tout sur le théâtre.*)

SCENE XX.

(Le père l'afard, le père Marchand, Quinn, Delaney et les autres blancs du Lac aux Grenouilles entrent et paraissent comme rassemblés dans la maison de Delaney, De plus, Esprit Voyageur et quelques autres sauvages.)

ESP. VOY.—“Je veux savoir quel est le chef des blancs dans ce pays. Est-ce le gouverneur de la compagnie de la Baie d'Hudson, ou qui?”

QUINN (*en riant*).—“ Il y a un nommé Sir John MacDonald à Ottawa, qui est à la tête des affaires du pays.”

ESP. VOY.—“ Voulez-vous nous donner du bœuf ? ”

DELANEY.—Oui ? nous pouvons vous en donner un ou deux. (*Ils sortent tous.*)

SCENE XXI.

CHARLIE GOVIN SEUL (*en entrant*).—Mon Dieu ! qu'allons-nous devenir ? Les sauvages nous ordonnent de nous rendre tous à leur camp ! Ils nous font prisonniers ! Nos pauvres femmes, quelles ignominies et quelles cruautés les attendent de la part de ces êtres barbares !

SCENE XXII.

LE MÊME ET QUINN.

QUINN (*en entrant*).—Etes-vous décidé, Charlie, de vous rendre au camp de Gros-Ours ? Esp. Voy. vient de m'ordonner de faire comme les autres, d'aller au camp. Mais il ne me dérange pas fort.

SCENE XXIII.

LES MÊMES, ESPRIT VOYAGEUR.

ESP. VOY. (*en entrant*).—“ Vous avez la tête dure ; quand vous dites non, c'est non, et vous êtes fidèle à votre parole. Eh bien, si vous tenez à votre vie, vous allez faire ce que je vais vous dire. Allez au “ camp.”

QUINN.—Pourquoi irai-je ? ”

ESP. VOY.—“ Ne t'en inquiète pas ” (*faisant un geste de menace*).

ESP. VOY.—“ Je t'ai dit d'aller ” (*il lève son fusil et tue Quinn raide*).

GOUIN.—(*Il marche vers la porte du côté opposé, un sauvage entre et le tue.*)

WILLISCROFT.—(*A peine est-il entré, que Petit-Ours, le suivant de près, le tue.*)

Aussitôt entrent Delaney, mad. Gowanlock, mad. Delaney, le père Fafard et le père Marchand, suivis par plusieurs sauvages. Des sauvages se jettent sur Delaney.

PÈRE FAFARD.—Je vous en prie, mes pauvres frères, calmez-vous et ne lui faites aucun mal.

COU-NU.—*Il fait feu sur le père et abat ensuite Delaney.*

PÈRE MARCHAND.—*Il vole au secours du père Fafard et lève la main pour l'administrer.*

ESP. VOY.—Vous mourrez tous (*il tue le père Marchand.*)

GOWANLOCK.—*Il s'en va en avant en entrant et prend la main de sa femme.*

ESP. VOY.—*Il court vers Gowanlock et le tue.*

GOWANLOCK.—*Il s'affaisse dans les bras de sa femme (aussitôt le rideau est rabattu rapidement.)*

SCENE XXIV.

(*Batoche et ses environs représentés.*)

RIEL ET MAXIME LÉPINE.

RIEL.—Pauvres compatriotes ! Combien nous coûtent cher la liberté et la tranquillité sur le sol de notre pays chéri ! Ah ! Dieu le sait : ce n'est pas l'ambition ni la vengeance qui nous ont

déterminés à combattre devant le feu de l'ennemi, mais c'est l'amour de la patrie, de notre patrie qu'on veut nous ravir ! (*Il marche la tête basse, et s'essuie les yeux.*)

MAXIME LÉPINE.—Riel, combattons et mourons les armes à la main, si nous ne pouvons pas remporter la victoire.

SCENE XXV.

LES MÊMES ET UN COURRIER.

UN COURRIER (*en entrant*).—Bonnes et mauvaises nouvelles !

RIEL.—Eh bien ! expliquez-vous.

UN COURRIER.—Gros-Ours et sa bande se sont rendus maîtres de la mission du Lac aux Grenouilles, peu après la bataille du Lac au Canard. Malheureusement ils ont massacré la plupart des blancs et deux missionnaires, le père Fafard et le père Marchand !

RIEL.—Quel malheur irréparable ! Quelle honte s'attachera à l'histoire du Nord-Ouest ! Heureusement que nos ennemis ne pourront pas dire que ce sont nous qui avons porté ces sauvages à commettre ces meurtres ! Il est établi que ces indiens rêvaient depuis longtemps contre les agents du gouvernement, les crimes qu'ils viennent de consommer. Il n'y a pas de doute que ces missionnaires aient été tués en essayant de calmer ces sauvages et de protéger les blancs. Ensuite...

UN COURRIER.—Gros-Ours et ses farouches guerriers, après avoir recommencé leurs danses de guerre, se sont dirigés vers Fort Pitt, dont ils se sont emparés. Ils ont avec eux des prison-

niers, hommes et femmes, et fasse le ciel que ceux-ci aient la vie sauve ! Avez-vous appris que Poundmaker et sa tribu ont infligé une terrible défaite au colonel Otter, à la montagne du coup de Couteau ?

RIEL. — Nous le savons . . .

UN COURRIER. — Avez-vous entendu dire aussi qu'un grand nombre de tribus sauvages, sur les frontières, se préparent à entrer dans le sentier de la guerre ?

RIEL. — Nous sommes au courant de ces événements. Les troupes du Canada doivent s'apercevoir, maintenant, que, dans les métis, ils rencontrent des patriotes capables de défendre ce qu'ils ont de plus cher au monde !

SCENE XXVI.

LES MÊMES ET UN ECLAIREUR.

UN ECLAIREUR (*en entrant*). — Le général Middleton apparaît avec sa brillante armée, beaucoup plus forte que nous !

MAXIME LÉPINE. — Vaincre ou mourir ! (*Ils sortent tous.*)

SCENE XXVII.

(Des soldats métis remplissent le théâtre, faisant la parade, et on entend des coups de canon, de fusil, de côté et d'autre, en arrière du théâtre.)

SCENE XXVIII.

LES MÊMES SOLDATS ET GABRIEL DUMONT.

DUMONT. — Soldats ! Nous avons à répondre à des canons, à des mitrailleuses, à des ennemis

beaucoup plus nombreux que nous. Mais notre cœur, notre patriotisme, notre ardeur, seront plus puissants que ces terribles agents de destruction. Allons en face des boulets et sauvons la patrie, qui fait appel à notre bravoure et à notre héroïsme. En avant donc et marchons comme des braves, qui savent vaincre ou mourir ! (*Ils sortent tous et une forte fusillade se fait entendre.*)

SCENE XXIX.

(De chaque côté du théâtre entrent deux messagers, un du camp de Middleton et l'autre du camp de Riel.)

LE MESSAGER MÉTIS (*tenant un drapeau blanc*). — Tenez ! voici une lettre de notre chef Riel, dans laquelle il demande au général de protéger la maison où se trouvent les femmes et les enfants.

LE MESSAGER ANGLAIS (*il sort.*)

LE MESSAGER MÉTIS. — Ah ! maudits orangistes !.. Ah ! les traîtres de notre sang ! si nous pouvions vous faire prisonniers !

LE MESSAGER ANGLAIS *entre*. — Le général promet de respecter les enfants. De plus, le général me charge de vous donner cette lettre pour votre chef. Il lui demande de se rendre, lui promettant qu'il sera bien traité jusqu'à ce que le gouvernement ait décidé de son sort. (*Ils sortent, et pendant ce temps-là, des fusillades plus ou moins fortes auront été entendues.*)

SCENE XXX.

RIEL (*il entre lentement et fait un tour sur le théâtre, ensuite il s'appuie sur une souche et paraît réfléchir. On entend une autre fusillade.*)

—Vais-je me rendre? ... tout ce sang versé déjà, à cause d'un gouvernement voleur! ... C'est lui qui nous entraîne dans cette guerre! Je n'ai engagé mes compatriotes dans le combat qu'à la dernière heure, lorsque nous nous sommes vus dans la nécessité de nous défendre, lorsque nous nous sommes vus attaqués et poursuivis par nos ennemis! Si réellement nous eussions voulu, depuis longtemps, nous soulever contre l'autorité, nous aurions pu faire prisonniers ou tuer tous ceux qui sont entrés dans notre pays avec des intentions de guerre! Dispersés de côté et d'autre, dans nos immenses prairies, comme ils l'ont été et le sont encore depuis le commencement de cette campagne, ils n'auraient pas aujourd'hui un souffle de vie, si nous avions la dixième partie de leur énorme méchanceté! La victoire de Dumont, les désastres des sauvages, d'autres triomphes encore qui seraient si faciles contre l'armée canadienne, ne le prouvent-ils pas? Nous sommes ici 50 métis patriotes contre les forces de Middleton quarante fois plus considérables! nous sommes un contre quarante! et depuis huit jours nous leur tenons tête! N'y a-t-il pas là un fait qui proclame notre valeur et atteste ce que nous aurions pu opérer?

Si je me laisse faire prisonnier, l'Angleterre et le Canada vont considérer Middleton comme un héros et le décorer de tous les plus beaux titres. Oh! folie du siècle! Un général qui s'est couvert de tant de ridicule dans une échauffourée aussi humiliante!

N'importe! Pour mettre fin aux horreurs de la guerre, pour le bonheur de mes semblables et la gloire de mon pays, ce serait peut-être

mieux de répondre à l'invitation du général Middleton. (*Une fusillade.*) Allons ! Voilà deux de ses éclaireurs !

SCENE XXXI.

LE MÊME, ARMSTRONG ET HOURIE.

ARMSTRONG (*en entrant*).—Riel, voulez-vous vous rendre ?

RIEL.—Je désire que vous ne me fassiez aucun mal et que vous me traitiez comme votre général me le promet, dans cette lettre. (*Il lit la lettre.*)

Batoche, 11 mai.

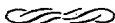
Monsieur Riel,

Je suis prêt à vous recevoir, vous et votre conseil, et à vous protéger jusqu'à ce que le gouvernement ait pris des mesures à votre égard.

MIDDLETON.

ARMSTRONG ET HOURIE (*s'avancant vers Riel*).—Riel, soyez sûr que le général tiendra sa promesse.

(*Ils le prennent par le bras et l'amènent. Le rideau se baisse.*)



PERSONNAGES DU 4ÈME ACTE :

RIEL.....
MARGUERITE.....
JULIE LAGIMODIÈRE (mère de Riel)..
BOWELL, }
CAMPBELL, } gendarmes.....
CARON, }
MACDONALD (geôlier).....
DUMONT.....
L. O. DAVID.....
DUMAS.....
L'HONORABLE TRUDEL (sénateur
canadien).....
SHERWOOD (commandant de la
police de la Puissance du Canada)
CHAPELLEAU (shérif).....
PÈRE ANDRÉ.....
LE DR. FAFARD.....
LE DR. JUKES.....
GIBSON (député shérif).....
LE BOURREAU.....
LES DOCTEURS DODD ET COLTON.....
PÈRE MCWILLIAMS.....
REPRÉSENTANTS DE LA PRESSE.....
JEAN-BAPTISTE (canadien des Etats-
Unis).....

ACTE IVÈME.

**SOUFFRANCES DE RIEL DANS SON CACHOT. PENDAI-
SON DE CE HÉROS POLITIQUE. AFFLICTIONS DE LA
MÈRE ET DE LA FEMME DE CE MARTYR. IL PERD
UN DE SES ENFANTS AVANT DE MONTER SUR
L'ÉCHAFAUD. SON ÉPOUSE SUCCOMBE APRÈS LA
CONSUMMATION DU MEURTRE JUDICIAIRE DE RE-
GENA. HONTE AU GOUVERNEMENT D'OTTAWA.
QUE LA RACE FRANCO-CANADIENNE CHOISISSE :
D'UN CÔTÉ, L'OPPRESSION ANGLAISE ET LE JOUG
ORANGISTE, DE L'AUTRE, LA POLITIQUE LIBÉRALE
DU PARTI RÉFORMISTE OU L'ANNEXION AUX
ÉTATS-UNIS.**

SCÈNE I.

(Au lever du rideau, un tableau représentant la prison de Regina, Riel trainant un boulet au talon et ayant les bras chargés de chaînes, une douzaine de gendarmes montant la garde et dont les trois principaux sont Campbell, Bowell et Caron.)

LE GENDARME CAMPBELL (*il marche*).—Caron, vous n'avez pas l'air dans votre assiette aujourd'hui : Qu'avez-vous donc ?

LE GEND. CARON.—Ma foi, le gouvernement devrait bien en finir avec ce traître, qui nous fait trouver les journées si longues. Garder un tel renégat donne des envies insurmontables de boire du *rhum*. En voulez-vous un petit coup, Campbell ?

LE GEND. CAMPBELL.—Oui, buvez d'abord, ce sera mon tour ensuite.

LE GEND. CARON (*il prend un coup à même de la bouteille*).—Ah! sacré que que c'est bon! un petit coup, c'est doux! Tenez, Campbell, (*il lui passe la bouteille*), ah! que ça fait du bien! Les ministres d'Ottawa devraient en regurgiter un peu, il y a là de quoi les mettre en *train* de nous débarrasser, *au plus coupant*, de notre visionnaire.

LE GEND. CAMPBELL (*il ingurgite une bonne dose*).—C'est vrai, Caron, cette bonne liqueur leur donnerait un peu plus de ton. (*Il remet la bouteille à Caron.*)

LE GEND. CARON (*en prenant la bouteille, il chante*).—Encore un petit coup de *piton*, pour nous remettre à la raison (bis).

LE GEND. CAMPBELL.—Réellement, Caron, vous savez aussi bien boire qu'un honorable Cauchon avait la bonne manière de manger. Mais, écoutez, vous n'apprendriez rien à Sir John sous ce rapport-là.

RIEL (*il s'avance un peu en avant faisant entendre le bruit de ses chaînes, il se met à genoux, les gendarmes le regardent tous*).—Mon Dieu, je suis un pauvre pécheur! Ayez pitié de moi, selon votre infinie miséricorde! Pardonnez-moi mes péchés, comme je pardonne à tous ceux qui me font du mal. Seigneur, je me repose en vous: soutenez-moi, sans cesse, au milieu de mon abandon et de mes souffrances, donnez-moi la force de boire jusqu'à la dernière goutte, le fiel de la haine inexorable de mes ennemis. (*Il se lève et marche.*)

LE GEND. CAMPBELL.—Cessez vos lamentations, hypocrite.

LE GEND. BOWELL.—Oh ! ne nous occupons donc pas des lubies de ce misérable !

LE GEND. CAMPBELL.—Ce visionnaire m'ennuie, parbleu !

LE GEND. BOWELL.—C'est tout son plaisir, en attendant le jour de son égorgement.

LE GEND. CAMPBELL.—Mais, quand donc, nos aristocrates animés de l'esprit britannique vont-ils le suspendre aux bras noirs de la potence ?

LE GEND. BOWELL.—Bientôt, Campbell, car il a fait peur aux anglais.

SCÈNE II.

LES MÊMES, LE GEOLIER MACDONALD.

LE GEOL. MACDONALD (*en entrant*).—Bien, prisonnier, le temps vous paraît-il beaucoup long ?

RIEL.—Mon âme est en paix avec mon Dieu !

LE GEOL. MACDONALD.—Comme vous nous avez jetés dans la terreur, notre âme n'est pas en paix avec vous. Aussi vous allez disparaître avant longtemps.

RIEL.—Pourquoi les anglais fanatiques et les orangistes ont-ils eu peur de moi et me craignent-ils encore ?

LE GEOL. MACDONALD.—C'est parcequ'ils aiment l'ordre.

RIEL.—Ce n'est pas cela ! C'est parcequ'ils sont ainsi que vous autres les oppresseurs de l'amour de la patrie !

PLUSIEURS GENDARMES.—(*Ils poussent Riel en différents sens.*)

LE GEND. CARON.—C'est le temps de l'enfermer dans sa cellule, (*Riel est enfermé.*)

LE GEND. CAMPBELL.—Ce meurtrier de Scott a déjà vécu trop longtemps.

LE GEND. BOWELL.—Dans tous les cas, bien sûr que la prérogative royale ne sera pas exercée en sa faveur.

LE GEND. CARON.—Pas de pardon pour les traîtres ! Sir John tient Riel, et ce misérable rebelle ne lui échappera pas.

(Tous chantent le *God save the Queen.*)

SCENE III.

LES GENDARMES, PÈRE ANDRÉ, RIEL.

(Lorsque le père André entre, Riel apparaît dans sa cellule, les gardes portent leurs carabines surmontées de la baïonnette, quelques-uns marchent gravement.)

RIEL.—Bon père André, chaque fois que vous venez me voir, je me sens une fois plus heureux.

PÈRE ANDRÉ.—Tant mieux, mon cher ! et j'es-père que vos forces ne s'en vont pas !

RIEL.—Mon père, je vais très bien, parceque je m'abandonne à la volonté du bon Dieu. Si ce n'était que ma mère, ma femme et mes enfants, je n'aurais aucune attache à la terre et je ver-rai la mort approcher avec plaisir. Comment sont-ils, mon père ?

PÈRE ANDRÉ.—Cher enfant, votre récente ré-conciliation avec la sainte Eglise les a beaucoup soulagées dans leurs afflictions. Toutes les deux, ces femmes qui vous sont si chères, espèrent que la Providence va vous attirer les effets de la clé-mence et de la pitié des autorités canadiennes.

RIEL.—Oh ! ma tendre mère ! Combien c'est dur pour vous de ne plus voir votre fils, votre soutien ! Toi, ma femme bien-aimée, combien ces sombres murs de mon cachot te paraissent cruels, puisqu'ils me séparent de toi ! Pauvres et chers petits enfants, vous n'entendez plus la voix de votre père qui vous aimait plus que lui-même ! Mes oreilles sont privées des caresses de vos pleurs, de vos cris, du bruit de vos ébats bruyants !

PÈRE ANDRÉ.—Mon cher, ne pensez plus à eux comme cela, et n'oubliez pas que Dieu veille sur les veuves et les orphelins.

RIEL.—Mon père, ne croyez pas que mon âme se trouble : elle se tient sous les regards de Dieu.

PÈRE ANDRÉ.—C'est bien, mon cher. Vous pouvez donc apprendre sans trop d'émotions la perte de votre troisième enfant, à qui la Providence a permis de voir le jour, hier, et qui est mort quelques instants après avoir été ondoyé !

RIEL.—Pauvre petit ! Il a connu trop de souffrances avant de naître, pour qu'il puisse vivre. Je remercie le ciel pour lui avoir accordé la grâce du baptême, et je compte sur le bon Dieu pour le prompt rétablissement de ma femme. Oh ! mon doux Sauveur, pardonnez à tous ces politiciens pervers et sans entrailles, à tous ces méchants coupables de cet assassinat d'un petit être sans défense. Epargnez-leur, Seigneur, les terribles châtimens qui les attendent dans l'autre monde.

PÈRE ANDRÉ.—Mon cher, vous n'avez donc plus que quelque jours à vivre, puisque la date de votre mort est fixée au 10 de ce mois (no-

vembre). Avez-vous fait ~~mon~~ testament comme je vous l'ai recommandé ?

RIEL. — Oui, mon père, conformément à vos bons conseils, j'ai fait mon testament. Le voici. (*Il le donne au père André.*) Ce grave document atteste au monde ma foi à la véritable Eglise de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; apporte une nouvelle rétractation de tout ce que j'ai pu dire et professer de contraire à la doctrine de cette sainte Eglise catholique, apostolique et romaine ; offre mes remerciements à ma mère, ma femme, mes frères et sœurs, tous mes autres parents, tous mes amis, pour l'affection et les bontés qu'ils ont eues à mon égard et pour les services qu'ils m'ont rendus. Dans ces lignes écrites sous l'œil de la mort, je demande au monde de me pardonner tout le mal dont j'aurais pu être coupable à ses yeux et tout le scandale dont ma conscience me fait un reproche, je demande à toutes les personnes qui me sont unies étroitement, pardon pour tous les chagrins que je leur ai causés. Dans ce testament, je déclare aussi que " je pardonne de tout mon cœur, de tout " mon esprit, de toutes mes forces, et de toute " mon âme à ceux qui m'ont causé du chagrin, " qui m'ont fait de la peine, qui m'ont causé du " dommage, qui m'ont persécuté, qui sans rai- " son m'ont fait la guerre pendant quinze ans, " qui m'ont fait un semblant de procès, qui " m'ont condamné à mort." Ensuite je recom- mande à ma femme de toujours élever ses petits enfants d'après les préceptes de notre sainte religion. Enfin, n'ayant ni or ni argent à laisser à ces enfants qui me sont si chers, je les bénis au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, afin qu'ils

soient bons et heureux ici-bas et qu'ils se trouvent ensuite dans le royaume du ciel.

PÈRE ANDRÉ. — Mon cher enfant, je suis content de la manière dont vous êtes acqui té de ce devoir si important, et je ne cesserai de prier Dieu afin qu'au moment suprême les forces ne vous manquent pas. De plus, mon enfant, j'espère que vous tiendrez la promesse que vous m'avez faite de ne pas parler en public.

Riel. — Oui, mon père. *(Alors on descend un tableau devant eux qui représente à l'auditoire un paysage quelconque.)*

SCÈNE IV.

DUMONT seul.

(Il marche et paraît très fatigué et très sombre).— Depuis de longs mois, de montagnes en montagnes, de collines en collines, de vallées en vallées, nous allons à la bonne aventure. Nous sommes morts de fatigues, et, si ce n'était que les secours de quelques braves amis, nous n'aurions plus, aujourd'hui, de souffle de vie. Au milieu de nos misères, nous nous étions encore fait illusion : nous ne pouvions pas nous imaginer que le gouvernement d'Ottawa n'avait pas enfin libéré nos compatriotes déjà, alors, retenus trop longtemps dans la prison. A notre grand étonnement, ce matin, nous voyons tout le contraire sur des journaux canadiens que des amis viennent de nous passer ! Nos concitoyens ne sont pas encore mis en liberté !.. et, est-ce croyable, Riel est encore dans les fers subissant

pour la troisième fois, les tortures d'une condamnation à mort. Pourquoi accorder un troisième répit à notre magnanime chef, ce grand défenseur de la patrie et de la liberté ? Le gouvernement devrait savoir que tous ces sursis font descendre dans l'âme de ce brave patriote les supplices de la mort. Ces remises ne sont que le résultat de l'intrigue et m'apparaissent comme la plus cruelle supercherie pour maintenir la province de Québec dans une fausse espérance. Ah ! je remercie surtout les journaux français et libéraux du Canada, pour l'intelligence et le cœur qu'ils montrent par rapport à notre cause, en vouant à l'exécration publique tous les bourreaux politiques qui déshonorent la capitale de la Puissance. (*Il regarde.*) Allons ! Voilà mon ami Dumas. (*Il regarde encore.*) Mais avec qui est-il ? . . Dans tous les cas, cet inconnu m'a l'air d'un vrai gentilhomme. (*Il s'avance vers eux.*)

SCÈNE V.

DUMONT, DUMAS, L. O. DAVID.

DUMAS.—Dumont, j'ai le plaisir de vous faire connaître M. L. O. David, de Montréal, et dont nous avons entendu parler si souvent.

DUMONT (*il donne de chaudes poignées de main à L. O. David*).—Que je suis heureux, honorable compatriote, de faire votre connaissance.

L. O. DAVID.—Mon cher M. Dumont, je vous déclare sincèrement que je ne suis pas moins flatté d'avoir pu vous rencontrer ce soir. On m'a annoncé que vous n'étiez pas loin d'ici, et je me suis empressé de vous rendre une visite.

DUMONT.—Ce n'est pas tous les jours qu'en Canada, vous rencontrez sur leur route de pauvres exilés comme nous.

L. O. DAVID.—M. Dumont, il y a dans notre pays, des exilés bien différents de vous deux. Nous avons des hommes d'État, dans la capitale du Canada, qui sont loin d'avoir aux yeux de la patrie autant de mérites et de gloire que vous deux et que tous vos compatriotes faits prisonniers. Ce sont des misérables beaucoup éloignés du patriotisme et d'une politique fondée sur le bien de la nation. Voilà pourquoi la plus grande partie du peuple qu'ils représentent, les a bannis, expulsés de son estime, de son respect et de sa confiance. A ce point de vue, comme vous pouvez le comprendre, ce sont des exilés qui ne peuvent s'attirer aucune considération ni aucune sympathie.

DUMONT.—M. David, croyez-vous sincèrement que le ministère d'Ottawa va se faire le bourreau de Riel ?

L. O. DAVID.—Oui, malheureusement, à la grande honte du pays et de tous les peuples civilisés.

DUMAS.—La politique de l'administration fédérale est-elle un tissu de méfaits si révoltants ?

DUMONT.—Par rapport à nous, le cabinet d'Ottawa a continuellement suivi une politique à double face.

L. O. DAVID.—Mes amis, les hypocrites qui trônent sur les banquettes ministérielles à Ottawa, ont toujours cherché à nous montrer, dans la lenteur de leurs procédés, une détermination ferme de ravir au gibet la tête de votre valeureux chef. Mais la clairvoyance de *La Patrie*, de Montréal,

et d'un bon nombre d'hommes patriotiques, les a portés à crier bien fort pour réveiller le peuple fasciné par les séductions et endormi sous les promesses trompeuses des serpents d'Ottawa.

DUMONT.—Je vous félicite, M. David, pour avoir inauguré ce mouvement national, destiné à sauver la vie de Riel des sicaires orangistes.

DUMAS.—On peut dire aussi que ce mouvement généreux met en relief l'honneur du nom canadien-français.

L. O. DAVID.—Nos démarches, après avoir rencontré des dénis de justice à Regina, à Winnipeg, en Angleterre et à Ottawa, sont abouties, enfin, quoique tard, à faire sortir de la torpeur la députation franco-conservatrice de la province de Québec. Elle a enfin ouvert les yeux sur le coup que nous préparaient les agissements sombres et tortueux du ministère fédéral, traître à tous sentiments d'humanité. Elle a envoyé au vieux Sir John un télégramme lui annonçant qu'elle ne pourrait plus lui donner son support, s'il n'épargnait pas au pays l'humiliation d'une pandaison politique.

DUMAS.—Tant mieux.

DUMONT.—Comme de raison : mieux vaut tard que jamais.

L. O. DAVID.—C'est vrai, mais je n'en persiste pas moins à croire que le gouvernement n'adoptera pas une politique de clémence.

DUMAS.—Comment ! le premier ministre de la Puissance du Canada ne suit-il que les instincts les plus pervers et les plus sordides ?

DUMONT.—Est-il si peu soucieux de sa réputation d'homme d'État ?

DUMAS.—Y a-t-il une personne raisonnable

qui puisse prétendre que les troubles de 1869-70 font de Riel un rebelle ?

DUMONT.—Ils n'étaient que la plus noble revendication nationale contre la plus noire et la plus basse conspiration militaire.

DUMAS.—C'était la patrie en état de défense ou en lutte contre des envahisseurs étrangers et pleins de crimes.

L. O. DAVID.—Vous avez raison, mes amis, et je ne peux m'expliquer comment il se fait que le ministre Chapleau, qui a si éloquemment défendu Ambroise Lépine, soit devenu si avili au point de ne pas avoir encore offert sa résignation.

DUMAS.—Est-il assez méchant pour affirmer que Riel s'est conduit en rebelle, lors des troubles de l'hiver dernier ?

DUMONT.—Non, puisque le gouvernement a confessé sa négligence criminelle en accordant à nos compatriotes au moins 2,000 titres, au milieu des sinistres nuages de la fumée de nos combats ?

DUMAS.—Pourquoi le cabinet de Sir John A. MacDonald continue-t-il ainsi à s'attirer le mépris par sa politique indéterminée, couarde, louche, mesquine ?

L. O. DAVID.—Je vais vous en dire la raison la honte au front : c'est que, pour se maintenir au pouvoir, il compte sur le gibet où Riel est injustement condamné à être offert en holocauste à la loge orangiste.

DUMAS.—Ignore-t-il que la composition d'un tribunal de deux juges de paix et de six jurés ne pouvait équitablement juger Riel.

DUMONT.—N'est-il pas évident à ses yeux

comme aux yeux de tout l'univers que le verdict porté contre ce héros est une parodie de la justice ?

DUMAS.—Et la sentence donc prononcée par ce juge mannequin, nommé Richardson, qu'en pensez-vous, M. David ?

L. O. DAVID.—Oh ! elle comporte une des plus graves illégalités !

DUMONT.—Pourquoi donc, alors, les ministres d'Ottawa aspirent-ils à l'exécution d'un patriote comme Riel ?

DUMAS.—Est-ce parcequ'ils ne connaissent pas la recommandation en grâce du jury ?

DUMONT.—Oh ! les misérables et vils architectes de potence ! Ils savent qu'ils sont cause de ce qu'ils appellent nos rebellions, et, en dépit de leur conscience, ils auraient l'audace de consommer un véritable assassinat judiciaire !

DUMAS.—Ecoutez, Dumont, je ne peux me figurer que Sir John et les autres ministres seraient assez traîtres pour se couvrir de tant de déshonneur !

DUMONT.—Pourquoi pas ? Ne restent-ils pas impassibles devant les prières d'un million et demi de canadiens-français, qui demandent la grâce du valeureux prisonnier de Regina ?

L. O. DAVID.—Ne se montrent-ils pas inexorables en présence de Mgr Grandin, qui les supplie de ne pas conduire Riel à l'échafaud ?

DUMONT.—Les pleurs, les gémissements, les lamentations de la mère et de la femme de ce martyr de notre cause ne viennent-ils pas se briser sur eux comme sur un rocher inébranlable ?

DUMAS.—Ce sont donc des tigres, affamés de vengeance.

L. O. DAVID. — Je crois que quelqu'un frappe à la porte.

DUMAS (*il y va et apporte un télégramme à l'adresse de L. O. David*).

L. O. DAVID (*il ouvre la dépêche*). — Mes amis, je n'en suis pas surpris !... Croyez-moi... on m'annonce que le gouvernement vient d'envoyer à Regina le commandant de la police de la Puissance, Sherwood, avec le mandat de mise à mort !

DUMAS. — C'en est donc fait de notre ami Riel !.. Riel, dont le cœur n'a battu que pour sa patrie !

DUMONT. — Oh Riel ! Vous avez toujours tout sacrifier pour le bien de vos compatriotes, et demain la couronne du martyr va descendre sur votre tête pour sanctionner et proclamer la fécondité, la stabilité et la grandeur de vos œuvres, et pour rendre votre nom immortel.

DUMAS. — Et vous, ô Reine d'Angleterre, vous laissez ces ministres assassins jeter un outrage aussi sanglant à la figure d'une nationalité dont tous les membres ont constamment été vos sujets les plus fidèles.

L. O. DAVID. — Mes amis, qu'est-ce que Riel peut attendre du gouvernement impérial !

DUMAS. — Que sir John MacDonald et tous ses complices montent sur la potence à la place de ce noble citoyen qui, pour délivrer son pays, n'a pas craint de se mettre en face de l'oppression et de la tyrannie !

L. O. DAVID. — C'est bien ce qu'ils méritent, puisqu'ils sont des oppresseurs et des tyrans. Mais n'oubliez pas que Riel a jeté la terreur dans la nation anglaise, et c'est pourquoi elle ne lui

pardonna jamais. Jeanne d'Arc, la vierge d'Orléans, a été condamnée à être dévorée par les flammes sur un bûcher, pour avoir épou-vanté une armée anglaise. Le grand Napoléon, la terreur de l'Europe, après avoir commandé aux empereurs et aux rois du monde, vint demander l'hospitalité au peuple anglais. Ennemi de la France et des Bonapartes, l'Angleterre a conduit à l'océan le potentat déchu, l'a enfermé à l'île Ste-Hélène et l'a retenu jusqu'à son dernier soupir dans cet îlot pestilentiel. Avant qu'il tombe, cet empereur avait fait trembler le trône de la fière Albion, et toute terrifiée, elle n'a pu oublier ni pardonner.

DUMONT.—Malheur donc à ceux qui font peur à la nation britannique, qui se croit la race supérieure !

DUMAS.—Mais, qui n'a pas honte de persécuter, d'opprimer, de tyranniser les nations plus faibles, comme l'Irlande, par exemple !

DUMONT.—Le gouverneur général du Canada, de concert avec ses ministres, a certainement le droit, au moins de fait, d'exercer la prérogative royale en maintenant ou en commuant une sentence de mort portée contre un des sujets de Sa Gracieuse Majesté. Pourquoi envoient-ils tous ensemble Biel à l'échafaud, lorsque toutes les nations civilisées leur demandent de commuer la peine capitale à laquelle il est condamné si criminellement ?

L. O. DAVID.—Je vous le dis : les ministres fédéraux sont les suppôts des loges orangistes.

DUMONT.—Quoi ! en signant l'arrêt de mort, ils savent qu'ils se font les instruments de la haine et des préjugés de ces sectaires barbares !

DUMAS.—Et ils ne redoutent pas l'indignation du pays : car les orangistes ne sont pas les seuls qui constituent l'électorat.

L. O. DAVID.—Ils font leurs calculs et ils se figurent que la sécurité de leur portefeuille dépend des loges sanguinaires de l'orangisme, et voilà pourquoi le décret de mort vient d'être expédié à Regina.

DUMONT.—Les trois ministres canadiens-français, Langevin, Chapleau et Carou, ont donc consenti à livrer leur frère et leur race à la secte la plus diabolique et la plus révolutionnaire qu'il y ait sur la terre.

DUMAS.—Mais, pour qui prennent-ils donc les Canadiens-Français qu'ils représentent au cabinet d'Ottawa ? Comptent-ils sur l'impunité, après une trahison aussi dégradante ?

DUMONT.—Que l'esprit et le cœur du peuple anglais soit si peu soucieux du sort de Riel, je me l'explique : il est l'ennemi séculaire de tout ce qui est français et catholique. Que sir John MacDonald et les loges orangistes veulent et ordonnent l'exécution de Riel, je peux en trouver une raison, logique pour eux, dans leur haine contre les franco-canadiens et leur sainte religion. Mais je ne peux me rendre compte comment Langevin, Chapleau et Carou ont pu se décider à livrer à l'ennemi leur sang, leur foi, leur nationalité.

DUMAS.—Il faut qu'ils soient des traîtres et des lâches !

DUMONT.—On peut pardonner à des ennemis, mais à des lâches, à des traîtres, jamais !

DUMAS.—Si la province de Québec n'a pas perdu tout sentiment d'honneur et de dignité,

jamais elle n'accordera de pardon à ces trois vils et misérables politiciens, qui l'ont trahie d'une manière si humiliante et si odieuse.

L. O. DAVID.—Pourtant, ils se font illusion au point de s'imaginer que leur basse et honteuse défection va être bientôt oubliée.

DUMONT.—Sur quels motifs peuvent-ils s'appuyer pour croire le peuple Canadien-Français ignorant et avili à ce point-là ?

DUMAS.—Ils pensent que leurs talents et leur prestige vont leur permettre de remonter le courant de l'indignation populaire.

L. O. DAVID.—Ils comptent surtout sur la calomnie. Leur intention est de noircir la réputation de Riel tant qu'ils pourront. Pour en arriver là, leurs journaux commencent déjà à jouer le rôle de la plus perfide hypocrisie. Tout en manifestant un désir sincère de sauver la tête de Riel, ils ne cessent d'insinuer des choses propres à faire croire qu'il est un impie, un meurtrier, un révolutionnaire, un rebelle, un homme vénal, etc.

DUMONT.—Riel ! un homme capable de se vendre ! Porter une accusation aussi infernale et aussi contraire à la vérité, c'est une infamie ! L'abnégation, le renoncement, le désintéressement, la vie de sacrifices, le patriotisme et l'héroïsme de Louis David Riel n'ont-ils pas brillé du plus vif éclat dans son refus des quatre millions de piastres que les fénians lui ont offerts, peu après le soulèvement des métis français du Manitoba ? Ces qualités qui n'appartiennent à des hommes aussi augustes que Riel, n'ont-elles pas éclaté lorsque, après avoir tourné le dos à ces millions, il n'a pas hésité d'aller en face de l'ennemi pour la défense du pays ?

DUMAS.—Soutenir qu'un tel homme peut ou a voulu se vendre! Quelle audace! Quelle impudence! Quelle calomnie! Il m'est impossible de concevoir que la méchanceté humaine soit assez grande pour attaquer ainsi le caractère d'un patriote comme Riel!

DUMONT.—Ne vous a-t-il pas prouvé qu'il est rempli de toutes ces vertus les plus sublimes, lorsqu'il a quitté le Montana à l'appel des métis de la Saskatchewan?

DUMAS.—Il a été loin de nous demander de l'argent, et il a traversé les lignes sans armes ni munitions, comme il le dit lui-même.

DUMONT.—Après qu'il eut été rendu au milieu de nous, n'a-t-on pas tenté de faire tomber son patriotisme devant des places, des emplois, des charges, des honneurs qu'on est venu lui offrir?

DUMAS.—Rien de cela n'a ébranlé Riel dans sa ferme résolution de servir son pays comme un véritable patriote.

DUMONT.—Il est vrai, qu'il s'est adressé à des personnes d'importance les sollicitant d'employer leur influence auprès du gouvernement pour lui en obtenir une certaine somme d'argent.

DUMAS.—N'était-ce pas son droit, son affaire et son devoir?

DUMONT.—Certainement: car le cabinet fédéral lui doit plus, à titre d'indemnité, que le montant qu'il aurait voulu avoir.

DUMAS.—Les conditions qui accompagnaient les sollicitations de Riel, sont loin d'indiquer qu'il voulait se vendre ou nous trahir.

DUMONT.—Riel savait que dans le ministère d'Ottawa il avait affaire à un mauvais débiteur, et il ne lui était pas interdit d'user de tactique

ou de jouer de ruse pour arriver à attrapper quelque chose !

DUMAS.—Riel aurait une âme vénale, à cause de cela !

DUMONT.—Riel “ est un grand homme et un “ brave.”

DUMAS.—Et c'est un tel homme qu'on accuse de vénalité !

DUMONT.—Est-ce que dans Riel ne se trouve pas le caractère le plus fortement trempé ? Ne nous l'a-t-il pas prouvé à venir jusqu'aujourd'hui ?

DUMAS.—Un homme comme Riel n'a rien pour lui-même : tout pour sa patrie !

DUMONT.— En effet, si Riel a cherché à engager le gouvernement à lui restituer ce qui lui appartenait, ce n'était pas pour lui-même. Dans cet acte, il y a une haute portée que ses calomniateurs pervers s'obstinent à ne pas voir : c'est la substitution de la plume à l'épée ! Riel avait en horreur l'action de tremper son épée dans le sang pour en faire jaillir la justice et le triomphe de notre cause. Son rêve était le journal qui, à ses yeux, l'aurait mis en meilleure position pour combattre et repousser nos ennemis, voilà quel était son but !

DUMAS.—On a l'audace d'appeler cela de la vénalité !

DUMONT.—Oh ! politiciens fascinés par l'or et qui vendez votre conscience, accusez plutôt votre propre turpitude, plutôt que d'attaquer la réputation de ce brave et noble citoyen sans défense, au pied du sinistre gibet sur lequel votre honteuse lâcheté le condamne à mourir.

DUMAS.—Pour le priver des sympathies de

tous ses compatriotes, on l'accuse de plus d'être le meurtrier de Scott.

DUMONT.—Prétendent-ils que Scott n'a pas été condamné et mis à mort par un conseil de guerre sous le gouvernement provisoire ?

L. O. DAVID.—Ils admettent cela, mais ils nient la légitimité du gouvernement de Riel.

DUMONT.—Ignorent-ils que cette légitimité a été reconnue par les autorités impériales et par les autorités canadiennes ?

L. O. DAVID.—Ils le savent bien, mais il faut calomnier pour sauver les traîtres qui envoient Riel à l'échafaud.

DUMONT.—Ils doivent être convaincus aussi que Riel n'avait aucun contrôle, aucun droit de vote ou de sanction relativement aux décisions du conseil de guerre, sous le gouvernement provisoire. Riel n'était que le président de ce nouveau gouvernement.

DUMAS.—Il doit être établi à eux comme à nous que Riel a fait de son mieux pour empêcher Scott d'être fusillé ?

DUMONT.—Et après tout cela, on ose le regarder comme un meurtrier !

L. O. DAVID.—Les détracteurs actuels de votre chef insinuent sournoisement qu'il est responsable du massacre du Lac à la Grenouille.

DUMONT.—Responsable de ce massacre ! Comment ? Pourquoi ? Il a eu lieu à son insu ! Gros-Ours et sa bande seuls en sont les auteurs. Riel était à Batoche bien loin de ses sauvages, n'ayant aucune communication avec eux.

DUMAS.—Refusent-ils de croire que ce sont certains employés du gouvernement qui doivent être tenus responsables de ce déplorable désastre ?

DUMONT.—Est-ce que ces vilains calomnieurs ne connaissent pas que les sauvages ont été provoqués et irrités par ces employés-là qui les ont traités de la manière la plus brutale ?

DUMAS.—Voilà des faits indéniables et que l'histoire proclamera pour confondre la calomnie.

DUMONT.—Riel n'est donc pas un homme vénal ni un meurtrier.

DUMAS.—Il est loin aussi d'être un révolutionnaire et un rebelle.

DUMONT.—Ceux qui connaissent les causes de nos troubles sont bien persuadés que nous nous sommes défendus seulement contre les suppôts d'un gouvernement voleur et assassin.

DUMAS.—On veut faire croire que Riel est un impie. N'y a-t-il pas là une malice satanique ?

DUMONT.—Tant de méchanceté pourrait-il se trouver dans le cœur humain ! Il m'est impossible de le croire. Riel avec sa belle intelligence et son grand cœur a compris et senti mieux que d'autres, tout le mal que les ministres fédéraux ont fait et ont laissé faire dans le Nord-Ouest. A un moment donné, il devient surexité, et perdant l'équilibre de ses facultés mentales, il tombe dans des extravagances religieuses certainement dangereuses. Victime comme nous de tant de persécutions et d'injustices, il s'égare. Dans de telles circonstances, ne mérite-t-il pas les sympathies de tous ceux qui savent penser et aimer ?

DUMAS.—Oh ! hommes méchants ! c'est donc un parti pris, pour vous, de perdre Riel ! Demain, vous allez lui arracher la vie, mais, je vous le dis, vous ne le dépouillerez pas de son honneur !

DUMONT.—Vous accumulez toutes sortes de crimes sur la tête de Riel, et vous voulez qu'il soit pendu. Pourquoi êtes-vous si sévères pour lui, lorsque vous savez que les vrais criminels sont sir John MacDonald et tous ses satellites ? Si vous étiez des gens honnêtes, vous devriez exiger que tous ces forbans politiques montent sur la potence, pour venger le pays des abominations sans nombre et irréqualifiables dont ils le déshonorent.

L. O. DAVID.—Mes amis, ayez confiance ? Il y a encore des hommes de cœur, qui sauront les mettre à la place et leur infliger les châti-ments qu'ils méritent. (*Ils sortent.*)

SCENE VI.

(La scène fait voir Riel dans sa prison et les gardés armés.)

RIEL, LE DR. JUKES.

LE DR. JUKES.—Mon cher ami, je vous trouve toujours aussi fort.

RIEL.—Réellement, je ne redoute pas le lever du soleil, demain. Il me semble que le temps est nuageux, ce soir.

LE DR. JUKES.—Oui, et l'atmosphère est humide.

RIEL.—Que la nature pleure ! Pour moi, j'espère passer une bonne nuit. Si c'est la dernière, c'est bien le moins qu'elle m'apporte un doux sommeil.

SCENE VII.

LES MÊMES, SHERWOOD ET LE SHÉRIF CHAPLEAU.

RIEL (*en les voyant entrer, s'avance vers eux*).—
“ Eh bien, comme cela, vous venez avec la
“ grande nouvelle ! j'en suis bien aise.”

CHAPLEAU.—Mon pauvre ami, il m'est pénible
de vous annoncer que M. Sherwood vient d'ar-
river avec l'arrêt de mort.

RIEL.—“ Je suis heureux d'apprendre qu'en-
“ fin je vais être débarrassé de mes souffrances.”
Je vous remercie pour toutes les bontés que
vous avez toujours eues pour moi. “ Je désire
“ que mon corps soit remis à mes amis, pour
“ être enterré à St-Boniface, dans le cimetière
“ français, vis-à-vis Winnipeg.”

CHAPLEAU.—Avez-vous quelque chose à nous
communiquer par rapport à vos propriétés ?

RIEL.—“ Mon cher, je n'ai pour tout bien
“ que ceci, (*il met la main sur son cœur*) et ceci
“ je l'ai donné à mon pays, il y a quinze ans ;
“ et c'est tout ce qui me reste maintenant.”

CHAPLEAU.—Nous n'avons pas de doute que
vous avez réglé, comme il faut, toutes les affaires
de votre conscience.

RIEL.—“ Il y a longtemps que j'ai fait ma
“ paix avec mon Dieu ; je suis aussi bien pré-
“ paré maintenant que je puis l'être en aucun
“ temps. Vous trouverez que j'avais une mis-
“ sion à remplir. Je vous prie de remercier
“ mes amis de la province de Québec de tout
“ ce qu'ils ont fait pour moi.”

CHAPLEAU.—Avez-vous peur de mourir ?

RIEL.—“ Je suis content de quitter ce monde.
“ On me permettra de dire quelques mots sur
“ l'échafaud ? ”

CHAPLEAU.—Nous n'avons pas d'objection du tout, mon bon ami.

RIEL.—“ Vous supposez que je pourrais parler trop longtemps et que cela me fatiguera ?
“ Oh ! non, je ne me trouverai pas faible, je
“ sentirai lorsque le moment viendra, que j'aurai des ailes qui m'enlèveront là-haut. Permettez-moi de vous déclarer franchement que
“ jusqu'à mon dernier soupir, j'aurai toujours
“ pour mes amis de la reconnaissance et que je
“ garderai pour eux le plus doux souvenir. Adieu
“ mon ami.” *(Il tend la main au shérif.)*

(Le dialogue de cette scène est tiré, en partie, de La Presse de Montréal.)

SCENE VIII.

RIEL, PÈRE ANDRÉ.

PÈRE ANDRÉ.—Bien, cher enfant, comment vous portez vous maintenant ?

RIEL.—Oh ! mon père, je me vois près du ciel. Croyez moi, la mort qui m'attend, pour demain matin, ne me glace pas d'effroi.

PÈRE ANDRÉ.—C'est bon, mon cher, montrez du courage jusqu'à la fin. Nous allons prier, cette nuit, afin que vous soyez très bien préparé au grand passage de l'Éternité. Ensuite, vers le jour, je dirai la sainte messe pour vous, je vous donnerai la communion, vous recevrez l'extrême-onction, et alors la mort pourra venir vous chercher.

SCENE IX.

(La scène fait voir la demeure de Riel à St-Vital.)

(*Marguerite assise sur un sofa et paraissant faible. La mère de Riel debout près d'elle. Les deux enfants semblant reposer sur chacun une chaise berçante.*)

MARGUERITE.—Ecoutez, maman, vous ne sauriez croire combien je serais contente si, à la place de l'arrête de mort, on venait m'apporter, ce soir, la nouvelle que la sentence est commuée !

LA MÈRE DE RIEL.—Oh ! que je serais soulagée. Pauvre Louis, demain soir, seras-tu encore vivant ?

MARGUERITE.—Est-ce réellement la dernière nuit qu'il doit passer sur la terre ?

LA MÈRE DE RIEL.—Au moins, si nous l'avions au milieu de nous ; il nous verrait, il nous parlerait, il nous embrasserait, et, ces pauvres petits enfants, comme il serait heureux de les caresser encore.

MARGUERITE.—Ah ! maman, que je suis mal à mon aise !.. je préférerais mourir plutôt que d'entendre dire que son exécution va avoir lieu demain.

LA MÈRE DE RIEL.—Quelle nuit sombre pour nous ! Quelle triste matinée ! Oh ! mon Dieu ! (*Elle pleure.*)

MARGUERITE.—Maman ! que je souffre ! je suis si faible...

LA MÈRE DE RIEL.—Vraiment, je voudrais savoir ce qu'on a décidé ! Louis va-t il nous être rendu demain, oui ou non ?

MARGUERITE.—On va avoir des nouvelles

SCENE X.

MARGUERITE, LA MÈRE DE RIEL ET SHERWOOD.

LA MÈRE DE RIEL.—Bien, monsieur, quelle nouvelle venez-vous nous apporter ?

MARGUERITE.—Mon ami, vous nous paraissiez triste ! N'importe ! parlez sans crainte.

SHERWOOD.—Mes pauvres dames, vous deviez vous y attendre ! Eh bien, sans vous surprendre, j'ai la douleur de vous informer que demain sera le dernier jour pour l'infortuné Riel.

MARGUERITE.—Oh ! mon Dieu ! cela est-il donc vrai. (*Elle se voile la figure et pleure à chaudes larmes.*)

LA MÈRE DE RIEL.—Oh ! Seigneur, donnez la force à mon fils, pardonnez-lui ses péchés, et recevez-le dans le ciel, afin qu'il ne souffre plus ! Quelles angoisses doivent tourmenter son sommeil dans le moment. Ah ! Ah ! Ah ! mon fils, que je voudrais être près de toi pour te consoler, pour te presser contre mon cœur désolé ! . . . mon Dieu, . . . que nous éprouvons une dure épreuve. (*Elle crie et se lamente en marchant.*)

SHERWOOD (*se cachant la figure avec son mouchoir*).—Courage ! courage ! mes bonnes dames, au revoir. (*Il sort.*)

LA MÈRE DE RIEL.—Marguerite, viens avec moi, nous allons coucher les enfants, ensuite nous prions pour notre pauvre Louis. (*Elles sortent en pleurant.*)

SCENE XI.

(La scène précédente se lève, et plus au fond du théâtre se trouvent Riel agenouillé, tenant un crucifix, le

père André et le père McWilliams à genoux aussi, le premier ayant un surplis par-dessus sa soutane, et l'autre tenant un cierge allumé et portant une étole sur ses habits de voyage. Les gendarmes pas loin de l'échafaud.)

PÈRE ANDRÉ (*il se lève et jette de l'eau bénite sur le martyr*).—“ Pardonnez-vous à tous vos ennemis du fond de votre cœur ? ”

RIEL.—“ Je leur pardonne, mon père. Je pardonne à tous mes ennemis, pour l'amour du bon Dieu. ”

PÈRE ANDRÉ.—“ Avez-vous aucun sentiment de méchanceté, de haine, contre qui que ce soit ? ”

RIEL.—“ Non, mon père, je pardonne à tous. ”

PÈRE ANDRÉ.—“ Offrez-vous votre vie en sacrifice à Dieu ? ”

RIEL.—“ Oui, mon père. ”

PÈRE ANDRÉ.—“ Mon enfant, la chair est faible et l'esprit est fort ; vous repentez-vous de tous les péchés que vous avez pu commettre, en pensée, parole ou action ? ”

RIEL.—“ Oui, mon père. J'ai commis beaucoup de péchés et j'en demande pardon à mon Dieu, au nom de Jésus, Marie et Joseph. ”

PÈRE ANDRÉ.—“ Vous ne désirez pas parler au public. Vous faites ce sacrifice à Dieu ? ”

RIEL.—“ Oui, mon père. Je fais à Dieu le sacrifice de ne pas parler au public, à mes derniers moments. ”

PÈRE ANDRÉ.—“ Dieu a été bon pour vous, mon fils, en vous donnant l'occasion de vous repentir ; l'en remerciez-vous ? ”

RIEL.—“ Je remercie le bon Dieu de m'avoir permis dans sa providence, de faire ma paix avec lui et avec tout le monde, avant de mourir. ”

PÈRE ANDRÉ ET MCWILLIAMS (*mettant la main sur la tête du condamné*).—Nous vous pardonnons tous vos péchés, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

RIEL.—Mon Dieu, mon bon Maître, mon doux Jésus, ayez pitié de moi, sauvez moi et attirez-moi vers vous. Répandez vos bénédictions, ô mon doux Sauveur, sur ma mère, ma femme, mes enfants, tous mes parents, tous mes amis et et tous mes ennemis. “ Mon Père, bénissez-moi “ selon les vues de votre providence, qui sont “ complètes et absolues, ” (*la vue au ciel.*) Voulez-vous me bénir, mon père? (*regardant le père André.*)

LES DEUX PÈRES.—Nous vous bénissons au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, Ainsi soit-il.

(*Alors Riel se lève et est garrotté ; il prie avec les deux pères.*)

PÈRE ANDRÉ.—“ Bon ! allez au ciel ! (*Ils s’embrassent.*)

(*Le bourreau monte l’escalier de la potence, Riel le suit avec les deux pères à ses côtés, le député shérif Gibson et le Dr. Jukes. En bas de la potence, le Dr. Dodd, le Dr. Cotton, et quelques autres représentants de la presse.*)

RIEL (*en montant sur l’échafaud*).—“ Je donne “ ma vie entière comme un sacrifice à Dieu. “ Remerciez madame Forget et monsieur “ Forget. O mon Dieu, vous êtes mon soutien. “ Mon soutien, c’est mon Dieu.” (*Il est sur la trappe et on lui passe la corde autour du cou.*) “ Courage, mon père.”

PÈRE ANDRÉ (*d’une voix étranglée*).—“ Courage ! courage ! ” (*Les pères et le Dr. Jukes lui serrent la main.*)

RIEL (*en donnant la main au Dr. Jukes*).—
“Merci, docteur.” “Jésus, Marie et Joseph,
“ayez pitié de moi. J’espère encore. Je crois
“en Dieu jusqu’au dernier moment.”

LE PÈRE MCWILLIAMS.—“Priez le Sacré
“Cœur de Jésus.”

RIEL.—“Ayez pitié de moi, Sacré-Cœur de
“Jésus ! Ayez pitié de moi. Jésus, Marie et
“Joseph, assistez-moi dans mes derniers mo-
“ments. Assistez-moi, Jésus, Marie et Joseph !”
(*Alors le père McWilliams lui donne la croix à
baiser.*)

DÉPUTÉ SHÉRIF GIBSON.—“Louis Riel, avez-
“vous quelque chose à dire pour que la sen-
“tence de mort prononcée contre vous ne soit
“pas exécutée ?

RIEL (*s’adressant au père André*).—“Faut-il
“dire quelque chose ?”

PÈRE ANDRÉ.—“Non.”

RIEL.—“Alors, je voudrais prier encore un
“peu.”

PÈRE ANDRÉ.—“Il demande à prier encore
“un peu plus.”

DÉPUTÉ SHÉRIF GIBSON (*regardant sa montre*).
—“Deux minutes.”

PÈRE MCWILLIAMS.—“Dites Notre Père. (*à
Mr Gibson.*) “Lorsqu’il en sera à délivrez-nous
“du mal, alors, dites-le lui.”

RIEL (*paraissant tout illuminé*).—Notre Père
qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanc-
tifié, que votre règne arrive, que votre volonté
soit faite sur la terre comme au ciel ; donnez-
nous aujourd’hui notre pain quotidien ; pardon-
nez-nous nos offenses comme nous pardonnons
à ceux qui nous ont offensé, et ne nous laissez

pas succomber à la tentation, mais délivrez-nous... (*Alors, devant eux on descend rapidement un tableau représentant une campagne. La scène précédente est empruntée, en partie au Leader de Regina.*)

SCENE XII.

ALBERT *seul.*

ALBERT.—Combien Regina va devenir remarquable ! Cette petite ville offre le spectacle le plus émouvant ! Elle est témoin d'un fait qui ne s'est jamais produit sous le ciel de notre patrie ! Elle voit surgir la gloire la plus éclatante de l'ignominie la plus humiliante. Elle voit Riel recevoir la couronne d'immortalité sur un échafaud élevé par les mains de l'orangisme, l'ennemi le plus acharné de la civilisation chrétienne. La potence sur les hauteurs de laquelle Riel se tient debout, tout rayonnant de gloire et de beauté, devient toute resplendissante sous les flots lumineux que la sainteté de ce martyr répand sur elle. La trappe fait surgir un espace, qui apparaît comme un gouffre illuminé, où notre chef bien-aimé est englouti ! Riel vient de nous quitter ! Riel, le libérateur de tous les Métis, vient de monter sur un gibet dont le cortège d'aspect sombre, d'horreur, de déshonneur et de honte a cédé le pas au cortège de lumière éblouissante, de beauté éclatante, de gloire pure et de sainteté frappante. Oh Riel ! Vous étiez si admirable dans toutes les vertus qui font de vous un si illustre patriote ! Pourquoi donc l'ennemi vous a-t-il arraché si violemment

des bras de la patrie ? Ah ! il a pu exercer sur vous la force brutale en vous privant du don de la vie ! Mais vos œuvres immortelles sont là comme des monuments impérissables qui couvriront de honte vos bourreaux, en proclamant leur impuissance et leur lâcheté.

SCENE XIII.

ALBERT, PÈRE ANDRÉ.

PÈRE ANDRÉ.—Mon pauvre Albert, consolez-vous ! Riel est au nombre des bienheureux ! Ce brave cœur s'est sacrifié pour ses frères, et aujourd'hui il a la récompense de son sacrifice. Vivant, il a combattu comme un héros jusqu'à son dernier soupir, pour la délivrance et le bonheur de ses compatriotes. Maintenant, dans le séjour des élus, il va se servir de l'arme de la prière pour le bénéfice de notre cause. Allons, cher ami, je suis heureux de vous rencontrer sur ma route, venez avec moi consoler la famille désolée de notre cher Louis.

SCENE XIV.

(Le tableau précédent est enlevé, et plus au fond du théâtre se trouvent Marguerite, sur un sofa, la mère de Riel, les deux enfants et le Dr. Fafard.)

LA MÈRE DE RIEL (*elle marche*).—Oh !.. Oh ! oh !.. mon fils... mon fils.. lui qui était si soumis !.. Il me portait tant d'affections !.. Il pouvait tout faire pour me mettre à l'abri de la misère ! Ah !.. mon Dieu, que vais-je devenir ! Ah ! Ah ! Ah !.. Non, mes enfants, je ne peux

pas croire que c'est ce matin que le Canada laisse les ministres d'Ottawa immoler mon fils, mon cher Louis, pour satisfaire la haine et la vengeance d'une secte sortie de l'enfer. Tenir si longtemps mon fils dans les sombres cachots ! Faire reluire à ses yeux l'espérance du pardon ! Lui infliger jusqu'à trois fois la peine d'une condamnation à être pendu ! N'était-ce pas assez ? je vous le demande, ô mon Dieu, n'était-ce pas une torture suffisante pour le punir d'avoir voulu repousser les pieds des voleurs, des oppresseurs et des meurtriers à la solde d'un gouvernement persécuteur et tyrannique ? Eh bien ! non ! les ministres du Canada, investis de l'autorité pour protéger les bons et châtier les méchants, se font eux-mêmes les bourreaux de mon fils !.. Ils lui font mettre la corde autour du cou, sur la trappe d'une potence dressée et soutenue par la haine et la vengeance ! Oh ! douleur amère et poignante !.. Pourquoi consentent-ils à la consommation de cet assassinat politique ? Pour garder leur place de ministres ! Peut-on être plus scélérat que ces misérables hommes d'Etat, dont le cœur et la conscience, le devoir et l'honneur, la compassion et la sympathie s'aplatissent devant une bourse remplie d'or ? Oh cruels assassins ! Rendez-moi mon fils, si la rage de votre féroce égoïsme ne l'a pas encore étranglé ! Rendez-moi mon fils, que vous me preniez de force contre toutes les lois divines et humaines ! Mon Dieu.. oh ! mon Dieu.... mon fils est-il mort maintenant ? Ah ! grand Dieu, le moment de son exécution est passé ! Fasse le ciel qu'il ne souffre plus ! Oui, mon Dieu, qu'il soit débarrassé des misères de ce monde. (*Elle continue à pleurer et s'assied.*)

MARGUERITE (*elle s'assied sur un sofa*).— Maman ! maman ! oh ! oh ! oh ! .. j'étouffe ! oh ! oh ! .. mon Dieu .. ayez pitié .. de moi .. donnez-moi la force de supporter ma peine .. oh ! oh ! non, mon Dieu .. vous ne m'abandonnerez pas ! Laissez-moi vivre pour mes chers petits enfants ! Si je dois mourir sous l'aiguillon de cette douleur qui me va droit au cœur, faites-moi précéder de ces deux petits anges .. vous venez de m'en ôter un .. mon Dieu, .. aidez-moi ! oh ! oh ! maman ! je voudrais décharger ma poitrine et je n'en suis pas capable ! oh ! oh ! docteur ! que pouvez-vous faire pour moi ? je ne peux .. plus .. parler .. (*Elle s'évanouit.*)

DR. FAFARD (*il s'avance vers elle et lui fait respirer un stimulant pour la ramener à sa connaissance*).— Courage ! courage ! madame Riel. Prenez sur vous .. pensez à Dieu qui peut vous soutenir. Résignez-vous comme une bonne chrétienne ! Tenez ! Voilà le père André avec notre ami Albert.

SCÈNE XV.

LES MÊMES, PÈRE ANDRÉ ET ALBERT.

PÈRE ANDRÉ.— Mes bien chères sœurs ! consolez-vous !

LA MÈRE DE RIEL.— Mon fils serait-il encore vivant ?

MARGUERITE.— Mon mari vit-il encore ? Est-il sorti de la prison ?

PÈRE ANDRÉ.— Mes bonnes amies, ce serait si doux pour vous d'apprendre que le martyr de notre cause aurait eu sa grâce ! Je serais si heureux de vous l'annoncer ! Mais il vous im-

porte, aujourd'hui, de vous abandonner complètement aux mains de la divine Providence. C'est ainsi que vous trouverez la force de supporter les croix les plus lourdes et les plus dures ! En vous soumettant à la volonté de Dieu, vous rencontrez Jésus sur sa croix, Jésus qui est force des affligés, des martyrs, des pauvres, des malades, des abandonnés, des veuves et des orphelins ! Vous ! pauvre mère, consolez-vous : car un des plus beaux fleurons vient d'être ajouté à la couronne qui vous attend dans l'autre vie. Et vous, bonne amie, la Providence, qui règle toutes choses, vous constitue, dès à présent, la principale gardienne de ses deux jeunes orphelins. Résignez-vous, en attendant que nous allions tous rejoindre celui qui nous est si cher et que la patrie en deuil pleure en ce moment avec nous !

LA MÈRE DE RIEL.—J'ai espéré jusqu'à cette heure, mais puisque mon espérance a été vaine, que la volonté de Dieu soit faite ! Mon père ! oh ! oh ! oh ! .. je ne verrai donc plus mon cher Louis ? Ah ! mon père, que c'est une dure épreuve sur mes vieux jours ! Ah ! mon père, que ma vieillesse est malheureuse ! Je sens que la douleur va la coucher dans la tombe avant longtemps... Mieux vaut pour moi mourir plutôt que de tant souffrir jusqu'à ce que la mort ait fermé mes paupières ! Pauvre Louis, je n'entendrai plus tes douces paroles ! je ne contemplerai plus la douceur de ton sourire ! Mon existence décline, et je ne t'aurai plus pour me soutenir. *(Elle pleure.)*

MARGUERITE.—Mon père !.. que je voudrais vous exprimer toute ma reconnaissance pour

vos paroles d'encouragement. Mon père, je me résigne à la volonté de Dieu ! Je m'attendais au malheur, qui me frappe si cruellement ! Oh ! heure fatale ! elle est passée ! mon Dieu, merci ! j'espère que mon pauvre mari ne souffre plus. Je sens, mon père que votre crucifix me donne la force nécessaire pour supporter ma douleur. Mon père, Louis a-t-il souffert longtemps avant d'expirer ?

PÈRE ANDRÉ.—Non, heureusement ! il est monté d'un pas ferme sur l'échafaud, et sa mort a été presque instantanée. Il avait l'air d'un saint. Je crois qu'il jouit maintenant du bonheur éternel.

LA MÈRE DE RIEL.—Mon père, que cela me soulage !

MARGUERITE.—Je me réjouis d'apprendre que son courage ait confondu ses ennemis jusque sur la potence qu'il vient d'honorer.

PÈRE ANDRÉ.—Oui, mes bonnes amies, Riel a même sanctifié l'échafaud, parce que, d'une manière vraiment chrétienne et héroïque, il a versé son sang pour le salut de sa patrie et l'éternelle honte de ses persécuteurs et de ses bourreaux !

MARGUERITE.—Maintenant, mon père, veuillez nous bénir ainsi que mes chers petits enfants, que je mets sous la protection de Jésus, de Marie et de Joseph.

PÈRE ANDRÉ.—Je me fais un devoir et un bonheur de vous bénir ainsi que vos enfants, afin que le bon Dieu verse en vous toutes sortes de consolations et permette à ces pauvres petits orphelins d'avancer en âge, en science et en sagesse. (*Il les bénit.*)

(On descend devant eux une scène représentant une ville.)

SCENE XVI.

DUMONT seul.

DUMONT (*il marche et paraît absorbé*).—Immédiatement après la lugubre exécution de Riel, il y a presque un an, combien était grande l'indignation de la province de Québec ! Quel *bouillonnement* dans le fond des cœurs de tous les canadiens-français ! Quelle violence dans les protestations ! Quelle force et énergie dans toutes les protestations qui s'élevaient de toutes parts ! Quelle noblesse et quelle véhémence dans les discours prononcés devant l'assemblée du champ de Mars de Montréal ! 60,000 personnes présentes réunies dans une même pensée et un même cœur ! Que c'était beau de voir un tel déploiement de l'esprit national ! Pourquoi le Conseil de Montréal s'ajourne-t-il en face de l'homicide politique de Regina ? C'est " en signe de protestation contre l'odieuse violation des lois de la " justice et de l'humanité." Que signifient ces drapeaux en berne et ces emblèmes de deuil dans presque toutes les villes de la Puissance ? C'est que le peuple canadien-français ressent profondément les sanglantes flagellations que lui inflige l'acte inique de Regina ! A Québec, quelle colère ! Quelle effervescence ! Les magasins sont fermés ! Des drapeaux tricolores flotent à mi-mât ! La population est furieuse et est prête à éclater comme un volcan sous les vibrations sinistres du glas funèbre qui se fait entendre dans les lointains déserts du Nord-Ouest ! Les

échos lugubres de cette sombre voix mortuaire se répercutent jusque dans les pays étrangers !.. Combien toutes ces démonstrations populaires nous soulagent !... Ah !... mais...

SCENE XVII.

DUMAS.

DUMAS.— Mon cher Dumont, rêvez-vous ? Il s'est écoulé bien des mois depuis ce temps-là, et de grands changements se sont opérés : Sir John MacDonald s'est armé du fouet et a commandé à ses partisans. O honte !.. Vous le savez, presque tous les membres canadiens-français du parti-conservateur, à l'exemple de presque tous les journaux publiés en leur langue et considérés comme organes de ce parti de la corde, ont courbé l'échine et se sont aplatis devant ce vieux chef et les loges orangistes, qui veulent les asservir et les tenir sous leur joug, comme un lot de pourceaux !.

DUMONT.— C'est bien trop vrai. Le 14 octobre dernier, les élections ont eu lieu dans la province de Québec et elles ne nous ont pas trouvé dix justes dans les rangs conservateurs !

DUMAS.— O opprobre pour la race canadienne-française !

DUMONT.— Mais honneur et gloire aux libéraux français ! Honneur et gloire surtout à *La Vérité* de Québec et à *L'Etendard* de Montréal ! Voyant cet asservissement de tant des nôtres sous le joug de l'orangisme, j'ai senti le besoin de me reporter au temps de toutes ces belles, nobles et encourageantes protestations que le crime de Regina a fait éclater dans la province de Québec.

DUMAS.—Ah ! qu'il fait bon d'y penser !

DUMONT.—Voyons donc, ensemble un instant, quelques extraits que j'ai faits alors des journaux français du Canada ? (*Il sort des papiers.*)

Allons ! *La Minerve* de Montréal : “ L'exécution de Louis Riel restera dans notre histoire comme une page noircie par une tache sinistre. . . C'en est fait des espérances de toute une race et de la pureté immaculée de notre blason national. Il n'a pu s'écouler 20 ans sans que le grand livre de la Confédération canadienne fût maculé d'une tache de sang. C'est avoir perdu bien jeune sa beauté virginale.”

Le Monde de Montréal : “ Je proteste contre l'exécution de Louis Riel. . . . Sir John emportera dans la tombe le déshonneur qui s'attache à son nom. . . Riel a été offert en holocauste, et l'orangisme l'a pendu, par haine, pour assouvir une vengeance déjà ancienne.”

La Presse de Montréal : “ Riel exécuté passera au rang des martyrs. . . Il n'y a que des patriotes et des traîtres. Le parti national et celui de la corde.”

La Patrie de Montréal : “ Riel a été pendu. . . il paye de sa vie des haines que dix ans d'exil n'ont pu éteindre. . . Qu'ont donc fait les trois hommes que les canadiens avaient envoyés à Ottawa pour les représenter, pour être les défenseurs de leur nom, de leur foi et de leur race ? Ils se sont donc, eux aussi, atrophiés au contact morbide de ce vieux mangeur de Français qui a nom Sir John.”

L'Etendard de Montréal : “ C'est parceque, dans la pendaison de Riel, on ne recherche ni le triomphe de la justice, ni la vindication

“ des lois, ni l'obéissance à l'autorité, mais seulement le triomphe insolent et féroce d'une secte brutale et sanguinaire de demi-barbares, qui entendent perpétuer ici la tyrannie, les successions de crimes, les persécutions, toutes sortes d'infamies qui feront la honte éternelle des orangistes.”

L'Electeur de Québec : “ C'est pour nous un jour de deuil national ”

L'Evénement de Québec : “ L'échafaud de Regina est une tache sur la renommée de l'Empire britannique.”

Le Nouvelliste de Québec : “ Mais la rage du tigre orangiste restait inassouvie. Maintenant elle est satisfaite. L'élément français et catholique a payé son tribut à la haine des sectaires.”

Le Canadien de Québec : “ Le sang est un mauvais ciment, et si la Confédération n'en a pas d'autre, le coup de vent qui la culbutera n'est pas loin dans l'horizon.”

Le Quotidien de Lévis : “ Rien sur l'échafaud, c'est un brandon de discorde qui restera allumé aussi longtemps que l'on a fait crier le sang des Aylward et des Scott. Le crime fait la honte et non pas l'échafaud, a dit le poète.. La voix de l'humanité n'a pas été entendue... la justice a les mains couvertes de sang.”

Le Courrier du Canada, de Québec : “ la nouvelle de l'exécution a été accueillie par une explosion de pitié et de colère. Il est clair que la province de Québec attendait une mesure de clémence.”

Le Journal de Québec : “ Nous nous trouvons en face d'une potence, qui a fait une pendaison politique, malgré les protestations de la province de Québec.”

L'Etoile du Nord, de Joliette : “ Le sang innocent a coulé sur l'échafaud, un cœur de patriote a cessé de battre ! Voilà pourquoi tout le Canada français est en deuil !.. Riel a été la victime du fanatisme et de la haine. C'est un martyr de la liberté.”

Le Nord de St. Jérôme : “ Nous dénonçons le gouvernement MacDonald et demandons sa déchéance.”

Le Courrier de St. Hyacinthe : “ Le gouvernement, en ne commuant pas la peine, a commis un acte blâmable et dont le peuple lui tiendra compte.”

L'Union de St. Hyacinthe : “ C'en est fait, le crime le plus monstrueux du siècle vient d'être accompli.”

Le Journal des Trois-Rivières : “ Ce jour est un jour de deuil et de tristesse profonde pour la population de la province de Québec.”

Le Canada : “ Nous avons demandé grâce en sa faveur... parceque, dans certains quartiers, on semblait faire de sa tête le prix du fanatisme.” Que de citations, je pourrais encore faire !

DUMAS.—J'ai lu dans *La Vérité* de Québec, quelque chose d'aussi fort et d'aussi beau ! Malheureusement, j'ai perdu les extraits que j'en avais faits.

DUMONT.—De tous les journaux que nous venons de nommer, combien y en a-t-il qui sont conservateurs ?

DUMAS.—Il est certain que la plupart d'eux le sont.

DUMONT.—Combien y en a-t-il qui n'ont pas voulu briser les liens de parti, préférant tourner

le dos à la patrie, trahir ses intérêts les plus chers et rester dans un servilisme déshonorant.

DUMAS.— Ce n'est pas croyable ! Actuellement, à part les journaux libéraux, il n'y a que *La Vérité et L'Étendard* qui défendent le drapeau national.

DUMONT.— Tous les autres journaux conservateurs français sont en contradiction avec eux-mêmes et ne veulent plus entendre ces paroles mémorables de M. Alphonse Desjardins, député d'Hochelaga : “ Que la carrière de Sir John, “ qui a commencé aux reflets de l'incendie des “ bâtisses du parlement à Montréal, aille mourir “ derrière le gibet de Riel.”

DUMAS.— Ils devraient savoir, pourtant, que tous les journaux français du Canada n'étaient pas les seuls à protester contre l'inhumaine pendaison du prisonnier de Regina.

DUMONT.— J'ai conservé des extraits empruntés à la presse parisienne. Voyons !

L'Intransigeant : “ Bazaine n'a pas été fusillé, “ mais Louis Riel a été pendu. Il est vrai que “ l'un a essayé de livrer et l'autre de délivrer sa “ patrie... La férocité britannique s'accommode “ parfaitement de ces contradictions. L'Angle- “ terre a menti à propos de Riel comme à pro- “ pos d'Olivier Pain, qu'elle prétend être aux “ Indes et dont elle met la tête à prix en Egypte. “ On sait maintenant que l'*ultima ratio* de Sa “ Gracieuse Majesté, c'est l'assassinat... Sous- “ traire l'Etat canadien aux exactions, aux vols “ et aux meurtres commis par ses oppresseurs “ c'est accomplir une œuvre de salubrité sociale. “ Les anglais pousseront des cris à l'instar, “ des enfants de huit ans violés par leur prince

“ de Galles ; mais comme le fond de leur tempérament est une lâcheté sans nom, ils finiraient par battre en retraite au Canada, comme ils l'ont fait au Zoulouland, au Transwaal, au Soudan, en Afghanistan et ailleurs.”

La Justice : “ Et le Conseil Privé qui vient de décider l'exécution du Métis franco-canadien n'est que l'exécuteur des hautes-œuvres britanniques... Ce qui l'emporte aujourd'hui, c'est l'horreur d'une exécution traînant pendant des mois, le bourreau commandé puis rappelé, la potence dressée, jetée bas, et levant de nouveau ses deux bras... Le Canada et l'Angleterre dressant le gibet auquel sera suspendu Riel, la civilisation anglo-saxonne tuant froidement un condamné politique, coupable d'avoir affirmé ses convictions les armes à la main, compromettent une nation toute entière.”

La Bataille : “ L'exécution du chef de l'insurrection du Nord-Ouest est une faute dont les conséquences retomberont lourdement sur le ministère canadien.”

La Patrie : “ L'infortuné Riel avait du sang français dans les veines, il était destiné, par cela même, à subir, dans toute sa rigueur, la peine à laquelle il avait été condamné.”

Le Figaro : “ Rien n'a pu sauver Riel de la haine des orangistes d'Ontario... Tous les efforts se sont brisés contre un fanatisme aveugle... Le crime est odieux et la faute est lourde.”

DUMAS.—N'était-ce pas assez de sympathies et de protestations ?

DUMONT.—Nous en trouvons d'autres dans les

journaux publiés en anglais, au Canada et aux Etats-Unis. Voyons encore, (*il sort des papiers.*)

Le *Telegraph* de Québec : “ L’exécution de Riel marque le point de départ d’une course le long d’un chemin périlleux... Ou vient de faire une blessure qui saignera pendant des années.”

Le *Globe* de Toronto : “ Pour emprunter les paroles de Grattan : la trahison des ministres contre les libertés du peuple était infiniment pire que la révolte du peuple contre les ministres... Il nous est facile de comprendre pourquoi l’indignation de nos concitoyens canadiens-français se manifeste sous la forme d’une protestation contre la mort de Riel.”

Le *Hamilton Palladium*, le *Huron Expositor*, le *Times* de Hamilton, le *Free Press* d’Ottawa, l’*Advertiser* de London approuvèrent aussi très chaudement l’attitude franche et digne du peuple canadien-français contre sir John MacDonald et ses valets.

Le *New York Herald* : “ Eh bien ! l’acte est accompli, et le gouvernement impitoyable du marquis de Lansdowne force le monde à juger de sa sagesse.”

De plus le *Central Law Journal* de St. Louis, le *Post* et le *Republican* de Washington, le *Post* de Hartford, le *Transcript* de Boston, le *Globe* de St. Paul, et combien d’autres journaux américains que j’ai lus sur ma route, ont imprimé une flétrissure indélébile sur le front des ministres canadiens.

DUMAS.—Avec quel plaisir, j’ai savouré les articles si pleins d’intelligence et de cœur, publiés dans *Le Canadien* de St. Paul ?

DUMONT.—Quelles belles protestations a enregistrées aussi *Le Courier des Etats-Unis* ! Voici encore deux autres extraits :

Le *Freeman's Journal* de Dublin : “ On a tout fait pour exaspérer ceux qui sympathisent avec Riel. Son jugement fut une parodie judiciaire dont toute nation libre devrait avoir honte.”

L'Echo de Londres : “ Le gouvernement de la Puissance serait mieux considéré aux yeux du monde, aujourd'hui, s'il avait épargné sa vie.”

DUMAS.—Je me rappelle avoir lu dans le *Pall Mall Gazette* que l'exécution des prisonniers politiques, comme tous les hommes d'Etat nous l'ont enseigné, est pire qu'une faute.”

DUMONT.—O journaux conservateurs français comment avez-vous pu descendre si bas en vous faisant chevaliers du Nœud coulant ! Et vous, ô conservateurs franco-canadiens, vous consentez à devenir les membres du parti de la corde. La corde au cou, vous vous laissez tomber dans un abîme de déshonneur et de honte ! C'est bien ! disparaîsez !

DUMAS.—Oui, ô hommes dépourvus de tout patriotisme et de tout esprit public, descendez à cent pieds sous terre ! C'est là votre place, bien plus profondément au-dessous des tombes où reposent en paix Riel, un de ses enfants et sa femme que l'horreur de vos crimes politiques a jetée dans les bras de la mort.

SCENE XVIII.

LES MÊMES, HONORABLE SÉNATEUR TRUDEL ET
JEAN-BAPTISTE.

TRUDEL.—Vous paraissez donc bien indigné,
M. Dumont.

DUMONT.—Oh ! Je peux bien être souverainement indigné quand je vois tant de conservateurs canadiens-français désertir la cause nationale ! Vous avez gagné notre pari de l'autre jour. Jamais je n'aurais pensé à un tel aplatissement dans un si grand nombre de ceux de notre sang ! Se seraient-ils mis dans la tête, par hasard, que dans le mouvement du parti national il s'agit d'une guerre de race ?

TRUDEL.—Point du tout ! Ils connaissent les discours éloquentes que les sommités politiques des deux partis ont prononcés devant une assemblée, tenue à Montréal pour protester contre la pendaison de Riel. Ils se rappellent que l'honorable M. Beaubien a dit : “ Ce mouvement est unanime ; nous voulons la justice et la liberté pour tous, même pour les orangistes qui veulent nous en priver.” Ils ne peuvent nier que l'honorable M. Mercier a fait cette noble déclaration : “ Il ne s'agit pas d'une guerre de nationalité ; il s'agit d'une revendication de nos droits... il faut que la manifestation projetée soit une protestation solennelle ralliant toutes les opinions et toutes les nationalités.” Assurément ils ne peuvent prétendre que M. Edmond Lareau les a effrayés, lorsqu'il a dit : “ Nous ne voulons pas mettre en antagonisme les divers éléments nationaux du Canada.” Ces paroles de

M. F. A. Quinn n'ont certainement rien d'agressif : " La question qui nous occupe n'intéresse pas seulement la race canadienne-française, c'est une question national dans laquelle tout canadien est intéressé, quelles que soient sa foi religieuse et son origine." L'honorable M. Laurier a parlé dans le même sens : " Riel est véritablement victime d'un meurtre judiciaire, a-t-il dit, et il est du devoir des canadiens de toute nationalité de voir à ce qu'un semblable meurtre ne soit pas répété." M. Coursol a déclaré franchement : " Nous ne cherchons pas une guerre de race : nous ne réclamons qu'une chose : respect à notre race comme elle respecte toutes les autres races ; justice égale pour tout le monde sur la terre du Canada." C'est ainsi que nous avons tous parlé. Dans tout ce que nous avons dit, il est impossible de découvrir le moindre esprit d'antagonisme contre les autres races. Il en est de même des écrits que les journaux français, appartenant aux deux partis politiques, ont publiés par rapport au mouvement national le plus légitime et le plus digne d'un peuple qui se considère libre et qui a conscience de sa grandeur.

DUMONT.—Quelle est donc la cause de tant de lâchetés et de défections dans le parti conservateur ?

TRUDEL.—C'est la soif de l'or, l'ignorance et l'esprit de parti qui aveugle.

DUMONT.—Voilà, en effet, les causes qui dégradent le parti conservateur.

DUMAS.—Oui ! voilà le cancer, le chancre, la gangrène qui tue ce parti !

JEAN-BAPTISTE.—Combien donc les conserva-

teurs nationaux ont du mérite en s'appliquant si courageusement à extirper de ce parti ces agents morbides qui le jettent dans le marasme !

DUMONT. — Pour arriver à l'accomplissement de l'acte barbare de Regina, véritable honte nationale et insulte sanglante jetée à la figure de tout un peuple, les ministres fédéraux ont eu recours à tous les moyens pour détourner le courant de nos démonstrations populaires et patriotiques, pour neutraliser l'effet de notre agitation constitutionnelle et pour prévenir les protestations de toute la députation canadienne-française. Après la consommation de leur crime, Sir John et ses collègues ont pensé qu'ils pourraient encore continuer la lourde chaîne qui devait tenir dans l'esclavage, la province de Québec. Le *News* de Toronto considérait les canadiens-français comme des pourceaux, et Le *Mail* se préparait à en faire une nouvelle conquête pour les réduire à leur juste valeur et les mettre à leur place, avec la guenille de leur drapeau. Des canadiens-français du parti conservateur se sont livrés d'eux-mêmes à de tels ennemis qui les ont salis et les souillent encore avec la boue de leurs souliers, et en reconnaissance de cette bienveillante réception, ils ont donné le baiser de Judas à leur race.

DUMAS. — Oh ! quelle bassesse ! quelle honte ! quel abaissement ! C'en est donc fait de la nationalité d'origine française, en Canada !

JEAN-BAPTISTE. — C'en aurait été fait de notre belle patrie, si la Providence n'eût pas veillé sur elle !

DUMONT. — Oui, vous avez raison, mon ami Jean-Baptiste. Dans ces circonstances critiques où le pays allait s'effronder dans l'abîme, la Pro-

vidence a suscité un homme qui l'a sauvé ; c'est vous, vaillant et noble compatriote, c'est vous, M. le Sénateur Trudel.

TRUDEL.—Mes chers amis, depuis le jour où nous avons été si ignominieusement souffletés sur le gibet de Regina, je n'ai cessé de remplir mon journal de documents les plus écrasants, d'arguments les plus irréfutables, de preuves les plus péremptoires, pour démontrer que les fauteurs de désordres et de révoltes, que les ennemis du droit et de la justice, de la paix, de la prospérité et de la gloire de notre pays, en 1869-70 et en 1884 85, étaient le ministère fédéral lui-même et ses employés subalternes dans le Nord Ouest.

JEAN-BAPTISTE.—Je proclame hautement que, grâce au concours d'un certain nombre d'hommes d'intelligence et de cœur, vous avez arrêté le parti conservateur dans son œuvre de trahison et de destruction.

DUMONT.—Les libéraux ont bien fait une lutte gigantesque pour anéantir ce parti corrompu. Mais, peut-être que seuls leurs efforts n'auraient pas abouti à faire disparaître les traîtres du parti de la corde.

DUMAS.—Pourquoi ?

DUMONT.—C'est parce que les libéraux sont dans l'opposition et que beaucoup de conservateurs ne les auraient pas crus sincères, bien qu'ils l'étaient et le sont encore.

JEAN-BAPTISTE.—Si je vous ai bien compris dans votre journal, je crois que vous ne voulez pas la disparition du parti conservateur ni le triomphe du parti libéral.

TRUDEL.—Il faut bien comprendre dans quel

sens j'ai dirigé et je déploie encore toute mon énergie et tous mes efforts. Je veux séparer du parti conservateur ceux qui le corrompent et le perdent, je ne veux pas du tout son anéantissement.

DUMONT. — Vous faites précisément comme font les chirurgiens, qui, dans les cas de cancer ou de gangrène, retranchent la partie malade pour rendre la vie à leur patient.

TRUDEL. — C'est cela ! le parti conservateur est comme mon patient. Je ne me tourne pas contre lui, mais je ne tends qu'à le débarrasser de sa gangrène pour le ramener à la santé.

DUMONT. — Agir ainsi n'est certainement pas tourner *son capot* ! Il faut avoir de la force de caractère comme vous, M. Trudel, pour travailler de cette manière dans l'intérêt de votre parti.

DUMAS. — Je pense que le parti conservateur est trop enfoncé dans la corruption, pour que l'on puisse dorénavant en attendre quelque chose de bon.

DUMONT. — Je désire ardemment que le parti libéral le foule sous ses talons et en fasse disparaître jusqu'aux moindres vestiges.

JEAN-BAPTISTE. — Quant à moi, je renonce au parti des pendants et des *crampons*, et je me jette corps et âme dans les bras du parti libéral. Pensez-vous, M. Trudel, qu'il soit possible de ramener le parti conservateur à ses splendeurs premières.

DUMONT. — Quelles splendeurs premières ? Sir John Macdonald ! un hypocrite ! un traître ! le pire ennemi des Canadiens-Français, qu'il hait souverainement ! Les loges de l'orangisme, dont il est le suppôt le plus fidèle et le plus actif ! Les

trois renégats qui sont dans le ministère l'opprobre de la race canadienne-française ! tous les valets qui, pour des places, des honneurs, de l'argent, vendent la cause nationale aux plus grands ennemis de notre nationalité !

TRUDEL.—Que l'on mette des hommes à la tête du parti conservateur, et ce parti deviendra fort et puissant. Tout mon programme et toutes mes aspirations sont là.

DUMONT.—Vos combats ont bien réussi, il est vrai, à faire élire quelques conservateurs nationaux, qui n'ont pas l'apparence d'hommes disposés à se vendre et qui vont faire tomber le gouvernement Ross. Mais sont-ils capables de reconstituer le parti conservateur sur la base de vos principes.

DUMAS.—Aucune combinaison ne peut avoir lieu, à moins qu'elle soit dans le sens des conservateurs pendants et crampons.

JEAN-BAPTISTE. Dans les prochaines élections fédérales, votre journal, M. Trudel, va certainement réussir à faire élire un bon nombre de conservateurs nationaux à la place de conservateurs vendus et chevaliers de la corde. C'est ainsi que vous donnerez le coup de mort à un parti qui doit être engouffré dans les ombres du passé.

DUMAS.—C'est très bien. Ce sera alors une ère nouvelle !

JEAN-BAPTISTE.—Je soutiens, en effet, que les nationaux ne pourront pas, à Ottawa, former un ministère conservateur.

DUMAS.—Pourquoi, alors, M. Trudel, ne travaillez-vous pas à faire arriver les libéraux au pouvoir ?

TRUDEL.—Ils ont un programme politique que j'ai toujours condamné.

JEAN-BAPTISTE.—On sait que vous avez été toujours opposé aux principes de la politique libérale. Mais il me semble qu'aujourd'hui, vu qu'ils combattent vaillamment à vos côtés pour la plus belle cause nationale du siècle, vous devriez vous déclarer franchement libéral.

TRUDEL.—Cela n'est pas nécessaire. Je fais appel aux hommes de cœur et de bonne volonté, qu'ils viennent du parti conservateur ou du parti libéral. Je veux des hommes qui se montrent aussi bons catholiques en politique qu'à l'église, et fermement décidés à voter la déchéance de Sir John Macdonald et de ses partisans.

DUMONT.—Alors il ne devrait y avoir que deux partis : le parti national et le parti de la corde ou des pendards.

DUMAS.—Je crois que les libéraux consentiraient à être appelés nationaux seulement.

JEAN-BAPTISTE.—Que les conservateurs nationaux et les libéraux s'unissent ensemble, comme des hommes de cœur et d'intelligence, pour former un parti national en opposition au parti des hommes avilis, perdus, vendus et pleins de bassesse en face de leurs ennemis, c'est bien ce que je souhaite. Mais l'annexion de la province de Québec aux Etats-Unis ne serait-elle pas plus avantageuse, M. Trudel ?

TRUDEL.—Non, et je n'en veux pas. Je prétends que, sous la Couronne d'Angleterre, si nous le voulons, nous pourrions devenir le plus grand peuple de l'Amérique.

JEAN-BAPTISTE.—Eh bien ! moi, j'affirme que l'annexion aux Etats-Unis est une question de temps. Il faut que le Canada, ayant longtemps, entre dans la belle et florissante Confédération des Etats-Unis. Les préjugés disparaîtront, la vérité reluira, et on comprendra que sous le rapport religieux comme sous le rapport matériel, le peuple canadien aura tout à y gagner.

HYGIÈNE.

“ L'Hygiène, a dit M. le Dr. J. T. Desroches, de Montréal, est une science tout à fait humanitaire. L'avenir de l'homme est soumis à ses lois. A cause de la multiplicité d'applications, le champ de cette science est vaste, et l'homme doit en faire une culture des plus soignées.” Ainsi dans le but de populariser les lois de la vie, il serait à désirer que des médecins, à l'exemple de M. le Dr. Desroches, publieraient des ouvrages sur cette branche si importante de la médecine.

En s'occupant de cette œuvre si éminemment patriotique, on contribuerait largement à assurer le progrès sous le triple rapport physique, moral et intellectuel de notre peuple.

Je considère cette science comme une des bases fondamentales de l'existence des nations. Voilà pourquoi, j'ai publié sur cette question deux livres :

LE LIVRE DES MÈRES ;

INSTRUCTIONS PRATIQUES AUX MÈRES,
SUR L'HYGIÈNE ET LES MALADIES DES ENFANTS.

DR. E. PAQUIN.

D. BEAUDRY

Marchand de Hardes Faites

96, Woodward Ave., Détroit.

Compatriotes de Détroit, vous n'avez, dans cette ville, qu'un seul magasin de ce genre à patroniser.

C'est le meilleur établissement canadien-français. Dans cette maison florissante, il y a un stock d'habillements des plus variés et tout à fait en rapport avec les moyens des visiteurs.

Par son honorabilité, son activité et son affabilité, M. BEAUDRY s'est acquis les sympathies et la confiance de la plus grande clientèle.

Qu'on se rende donc toujours en foule chez

D. BEAUDRY

96, Woodward Ave., DETROIT.

J. A. PAQUIN

Marchand a Saint-Eustache

Comté des Deux-Montagnes.

Le magasin de J. A. PAQUIN est un des plus grands et des plus beaux que l'on puisse voir dans la campagne. C'est un établissement qui peut même rivaliser avec les plus importantes maisons de Montréal.

J. A. PAQUIN a toujours en mains un lot de marchandises des mieux assorties pour rencontrer tous les besoins de ses clients. Voilà pourquoi ce marchand s'est acquis la plus belle clientèle de toutes les paroisses environnantes de St-Eustache.

Compatriotes de St-Eustache, de Ste-Thérèse, de St-Augustin, de Ste-Scholastique, de St-Joseph, de St-Benoit, de Ste-Rose, de St-Martin, de l'Île Bizard et de Ste-Geneviève, continuez toujours à patroniser la maison J. A. PAQUIN; c'est ainsi que vous ferez des économies profitables et que vous verrez un des nôtres faire honneur à notre nationalité.

Les tweeds de J. A. Paquin ne souffrent pas de comparaison tant ils sont supérieurs par la qualité et la modicité des prix.

Les étoffes à robes de J. A. Paquin sont incomparables. Qu'on visite en masse cette maison de commerce si florissante.

BEAUCHAMP & BETOURNAY

MARCHANDS

677, rue Ste-Catherine

MONTREAL.

Leur établissement jouit de la plus haute réputation. Ils sont connus, dans le pays, à Montréal surtout, comme étant les seuls en état de satisfaire les exigences des goûts les plus difficiles.

Dans ce magasin jouissant d'une si grande renommée, le DÉPARTEMENT DES DAMES n'a pas d'égal. Aussi ont-ils le patronage de l'élite de notre société.

Leurs étoffes pour robes et manteaux présentent une immense variété répondant aux goûts et aux moyens de tous les visiteurs.

Le DEPARTEMENT DES CHAPEAUX POUR DAMES est des mieux choisis. A la tête de ce département se trouve une MODISTE qui ne peut être surpassée; on la considère comme une artiste dans sa spécialité. Ses belles qualités lui ont acquis les sympathies et la confiance des personnes les plus distinguées.

Que le public continue, comme par le passé, à patroniser MM. BEAUCHAMP & BETOURNAY, et il aura toujours tout à y gagner.

☞ Que tout le monde se rappelle la rue et le No de cette maison si florissante.

677, rue Ste-Catherine,

MONTREAL.

QUELQUES-UNS DES AVANTAGES

—DES—

Celebres Amers Indigènes

Le POPULAIRE TONIQUE STOMACHIQUE.

1er AVANTAGE.—Les “ Amers Indigènes ” sont à la portée de toutes les bourses. Le pauvre peut en faire usage, et le riche ne peut pas les remplacer avec son argent. Avec un paquet de 25 cts. on prépare 3 ou 4 grandes bouteilles d'Amers.

2e AVANTAGE.—Les “ Amers Indigènes ” ne contiennent aucun minéral, mais seulement des plantes de nos campagnes, comme houblon, pissenlit, rhubarbe, et quinze autres plantes, les plus populaires.

3e AVANTAGE.— On peut en prendre à volonté sans aucun danger.

4e AVANTAGE.— Les “ Amers Indigènes ” agissent sur les intestins, et sont un puissant purificateur du sang.

5e AVANTAGE.— Pour ouvrir l'appétit, et aider la digestion, les “ Amers Indigènes ” sont sans égal.

CERTIFICAT.

Sur recommandation de mon médecin, je fais depuis plusieurs années usage des “ Amers Indigènes ” pour dérangement de l'estomac, indigestions, perte de l'appétit et faiblesse générale, conséquence naturelle de ces affections.

Ces Amers qui ont l'avantage d'être très économiques, m'ont fait tant de bien que j'ai cru de mon devoir de les recommander à tous ceux de mes amis qui souffraient de la même maladie, et tous ceux qui s'en sont servis en ont toujours, à ma connaissance, éprouvé les meilleurs effets.

A. GARIPEY,

Ex-gérant de la banque d'Épargne, rue Ste-Catherine
Montréal, 5 Septembre, 1885.

Agent aussi pour les spécialités suivantes :

Remède du D. Sey, spécifique contre la dyspepsie.

Remède du Père Mathieu, l'antidote de l'alcool.

Lotion Persienne, l'eau de beauté par excellence.

☞ En vente chez tous les pharmaciens. ☞

Agence générale pour la Puissance:

S. LACHANCE

646, rue Ste-Catherine, Montréal.

